

2996

LE JOUR

Hebdomadaire national

vol. 1 no 13 du 29 avril au 5 mai 1977 \$1



PREMIER MAI

*P. Vadeboncoeur:
pages d'histoire
et d'amitié*

p. 24

*Le PQ
et
les syndicats*

p. 41

ÉTUDIANTS

Voulez-vous faire un revenu supplémentaire durant les vacances?

Gagnez jusqu'à \$10 par abonnement! Vendez des abonnements au JOUR RESPONSABLES

Pour renseignements:
région de Montréal: 842-4821
autres régions: écrire au Service du tirage,
1435 rue de Bleury, suite 801,
Montréal H3A 2H7

Région de Hull-Gatineau:
Granby Comté Shefford:
Région de Joliette
et Repentigny:
Région de St-Hyacinthe
et Richelieu:
St-Eustache:

M. Jean Monfy 819-776-3727
M. Georges Rivard 514-372-3101
514-872-3304
M. Lionel Laporte 514-581-0364
M. Jacques Kirouac 514-773-3068
Mme Jacqueline Marois 514-473-0065

Gagnez un voyage pour deux à Cuba

1er prix: Voyage à Cuba
En collaboration avec:

Unitours Cuba

UNITOURS CUBA
1255, Carré Phillip
Montréal. 871-8696

En participant à notre concours d'abonnement
par la poste du 15 avril au 1er juin 1977

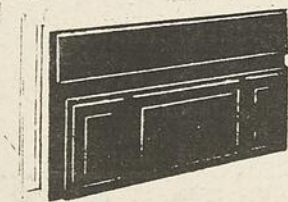
(26 SEMAINES: UNE CHANCE
52 SEMAINES: DEUX CHANCES)

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

2e prix:
Climatiseur
En collaboration avec:

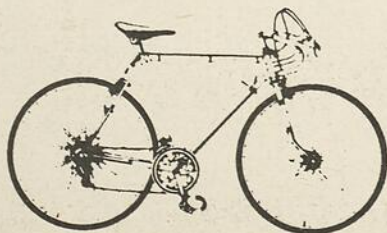
maison Beaudet



MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue
St-Michel, Mtl. 729-5217

3e prix:
Bicyclette
En collaboration avec:

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE



CYCLE-DU-MOULIN LTEE
651, Villeray, Mtl.
274-0125

PAR LA POSTE

1435, rue Bleury, local 801
Montréal H3A 2H7
Québec

COUPON D'ABONNEMENT

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT _____
RENOUVELLEMENT _____

\$25.00 pour 26 semaines _____
\$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

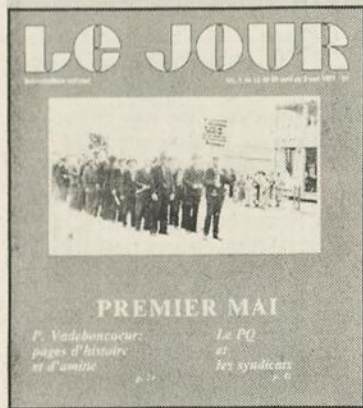
LES GAGNANTS SERONT ANNONCÉS LE 10 JUIN

NOM _____
TÉL. _____
RUE _____
VILLE _____
Code postal _____

N.B. Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au Service du tirage en incluant \$1 par exemplaire.

Sommaire

Notre page couverture



À l'occasion du premier mai, fête des travailleurs, le Jour publie une réflexion de Pierre Vadeboncoeur (page 24) sur le syndicalisme vécu et un dossier de Louis Fournier sur les relations entre le gouvernement Lévesque et les syndicats (page 41).

Courrier et mots croisés

Courrier des lecteurspages 4, 6 et 7

Mots croiséspage 5

Editorial

Partir: rêve ou menace? par Evelyn Dumaspage 8

Québec

La loi numéro 1

Fidèle au Livre Blanc

Du Livre Blanc à la Charte, par Michel C. Augerpage 9

Le point du Jour

Les chants du cygne, par Pierre Vadeboncoeurpage 9

Un État français auquel Londres et l'histoire nous donnent droit depuis deux cents ans, par Alain Pontaut.....page 10

Le dessus du panier, par Ahmed Jazoulipage 12

Santé

Pour sortir la médecine des grands centres, par Claude Lagadecpage 14

Monde

Vietnam

Les plaies se referment mal... aux USA,

par Michel C. Auger.....page 16

Chine

De gigantesques efforts de réorganisation politique et économique, par René Flipo (AFP).....page 16

Chroniques

L'économie

La contre-culture forcée: la jeunesse en

chômage, par Pierre Fréchette.....page 18

Les échos du Jour.....page 19

L'agro-alimentaire

Bien manger à bon compte, une utopie? par

François Dagenais.....page 19

Tribune libre

M. McLaughlin doit déménager de St-James

Street à Bay Street, par Rosaire Morin et Robert

Soupras (CEE).....page 20

Notre patrimoine

Je me souviens et je danse, par Laurent Bégin.....page 21

La chronique du référendum, par Pierre

Bourgault.....page 22

Femmes

Deux outils de première importance pour les

femmes: Consult-Action et Action-Femmes, par

Colette Beauchamp.....page 23

Le journal de Pierre Vadeboncoeur

La fête des travailleurs en chair et en os.....page 24

Désormais

Démocratique ne veut pas dire: sans douleur,

par Hélène Pelletier-Baillargeon.....page 40

Tourisme et loisirs

Vous rêvez à la mer? ... pensez aux Iles, surtout!

par Louis Jolinpage 26

Sports

Les vélos dans l'métro, par René Bataillepage 29

Les bonnes tables, par Roch Côtépage 29

Plein air

L'accessibilité au pays: malgré une promesse,

par Robert St-Jeanpage 30

Vivre avec les loupspage 31

Le Sombre Vilainpage 32

Arts et lettres

La semaine à livre ouvert

Jacques Grand'Maison: l'urgence de remettre

l'homme en perspective, par Alain Pontaut.....page 33

À propos du conte: du merveilleux au

fantastique, par Lise Gauvin.....page 34

Arts plastiques

Pour qui travaillent les peintres? par Yves

Robillardpage 36

Le pop

Gigues pour la tête et gigues pour archives, par

Bruno Dostiepage 37

Théâtre

Abonnez-vous au Tremplin! par Bernard

Andréspage 38

Cinéma

Trois films à ne pas manquer, par Anne

Constanty.....page 38

Musique

Pour les artistes: la SSJB talonne l'Etat, par

Pierre Prévost.....page 39

Dossier

Le PQ et les syndicats

La "lune de miel" risque d'être courte

Les travailleurs n'ont jamais rien gagné que par leurs luttes

Un Parti Ouvrier? Oui, mais il y a l'indépendance

Textes de Louis Fournier.....page 41

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680. Abonnement: \$50.00 par année, \$25.00 pour six mois. À l'étranger: \$60.00 par année, \$30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe: permis en voie d'autorisation.

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:
André J. Bélanger

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:

François Dagenais

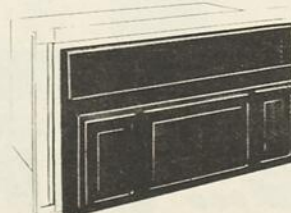
Rédacteur-en-chef:

Evelyn Dumas

BONI
DU
PRINTEMPS
SUR
CLIMATISEURS

RCA
MAISON beaudet inc.
JUSQU'À
\$35 DE
REMISE
si vous achetez
en avril ou en mai

Voici votre chance de faire des économies toutes fraîches en achetant un climatiseur "Achat à voir" de RCA avant la grosse saison. Achetez n'importe lequel des modèles portatifs, réguliers ou coulissants qui suivent, entre le 1er avril et le



31 mai 1977, et RCA vous enverra un chèque de \$25.00 ou \$35.00, selon le modèle choisi. Passez dès aujourd'hui pour avoir le plus grand choix, et profitez de votre boni du printemps RCA!

\$2500 DE REMISE

Modèle APL-500

Modèle APL-600

Modèle APL-800

Modèle ASL-800

\$3500 DE REMISE

Modèle ARL-1000

Modèle ARL-1200

Modèle ASL-1000

maison
beaudet inc.
ici le service compte

8723 10e ave. St-Michel

729-5217

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisser à meilleur marché qu'ailleurs



le massacre des prix se continue!

GRATIS
ACHETEZ
UN ROULEAU DE
papier tenture
ENCOLLÉ
(en magasin)
ET OBTENEZ-EN UN
DEUXIÈME
Gratuitement
272-9743
2 stationnements
À VOTRE SERVICE

SEMI-LUSTRE BLANC SPÉCIAL
PREMIÈRE QUALITÉ
REG.: \$12.95 **\$6.95** LE GALLON

EXTRA SPECIAL **LATEX** **\$12**
3 gallons

SPÉCIAL **GRIS À** 3 **\$12**
PLANCHER Gallons

GRATIS VALEUR DE \$11.50
●●● AVEC CHAQUE ACHAT DE
1 ROULEAU **\$20**
DOUBLE DE
TAPISSERIE DE PEINTURE
ET PLUS

ROULEAUX
75¢ CH. 

PEINTURE C-I-L À DES PRIX
IMBATTABLES

FRENIERE & FILS inc.

6210, rue Papineau TÉL. POUR **272-1033**
PEINTURE SEULEMENT **272-4418**

Gourrier

Le JOUR I

Le cas des "séparatistes" à Radio-Canada ayant été réglé (même Bernard Derome est devenu doux comme un agneau), il va falloir se pencher bientôt sur l'objectivité des médias de langue anglaise au Québec. La situation est devenue grave; on dirait qu'une "insurrection appréhendée" est à l'horizon.

Monsieur McLaughlin menace de déménager son siège social à Toronto. La Banque Royale, dit-il, digère mal le Livre blanc. Il fallait s'y attendre: certaines personnes ont des estomacs sensibles. Si, au moins, le docteur Laurin l'avait présenté avec une petite sauce délicate; mais non, il l'a servi presque cru. Ce n'est pas surprenant que les Anglais ne le trouvent pas mangeable.

Monsieur McLaughlin n'est parmi nous que depuis 32 ans. Il faut avoir du culot pour prétendre qu'il aurait dû apprendre le français d'un seul coup comme ça! C'est inhumain, raciste, discriminatoire, le génocide culturel — pour ne pas en dire davantage.

Mais le grand patron de la Banque Royale n'est pas aussi exigeant que certains de ses compatriotes qui, eux, veulent un jour I. Vous ne savez pas de quoi il s'agit?

Le jour I, ma chère, c'est "Inventory Day", le jour d'inventaire, le jour où toutes les entreprises contrôlées ou dirigées par des anglophones fermeront leurs portes pour 24 heures en guise de protestation contre le Livre blanc.

Eh oui! si les policiers peuvent déclencher une grève illégale pour faire valoir leur point de vue, pourquoi la minorité persécutée ne se paierait-elle pas un jour I? Et, lors de ce jour I, nous aurons notre leçon, nous les idiots qui prônons l'indépendance sans songer aux conséquences: nous verrons à quel point les anglais sont essentiels pour nous.

Vous voyez ça, 95 pour cent des entreprises fermées au

Québec! La production de la bière interrompue! Steinberg et Dominion fermés! Eaton, Simpsons, La Baie, Ogilvy's, Holt Renfrew, les portes barées! Une catastrophe, quoi.

Mais il ne faut pas partir en peur. La SAQ, elle, sera ouverte. La plupart des tavernes aussi. Et les épiceries licenciés du coin. Le jour I, ça pourrait se "toffer", après tout!

Le Centre Ville, cependant, sera vidé — Place Ville Marie (maison mère de monsieur McLaughlin), Place du Canada (la boîte du Canadien Pacifique), Place Bonaventure (où règne la Power Corporation), toutes vides.

On cadencera la Queen Elizabeth, baptisé par un certain Donald Gordon, et le Château Champlain ainsi que le Quatre-Saisons, le Sheraton Mount Royal et le Constellation. Seuls les "Tourist Rooms" demeureront ouverts, étant (nonobstant leur affichage anglais) des entreprises qui nous appartiennent.

Et que dire des autoroutes? La ruée vers le nord et l'Estrie sera sans précédent. Après tout, ce ne sont pas des francophones qui possèdent ces chalets huppés à Ste-Adèle, à Ste-Marguerite Station et au Mont-Tremblant. Pas plus qu'en Estrie d'ailleurs, exception faite de North Hatley, où est située la cabane à Pauline. (À bien y penser, c'est peut-être pour se protéger contre ses voisins que Gerald multiplie ses interventions, ces jours-ci)...

Le jour I! Souvenirs de notre tendre enfance. Souvenirs des Vendredi Saint d'antan (avant que nous soyons devenus des athées et/ou des membres du Conseil des ministres, comme dirait l'ex-whip). À 3 heures de l'après-midi, le ciel devenait noir et ce n'est que le dimanche de Pâques que le soleil nous revenait.

Au jour I, à précisément 15 heures (3 heures, mon vieux, ça fait Union nationale ou Créditiste et pas chic), nous reviendrons cette belle expérience,

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

hélas disparue avec tant d'autres de nos grandes traditions.

Ceux qui organisent le jour I ne l'ont pas mentionné jusqu'à maintenant, mais ils auraient l'intention, semble-t-il, de monter une manifestation, ce jour-là, au monument Nelson, sur la Place Jacques-Cartier.

Au moment propice, les manifestants déploieront l'Union Jack et le Red Ensign (et quelques unifoliés pour faire plaisir à PET). Un autre drapeau (pas celui du Bloc Populaire, bien sûr) prendra sa place sur le balcon de l'Hôtel de Ville.

Tout le monde se souvient du vieux De Gaulle avec son truc de "Vive le Québec libre!" Cette fois, c'est Jean qui aura la vedette seul et, suivant un discours de circonstance, il lancera le cri que tous attendaient: "Vive la onzième province blanche!"

Il va sans dire que Radio-Canada sera là, représenté par un autre que Claude-Jean quelqu'un qui sait demeurer calme durant une émeute. Et le CRTC pourra enfin assurer messieurs Trudeau, Ouellet et Lalonde que le réseau français remplit son mandat à perfection — en prêchant l'Unité nationale (de l'autre nation).

As-tu ton



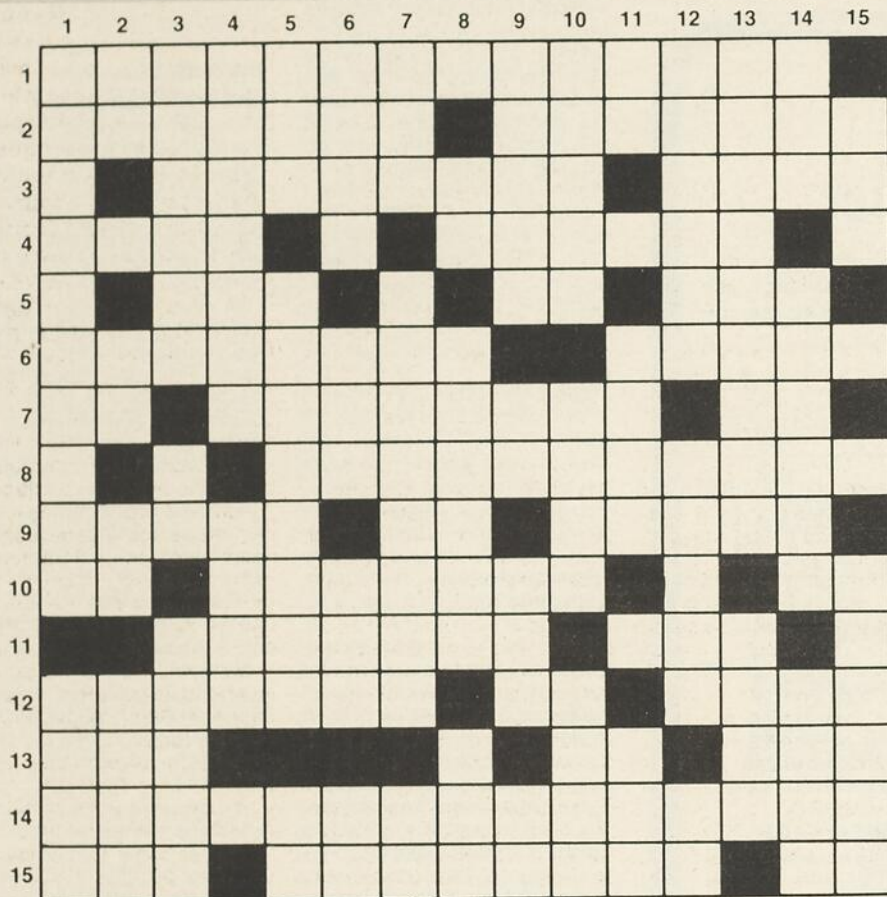
INTER

\$2

v'là ta chance... **TIRAGE: 6 MAI**

La grille libérée

par Oeil de Lynx no 12



Horizontalement:

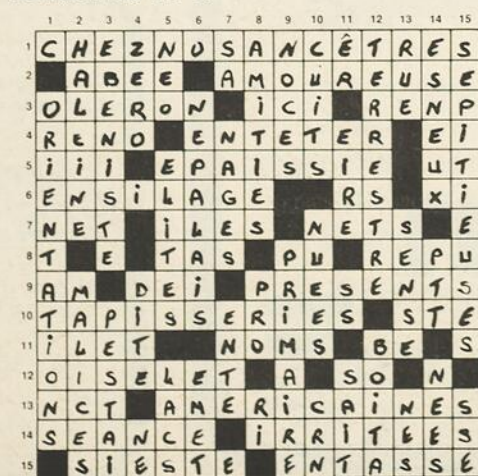
- 1—Titre d'un roman d'un auteur québécois né en 1915 à la Pointe-Saint-Charles (4 mots)
- 2—C'est chez Beauchemin que ses oeuvres l'ont été — Ils habitent une grande île des Antilles.
- 3—Effrontées — Antilope d'Afrique.
- 4—Trouvera amusant — Mais ne comprend pas toujours.
- 5—Dans les tuques — Jumelles — Pour appeler.
- 6—Ville de Belgique, à l'embouchure de l'Yser — Ils aiment la nouveauté.
- 7—N'a pas apporté ses petits en quittant le Vietnam — Energie peu coûteuse — Devant la République française depuis 1958.
- 8—Annulèrent.
- 9—Description d'un événement — Pronom, adverbe ou préposition — Vient de l'âne.
- 10—1er groupe des verbes — Nouvelles chez les Québécois depuis un certain 15 — Senior.
- 11—Dissipées, comme toutes les belles heures — Arrivée.
- 12—Grand-père en utilisait une pour allumer sa pipe — Après le dominicain — Elle a rendu de nombreux services depuis Ludger Duvernay (sigle).
- 13—Petit poème du Moyen Âge — Préfixe — Les points cardinaux, sauf le nord.
- 14—Autre oeuvre de notre écrivain parue en 1957 (5 mots).
- 15—Entre l'est et le sud — Sent quand elle est moite — Sert à unir.

Verticalement:

- 1—Pièce de théâtre de notre auteur, écrite en 1954 et créée à la TV par Geneviève Bujold (2 mots) — Nom de cet écrivain.
- 2—Après la date sur une pierre angulaire — Romains — Conjugaison — Sur les mains du bûcheron (plur.).
- 3—Sentiment qui fait redresser l'échine — Vieux oui — Vous connaissez le prénom de la fille de Mme Velder?
- 4—Ulysse en fut le roi — Ancienne enclave espagnole.
- 5—Désigne l'immigrant au Québec — Si de salon ou d'estrade, c'est pas bon pour la

- 6—Il faut y voir pour ne pas la perdre — Préfixe huileux — Attrapés — Interjection méprisante.
- 7—Le levant — Légère ivresse — Est anglais.
- 8—Jumelles — Touche légère — Saints.
- 9—À éviter si de ménage — Au calendrier — Sauf le nord, les trois autres — Au bout du doigt pour ne pas se piquer.
- 10—Ça presse, déguerpis — N'admis pas — Rencontra le premier son chemin de Damas.
- 11—Très important, prenez note — Chef-lieu de l'Orne — Fort actif en Algérie (sigle mêlé).
- 12—Au Saguenay, aussi nombreux que les Tremblay... ou presque — Ensembles de cérémonies — Pronom prétentieux.
- 13—Ville des Pays-Bas, province du Brabant — Elle dépense des millions dans la mer de Beaufort la pauvre!
- 14—Sauf l'est — Bois très durs — Il nous a conseillé de tendre l'autre...
- 15—Pour les frileux, en hiver — Prénom de notre écrivain (on l'entend moins ces temps-ci).

Solution du no 11



La Meublerie Marcel Gingras

Les Professionnels du meuble

prestige

Spécial cette semaine



MOBILIER COLONIAL Commode Superposée, 41" x 20" x 57"; 2 Tables de Nuit, 25" x 16" x 25"; Lit, 60" - 54"; Bureau Triple, 68" x 20" x 33"; Miroir Etagère 6MM, 62" x 42".



Finis PECAN BRULÉ, Armoire, 42" x 20" x 60" h.; 2 Tables de Nuit, 25" x 17" x 23" h.; Lit, 104"; Bureau Triple, 74" x 20" x 32" h.; 2 Miroirs, 48" x 21".



MOBILIER MODERNE, Commode 6 Tiroirs & Portes, 42" x 18" x 52"; 2 Tables de Nuit, 24" x 18" x 20"; Tête de Lit, 60" - 54" ou 39"; Bureau Triple, 68" x 18" x 28"; Miroir Encadré (Verre teinté), 46" x 29".

- Financement facile sur les lieux
- Stationnement gratuit
- Meubles d'enfants
- Armoires de cuisine modulaires

37, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél: 667-1112



w.h. perron

Perron fait équipe avec VIGORO pour vous donner un jardin bon premier

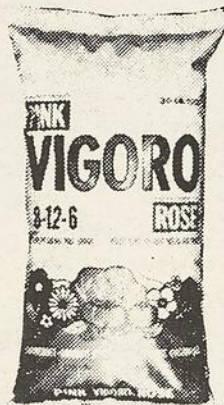
Rien d'étonnant à ce que W. H. Perron vous présente cette gamme de produits Vigoro. Car ils présagent toujours de belles réussites pour votre jardinage. Et si vous avez besoin de quelques avis à ce sujet, passez nous voir pour en discuter avec ceux qui connaissent bien les jardins. Nos experts, chez Perron, sont prêts à vous aider à réussir votre jardinage.



VIGORO DORÉ POUR PELOUSES

Pour ceux qui exigent ce qu'il y a de mieux. Le VIGORO doré assure un reverdissement rapide et soutient la croissance tout l'été.

15 lb \$3.95 30 lb \$6.95
60 lb \$12.95



VIGORO ROSE

L'engrais qu'il vous faut pour TOUT ce que vous cultivez. Engrais léger d'usage facile. Un engrais vraiment de qualité.

3 lb \$1.99 15 lb \$3.50
30 lb \$5.95



ENGRAIS HERBICIDE VIGORO DORÉ

Le VIGORO additionné de "KILLEX" nourrit votre pelouse tout en détruisant en même temps les pissenlits, les mauvaises herbes à grandes feuilles et le mouron.

20 lb \$8.95



VIGORO TOUT-USAGE

Un engrais granulaire, économique dont la formule est depuis longtemps reconnue pour les fleurs, les légumes et les arbustes.

5 lb \$1.29 10 lb \$1.79
40 lb \$5.50



VIGORO POUR TOMATES

La composition soignée de ce Vigoro assure de gros fruits fermes de couleur riche.

3 lb \$1.99



VIGORO POUR CONIFÈRES

Les éléments en dosage bien équilibré apportent une fertilité soutenue à tous les conifères et favorisent une bonne croissance.

3 lb \$1.99 10 lb \$4.95



VIGORO POUR ROSIERS

Prolonge la fertilité nécessaire aux rosiers pour développer un bon système racinaire, des tiges fortes, un feuillage sain et ces fleurs aux riches coloris.

3 lb \$1.99 10 lb \$4.95



INSTANT VIGORO

Engrais soluble à l'eau pour la fertilisation liquide des pelouses, fleurs, rosiers, légumes et plantes de maison.

½ lb \$1.10



w.h. perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval.

(½ mille au nord du pont de Cartierville)

332-3610 (Montréal et banlieues)



Ouvert les jeudis et
vendredis jusqu'à
9:00 p.m.



Vaste terrain
de stationnement
GRATUIT

Courrier

Les seuls absents seront quelques postes de radio et de télévision, ceux qui sont contrôlés par les non-francophones, ce qui laissera nos ondes presque libres. Quand à La Presse et à Montréal-Matin, ce n'est pas certain qu'ils soient représentés, les francophones n'ayant pas encore la majorité au Conseil d'administration de la Power Corporation. Le Montréal Star et la Gazette risquent, eux aussi, d'être absents à moins que, nonobstant la grève, on permette aux journalistes francophones de "scaber" ce jour-là, une espèce de prime au bilinguisme, quoi.

Bien sûr, le projet du jour I n'est pas complètement à point. A titre d'exemple, Ottawa n'a pas décidé quoi faire avec ses bureaux à Montréal. Faudra-t-il les fermer ou les laisser ouverts? C'est une décision de taille. Si Ottawa ferme ses bureaux, les Québécois pourraient dire que le fédéral c'est pour les Anglais. Si, par contre, ils demeurent ouverts, les Anglais pourraient dire qu'ils le savaient depuis toujours: il n'est qu'un maudit séparatiste, ce Trudeau-là. To close or not to close...

Avant de décréter le jour I, il faudra aussi prendre une autre décision importante, cette fois quant à la date précise.

Certaines personnes songent au 24 juin tandis que d'autres préfèrent le 1er juillet. Mais ces deux options ont été rejetées, personne ne voulant prendre un jour de congé déjà acquis. Un troisième groupe est en faveur du 4 juillet, l'anniversaire de l'Indépendance américaine et il semble que c'est cette option qui l'emportera.

Une quatrième option n'a

pas été retenue. Il n'est pas question que le jour I ait lieu le 15 novembre.

Edward Bantey
Montréal

Investissements chez les fascistes

La dernière visite effectuée par le ministre des affaires extérieures du Canada, Monsieur Dave Jamieson, en Amérique Latine, ainsi que la position du Canada face à l'aide économique internationale amènent à certaines réflexions.

Si vous voulez mon avis, je trouve tout à fait répugnantes les politiques des pays qui comme le nôtre, encouragent l'exploitation des pays sous-développés et envoient des représentants comme Monsieur Jamieson discuter rentabilité et profit avec des dirigeants d'extrême-droite, tout ça sous le couvert d'une soi-disant aide économique internationale.

Pourquoi nous faire croire qu'il s'agit de soutien pour raisons humanitaires lorsqu'en réalité, c'est plutôt un soutien de régimes militaires qui maintiennent à leur tour les paysans de ces régions dans la médiocrité et la dépendance absolue.

Lorsque vous vous installez avec vos usines, votre machinerie et votre technologie, à qui cela profite-t-il? Sûrement pas à ces paysans que vous faites travailler à des salaires minimes pour mieux remplir vos poches. Et n'ayez crainte des syndicats, ces travailleurs-là sont maintenus dans des camps de concentration, torturés s'ils lèvent le petit doigt pour contester.

Entre mourir de faim, risquer les tortures de militaires inconscients ou se prostituer

LOUEZ UNE VOITURE
HOHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMÉRICAINES
2122 MASSON
524-6836

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte
Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds
... etc ...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine
chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal

276-9067

790 Atwater, Montréal

935-6716

dans vos usines, qu'est-ce qu'un paysan, qui n'a rien d'autre à donner à sa femme et à ses enfants peut faire? Sinon vous servir pour quelques cents par jour.

Enfin pour motiver vos actes, vous nous dites, vous et vos confrères américains, qu'il est important de protéger ces pays contre l'influence communiste, car cela équivaldrait selon vos arguments, à une catastrophe pour ces pays et à la perte totale de leur liberté individuelle. Je ne nie pas que vous ayez peut-être raison, mais je vous rétorque agressivement que ce que vous appelez des "libertés individuelles" se traduit sous votre domination par des "servitudes collectives" de peuples vivants dans la crainte et la souffrance.

En conclusion, j'aimerais que vous commenciez à penser à l'échec et à l'effondrement que sont en train de subir les régimes capitalistes trop usés et de plus en plus rejetés parce que trop naïfs pour les gens qui depuis longtemps y voient clair.

Ce que vous appelez liberté est de l'oppression et ce que vous appelez aide aux pays démunis est profits pour vos entreprises.

Arrêtez donc vos "spéculations productives" ces paysans se portaient beaucoup mieux et jouissaient beaucoup plus de la vie avant que vous n'alliez y faire des profits.

Robert Juteau
1206, Dominion, #6
Sherbrooke, Qué.

Qu'est-ce qu'une majorité?

De toutes les interventions verbales provenant de l'étranger depuis le 15 novembre 1976, une des plus surprenantes est l'affirmation de Trudeau selon laquelle le référendum sur l'indépendance devra recueillir l'appui d'une forte majorité de Québécois pour être considéré comme valide à ses yeux. Ce personnage possède une curieuse logique mathématique et une conception plutôt personnelle de la démocratie.

Est-ce que Trudeau a déjà obtenu l'appui de plus de 50% des électeurs depuis qu'il est à la tête des libéraux? Pas à ce que je sache. Cela n'a toutefois pas empêché cet individu de gouverner un pays.

Le moment venu, il faudra rappeler à Trudeau que Terre-Neuve a été rattachée à la fédération canadienne par un vote de 52.44% contre 47.66% et ce, au deuxième référendum. Chez nos voisins du sud, Carter a été élu avec 52% du vote contre 48% pour Ford. De plus, seulement 55% des Américains se sont rendus aux urnes. Ainsi Carter gouverne les Etats-Unis avec l'appui de seulement 29% des électeurs. Trudeau ne lui en a pas reproché le fait lors de sa récente visite à Washington.

Une situation analogue prévaut en France où le président actuel a obtenu 50.8% des votes contre 49.3% pour son adversaire en 1974.

Il y a 110 ans, aucun référendum n'a été tenu pour décider de l'entrée du Québec dans la fédération. En fait, il y a eu un vote au parlement canadien où plusieurs députés possédaient des intérêts financiers dans le développement du réseau de chemin de fer (y compris le vendu Georges-Etienne Cartier).

Le gouvernement du Québec a l'honnêteté de consulter la population au sujet de l'indépendance et Trudeau exige une majorité claire. Ce triste sire a vraiment une conception infantile de la démocratie: si je gagne, ça compte: si je ne gagne pas, ça ne compte pas.

Michel Remillard
Sainte-Foy
Louis-Hébert

M. Camille Laurin

Je sens qu'il est de mon devoir de vous dire que j'appuie de tout coeur la Charte de la langue française. J'invite tous mes compatriotes qui ont du coeur au ventre à vous faire parvenir un mot de reconnaissance ou d'appui. Vous n'aimez pas écrire? Peu importe, la lettre (ou le télégramme) n'a pas besoin d'être longue: quelques mots seulement, par exemple:

VIVE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE!

Oui, je souhaite que votre bureau soit submergé de courts messages de la sorte que vous compilerez et qui renforceront votre assurance que l'immense majorité des Québécois sont avec vous.

Si je peux me permettre un conseil: de grâce, ne reculez pas! La pire erreur que vous pourriez faire, c'est de céder aux pressions des minorités et des détracteurs qu'on trouve hélas! parmi les nôtres. De toute façon, et vous le savez, les groupes minoritaires ne se satisferont de rien de moins que de la totale liberté d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise et de la bénédiction de nos gouvernants de nous humilier comme collectivité jusqu'au ravalement de notre langue à l'état folklorique.

Quant à moi, je travaille actuellement dans une ville à 98% francophone, dans un bureau de même proportion linguistique. Le patron qui commande à ce même bureau est unilingue anglais. Je croirai en M. Trudeau et à sa politique de bilinguisme le jour où un francophone unilingue pourra être à la tête d'un bureau anglophone d'Ontario. La belle affaire...

En conclusion, je m'étonne que les Québécois, sans être nécessairement indépendantistes, ne comprennent pas l'extraordinaire force de frappe qu'un "oui" massif prononcé au moment du référendum leur donnerait pour parler. Répondez "oui" à 75% (j'exclus bien sûr nos

chères minorités qui répondront "non" massivement) et je vous garantis que Jeanne Sauvé lâchera les communications rapidement. Mais si on fait les moutons et qu'on répond oui minoritairement, nous aurons tout le Canada anglais — et toujours nos minorités — qui se gaussent de nous pour toutes les années qui nous restent à vivre comme collectivité.

Seul un peuple vaincu et lâche ne relève pas la tête un jour ou l'autre. Québécois, "as-tu du coeur"?

Une lectrice trilingue,
Muriel Therrien-Pouliot,
3600, rue Ludger Duvernay,
Trois-Rivières (Québec)

Les 16 et 17 ans ont leur mot à dire sur l'énergie nucléaire

Messieurs Burns et Joron,

Je considère comme importante la participation des étu-

dians de 16 et 17 ans du Québec au débat qui s'amorce sur le choix des sources d'énergie nucléaire pour combler les besoins futurs des Québécois, gros consommateurs d'énergie. (...)

Les étudiants de 16 et 17 ans ont tous au moins une année de physique et plusieurs en ont même 5. Plusieurs étudiants ont déjà 3 ans d'étude en chimie appliquée. La très grande majorité d'entre eux connaissent donc bien le processus de la fission nucléaire. (...)

Nous connaissons les dangers et les implications futures et radio-actives de l'utilisation de l'énergie nucléaire en rapport avec la société.

Nos opinions sont partagées; certains sont en faveur de la construction de centrales nucléaires telle que proposée par l'Hydro-Québec; d'autres préfèrent, plutôt pour des raisons sécuritaires, la concentration de nos efforts dans la recherche de nouvelles sour-

ces énergétiques.

C'est pourquoi, je défends le droit des personnes âgées de 16 ans et plus à participer au débat énergétique et au référendum sur la question, si jamais référendum il y a. (...)

Jean Robitaille
étudiant en Sec. IV
cté de Fabre.

Le français dans l'air: commencer chez soi ...

Samedi le 26 mars 1977 à l'aéroport de Dorval, nous avons pris l'initiative de vérifier le langage courant des services d'entretien des compagnies suivantes: Québécois, Nordair et le Ministère des Transports du Québec (section aviation).

Sans exception nous avons découvert ce qui suit:

1. Tous les manuels d'entretien d'aéronefs sont en anglais.
2. Tous les catalogues de pièces sont en anglais.
3. Toutes les listes de vérifica-

tions, formules de navigabilité et de travaux sont en anglais.

4. Les entrées et les exécutions dans les livres de bord sont en anglais.

Le personnel interrogé se dit à 99% francophone et déclare préférer l'usage de la langue anglaise pour le travail sur les avions de Québécois!

Si certains groupes sont si intéressés à protéger la langue française, et ceci avec l'appui moral et financier du gouvernement provincial, il serait normal de commencer par les organismes provinciaux et d'arrêter de s'acharner constamment sur Air Canada.

Air Canada d'ailleurs, a clairement démontré son intention de respecter les droits de tous les francophones et ceci sans équivoque.

Respectueusement:

Buff Norman
Ted Pagé
Techniciens Certifiés,
Air Canada, Dorval
636-2375

LA RENAULT 30 EST ARRIVÉE!



Moteur V6 - Traction avant

- Nous vous offrons un essai, même chez vous, si vous le désirez, avec une évaluation gratuite de votre voiture.
- Échanges repris au plus haut prix.
- Financement bancaire sur les lieux.
- Super service de voitures de courtoisie gratuites.

Automobiles
Renault Ville Marie inc.
Le concessionnaire
Renault des Québécois

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)

MÉTRO VIAU
254-9971

Editorial

Partir: rêve ou menace?

Le Québec est devenu une gare imaginaire. Pas une semaine sans qu'on annonce le départ d'entreprises ou le départ des Anglais. Québécois francophones, on entend ces menaces avec un mélange d'agacement et de désespérance. Que veulent-ils et faudrait-il ne rien changer pour leur plaire? Car les Québécois ne veulent pas que le pays se vide de ses entreprises anglaises ni de ses anglophones. Et en même temps beaucoup de Québécois, la majorité sans doute, veulent des changements majeurs en faveur du français.

Cette semaine, dans un restaurant du centre-ville de Montréal, j'ai parlé à une tablée de jeunes Montréalais anglophones. "Voulez-vous partir?" leur ai-je demandé. — "Partir où, pourquoi?" — "Mais on parle sans arrêt du départ des Anglais." — "Ça, c'est les vieux. Nous, on n'a pas de maison, de business. On n'a rien à perdre. On peut partir quand on veut. Mais on n'a peur de rien."

Cette étonnante réponse amène à pousser plus loin. L'un des jeunes explique le cas de ses parents. Ils sont immigrés polonais, ils ont dû quitter, de force, une Europe éclatée, ils ont tout perdu, maison, biens, et la pensée de nouveaux bouleversements les effraie. L'ombre de l'Europe d'il y a trente ou quarante ans porte sur le Québec de 1977. Il s'agit d'émotions plutôt que de raisonnements, et inutile de tenter de raisonner ces peurs.

Cette ombre se projette dans beaucoup de lettres des lecteurs de journaux anglais de Montréal. Parfois très clairement, comme ce correspondant qui disait tout net: le PQ a été élu faute de solution de rechange, comme les Nazis l'ont été en Allemagne. Le parallèle PQ-Nazis revient de plus en plus souvent, dans le style: "On l'a déjà vu, ne nous dites pas que ça ne peut pas arriver ici." La poussière est soulevée au Québec, et dans l'imaginaire de nombreuses personnes, cette poussière devient la fumée des fours crématrices. Que dire devant ce cauchemar quand on n'ose secouer le rêveur pour l'en sortir.

Mais tous les Québécois anglophones n'ont pas vécu les horreurs du fascisme. Mes jeunes anglophones m'ont souligné que beaucoup de leurs aînés craignent tout simplement une perte de confort.

Confort matériel avant tout. Les anglophones sont en masse de classe moyenne ou moyenne supérieure. Il y

a des Anglais pauvres, mais ce n'est pas la masse.

La classe moyenne supérieure, elle compte des cadres, des professionnels, des professeurs, moins mobiles qu'ils n'aimeraient le croire (ce n'est pas si facile de rebâtir une pratique médicale ou légale dans une nouvelle ville, ou d'atteindre dans une autre province ou un autre pays le niveau hiérarchique qu'on a atteint par des années de fidélité à une même entreprise).

Cette classe compte des propriétaires de maisons unifamiliales qui, comme leurs compatriotes francophones, ont vu avec plaisir le prix spéculatif de leur maison grimper en flèche depuis quelques années, qui ont peut-être rêvé de réaliser ce capital comme un gain de loterie, et qui tout d'un coup craignent d'avoir à revendre une maison pour à peu près son prix d'achat. Ce sont des craintes privées, sans grandeur peut-être, mais qui pèsent plus lourd que la philosophie politique.

À ces évocations d'holocauste, à ces peurs quant au confort matériel, s'ajoute un malaise psychologique. "Ils sentent, m'expliquent les jeunes, que les Canadiens français leur en veulent. Ils sont prêts à sacrifier beaucoup de choses pour échapper à ce sentiment d'être haïs, à cette impression d'être rejetés que leur confirme la moindre moue d'une fille de table francophone qui s'est levée du mauvais pied."

Les Anglais constatent un fait, qu'il n'y a pas d'Anglais au gouvernement. Ils constatent aussi que le gouvernement veut donner toute sa place au français. Ils s'en jugent exclus, avec la même intensité qu'ils rejettent presque unanimement l'indépendance du Québec.

Les comprendre? Ce n'est pas facile. Voir le Québec à la fois comme une propriété qu'on nous vole et un lieu de passage qu'on peut quitter à tout moment n'est pas le fait de la majorité des Québécois. Le Québécois fédéraliste et partisan du bilinguisme peut être résolu à amener la perte du Parti québécois; il ne songera que rarement à plier bagages et s'installer à Toronto ou Buffalo. Le Québécois indépendantiste peut souffrir à l'occasion des tensions déchirantes qu'entraîne le débat actuel: il ne cessera pas de se sentir irrémédiablement lié à la terre d'ici.

À ce point de vue, en parlant si fort

de partir, les anglophones marquent eux-mêmes leurs distances par rapport au Québec qui se fait. Ils doutent eux-mêmes de leur "québécoisité" bien avant d'être rejetés par quiconque.

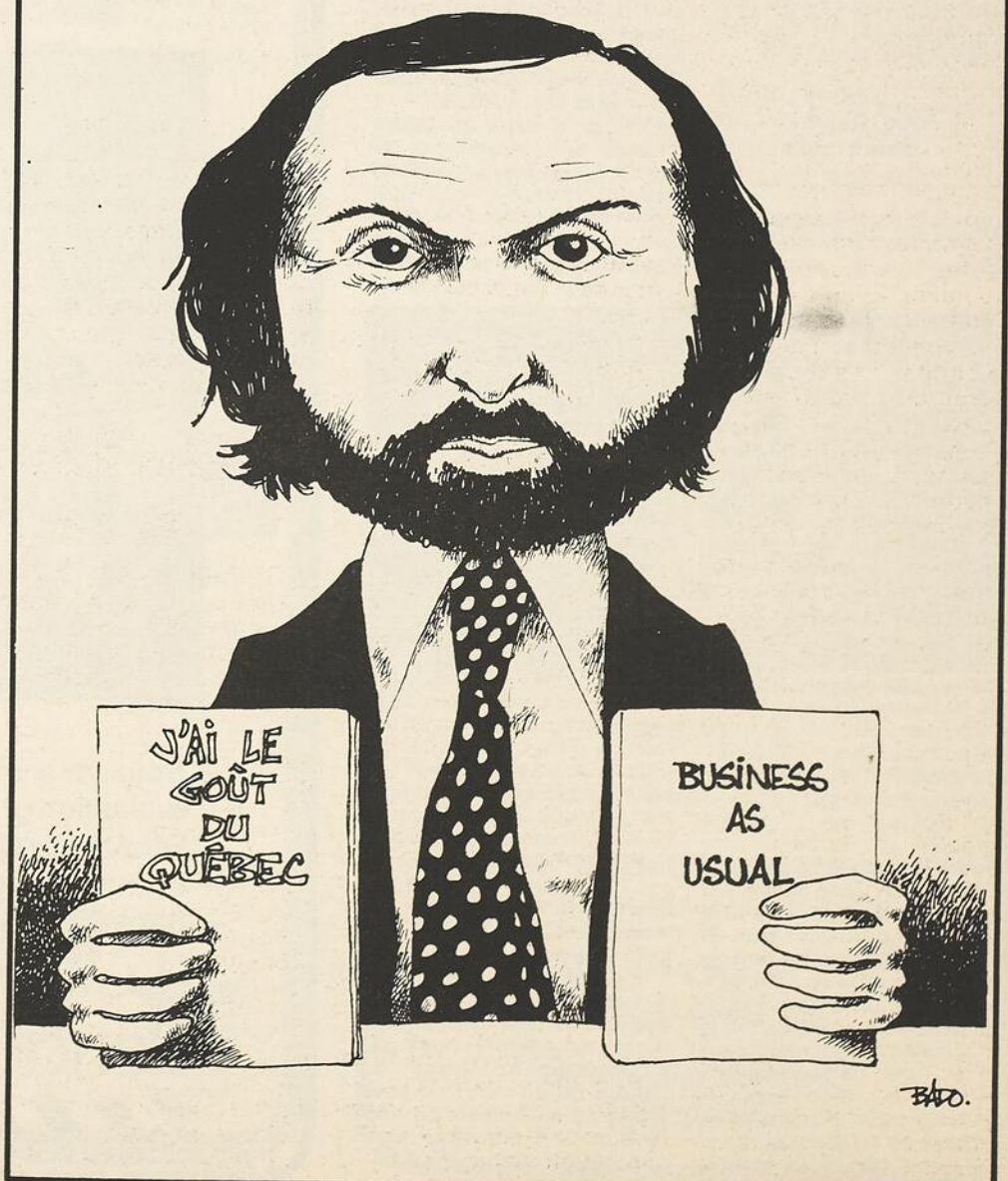
Que faire devant cet épisode de la guerre psychologique? Car la bataille de l'indépendance, du Québec français, est une guerre psychologique, un maquis gris, où les adversaires se débattent dans une matière gluante de mots.

Que faire? Pour le Québec français

qui arrive à l'âge adulte, surtout ne pas se crisper. Il ne faut pas répondre à la peur par la peur, aux injures par les injures. Un million d'anglophones ne partiront pas. Il faut sans cesse leur répéter qu'ils ont leur place ici, chez nous qui est aussi chez eux. En attendant le jour où leur cauchemar et le rêve du Québec français feront place tous deux à une nouvelle réalité commune.

Evelyn Dumas

JORON PROPOSE DEUX PROGRAMMES



Québec

La loi no 1**Fidèle
au Livre
Blanc**

textes de Michel C. Auger

QUÉBEC— La Charte de la langue française au Québec est la première loi dont le seul texte français sera officiel. C'est pour cette raison que, pour la première fois, la version française et la version anglaise ont été présentées dans ces éditions différentes.

Au delà de ces changements physiques la Charte du français apportera des changements majeurs dans tous les domaines. La Charte décrète que "le français est la langue officielle du Québec", et énumère ensuite les droits linguistiques des Québécois: droit d'exiger que l'Administration et que certains services publics communiquent avec eux en français, droit d'intervenir en français dans les assemblées délibérantes, droit de travailler en français, droit, en tant que consommateurs, d'être informés et servis en français et droit de recevoir l'enseignement en français.

Les personnes morales devront s'adresser aux tribunaux en français à moins, et il s'agit là d'une modification aux énoncés du Livre Blanc, que toutes les parties ne consentent à plaider en français.

Les citoyens pourront exiger de recevoir des communications en français de tous les organismes gouvernementaux, communautés urbaines, municipalités et organismes scolaires. Il est toutefois à noter que les CEGEPs et les Universités ne sont pas soumis aux prescriptions de la Charte selon sa version actuelle et qu'ils auront le droit de communiquer en anglais seulement avec les citoyens,

sauf en ce qui concerne leurs relations de travail.

La loi prévoit que dans tout le réseau des Affaires Sociales, les citoyens pourront exiger d'être servis en français; la loi ne prévoit cependant pas de programmes de francisation obligatoire car il s'agit d'institutions qui reçoivent des malades, des vieillards, etc...

C'est au chapitre de la langue du travail que la Charte accorde des droits tout à fait nouveaux. Il sera désormais "interdit à tout employeur de congédier ou de rétrograder un salarié pour la seule raison qu'il ne parle que le français ou qu'il ne connaît pas suffisamment une langue donnée, autre que le français." Il s'agit là d'une interdiction totale qui ne souffre aucune exception. Les employeurs devront, de plus, prouver que tout poste nécessite la connaissance d'une autre langue que le français et ce au moment de l'embauche ou d'une promotion. Ceci pour éviter que l'on exige le bilinguisme à des postes où il n'est pas nécessaire, simplement pour en interdire l'accès aux francophones. Les syndicats pourront intervenir s'ils jugent qu'un travailleur est lésé dans ses droits.

Individuellement le travailleur a trois recours, il peut faire un grief selon les procédures prévues au Code du travail, il peut aller directement devant les tribunaux civils ou faire appel à l'Office de la langue française. Le chapitre sur la langue du travail fera automatiquement partie de toutes les conventions collectives et toute violation pourra être soumise au Tribunal du travail.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TRENTÉ ET UNIÈME LÉGISLATURE
DEUXIÈME SESSION**Projet de loi n° 1**

Charte de la langue française au Québec

Première lecture

PRÉSENTÉ

Par M. CAMILLE LAURIN

Ministre d'État au développement culturel

CHARLES-HENRI DUBÉ, ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
1977**La
consommation**

Les consommateurs auront le droit d'être informés en français dans tout ce qui concerne la désignation des biens et services, l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, les modes d'emploi et les garanties. L'étiquetage devra

être français. L'affichage commercial sera uniquement en français d'ici le 1er juin 1978. Dans les trois ans qui suivront l'adoption de la loi, toutes les raisons sociales devront être en langue française.

L'enseignement

Au chapitre de la langue

**Du Livre Blanc
à la Charte**

QUÉBEC — Si le projet de loi no. 1, déposé mercredi dernier à l'Assemblée Nationale par le ministre d'État au développement culturel le Dr. Camille Laurin, ne contient pas de modifications majeures aux politiques énoncées dans le Livre Blanc, c'est parce que le ministre a pu constater, pendant sa tournée du Québec, que le projet recueillait l'adhésion majoritaire des Québécois francophones.

L'appui au projet de Charte du français transcende les lignes de partis; les députés de l'Union Nationale ont voté pour le projet en première lecture, tandis que certains mili-

tants libéraux se déclarent en faveur du principe de la Charte tout en exprimant tout de même des craintes sur certaines modalités. Le ministre Laurin pouvait aussi constater que son projet recueillait des appuis importants chez les associations ethniques les plus représentatives, qui insistent cependant pour que la Charte fasse véritablement du français la langue du travail.

**La petite histoire
de la Charte**

Les travaux préliminaires sur la Charte ont débuté au début janvier alors que quatre comités étaient formés par le cabinet du

le point du JOUR**Les chants
du cygne***"This, in my view, is an error of monumental proportions."*Peter Newman, directeur du
Maclean's Magazine

Il faut les faire chanter. Il se pourrait qu'ils chantent. Ils vont chanter.

Dans ma vie syndicaliste, j'ai vu une quantité appréciable de maîtres-chanteurs: c'était des patrons un peu ivres de leur condition, un peu portés sur le mépris, et rois partout, du moins le croyaient-ils. L'argent sonne dans la tête. Il suffisait de prêter un peu l'oreille: ce carillon de rien du tout pouvait s'entendre distinctement. Mais eux n'entendaient rien. Pour cette raison ils continuaient de porter haut. Ce port ne confère pas particulièrement d'esprit mais dispense de s'en apercevoir. Ils avaient donc des avis, les malheureux, et ces avis étaient plutôt tranchés. Notamment ils prétendaient qu'on chanterait.

Adoncques, j'ai vu cette forme de perspicacité plusieurs fois dans ma vie. Les coffres-forts à qui venaient pareilles idées prouvaient par leurs avoirs, comptables, donc liquides, qu'ils étaient très subtils. Ces matamores prouvaient par leurs avis, redoutables, donc solides, qu'ils étaient très habiles. Un certain Chagnon, chez Dupuis Frères, en 1952. Un certain Thoman ou Thomann, ou quelque chose comme ça, chez Vickers, la même année. Un certain Alexander, ex-gradé quelconque, chez Shawinigan Chemicals, en 1962. Puissants esprits. On chanterait.

L'idée qu'on chantera est une idée qui invariablement me met de bonne humeur. C'est parce qu'il y a une loi très forte et très constante, à peu près générale, à peu près infaillible, qui fait qu'on ne chante pas. Un million de dollars chantent, mais un million d'hommes ne chantent pas. C'est tout simple. Mais on voit qu'un coffre-fort n'est pas très bien placé pour le comprendre.

Dans les trois cas que j'ai cités, c'est ce Chagnon, c'est ce Thoman ou Thomann, c'est ce Alexander, qui sont tombés. Un certain temps après ces grèves, plus de Chagnon, plus de Thoman (ou Thomann), plus d'Alexander. Ils ne s'étaient pas rendu compte: c'était eux qui chantaient. Leur chant du cygne.

C'est ainsi et ce n'est pas sorcier. Arrive maintenant un McLaughlin, un pas grand'chose, un président de grande banque, un muffle, probablement une cervelle d'oiseau dans un crâne de taureau. Une monumentale erreur de la nature. Lui, ce monsieur, qui se trouve avoir, par hasard, dans ses poches, anomalie curieuse, quatre milliards qui ne sont pas à lui mais à nous, (ce qui fait huit milliards avec les quatre milliards bizarrement rendus dans les voûtes d'Ottawa au moment même où l'on constate qu'ils sont disparus des nôtres), (on n'a pas fini de trouver dans les sacs du voisin ce qui manque dans nos sacs), eh bien! ce monsieur vient de dire à peu près précisément que les Québécois chanteront. C'est une excellente nouvelle.

M. Peter Newman, qui n'est pas un imbécile et qui pour cette raison distingue très bien ceux qui le sont, déclare, à propos du chantage financier qu'il voit s'exercer contre nous (je traduis librement): "A mon avis, c'est une erreur proprement monumentale". Il a raison, mais la raison n'a jamais fait fléchir, autrement dit réfléchir, un crédit muni d'un compte de banque.

La morale de ces histoires? Les Québécois sont le peuple, sont comme le peuple: s'ils chantent, c'est parce qu'ils auront le goût de s'amuser. Sur-tout eux. Avis donc.

Pierre Vadeboncoeur

Fidèle...

d'enseignement, les critères d'admissibilité à l'école anglaise énoncés dans le Livre Blanc sont maintenus.

Les enfants pourront recevoir l'enseignement si l'un des parents a déjà fréquenté l'école anglaise au Québec ou dans un pays étranger, s'il est établi au Québec avant l'adoption de la Charte ou si les enfants ont un frère ou une soeur aîné à l'école anglaise.

L'un des critères était controversé parce qu'il établissait une distinction entre les enfants dont les parents avaient fréquenté l'école anglaise au Québec et ceux qui avaient fait leurs études dans une autre province du Canada. Cette règle a été maintenue à cause des problèmes particuliers de la région de l'Ouataouais.

En permettant aux enfants dont les parents ont étudié à l'école anglaise dans le reste du Canada de fréquenter les écoles anglaises du Québec on aurait, en quelque sorte, facilité la venue à Hull de fonctionnaires fédéraux trop souvent unilingues anglo-

phones qui seraient venus rompre l'équilibre démographique déjà précaire de la région. Le député de Hull, Jocelyne Ouellette, serait d'ailleurs opposé à tout changement à la Charte sur ce sujet.

L'articles 60 et 172 indiquent la priorité de la Charte sur toutes les autres lois du Québec y compris la Charte des droits et libertés de la personne. Il semble cependant que cet article sera modifié dès la deuxième lecture. Les membres du Cabinet veulent, en effet, que la Charte du français et la Charte des droits et libertés de la personne soient sur un pied d'égalité et non que la Charte du français soit prioritaire sur toutes les autres lois.

La Régie de la langue française sera transformée en Office de la langue française, ce qui entraînera la disparition du Conseil d'administration de la Régie que l'on accusait de freiner trop souvent les entreprises de francisation de la Régie.

L'Office aura un président nommé pour dix ans; c'est l'Office qui pourra donner les certificats de francisation qui seront

obligatoires pour obtenir tout contrat, subvention ou aide du gouvernement. Les entreprises récalcitrantes se verront imposer des amendes en plus de perdre les contrats gouvernementaux et paragouvernementaux.

Une commission de surveillance veillera à l'application de la loi. Cette commission sera indépendante de l'Office afin que ce dernier ne soit à la fois juge et partie.

Une commission de toponymie aura la charge de franciser les noms de lieux du Québec. Il ne s'agira pas de traduire Sherbrooke ou Huntingdon mais plutôt de s'assurer que les rues Church deviendront rue de l'Eglise et de voir à ce que les noms amérindiens soient écrits selon une orthographe française.

Si la Charte est adoptée avant juillet, les mesures qui touchent la langue d'enseignement entreront en application à la rentrée scolaire de l'automne 1977 et les autres dispositions entreront en vigueur progressivement selon des modalités qui seront connues sous peu.

Du Livre...

ministre Laurin. Chacun d'eux avait à élaborer les grands traits de la nouvelle politique de la langue. L'un de ces comités s'occupait de l'épineuse question de la langue d'enseignement, un autre de l'administration publique et des corporations professionnelles, un troisième étudiait les politiques en matière de langue du travail et des entreprises et un dernier comité était chargé d'étudier les questions de langue des affaires et du commerce.

Au début février, le rapport de chacun de ces sous-comités était remis au comité de coordination, présidé par M. Guy Rocher, chargé de préparer un mémoire qui fût remis au Conseil des ministres à la fin du mois de février.

Au Conseil des ministres

Les discussions furent assez animées. Certains membres du Cabinet et le premier-ministre lui-même, tout en étant d'accord avec les grandes orientations du mémoire (qui ressemblait déjà beaucoup au projet de loi déposé mercredi dernier), s'interrogeaient sur l'opportunité de déposer un tel document à ce moment-ci. Un comité

d'étude fut néanmoins formé par le Cabinet composé de cinq ministres, dont MM. Lévesque et Laurin, de M. Louis Bernard du bureau du premier-ministre, de M. Guy Rocher qui agissait comme secrétaire et du haut-fonctionnaire Claude Rioux; ce comité était chargé de soumettre un projet définitif au Cabinet, ce qu'il fit à la mi-mars. Au Cabinet le projet pouvait compter, entre autres, sur l'appui énergique des ministres "à vocation économique" soit MM. Parizeau et Landry.

Pendant ce temps des hauts-fonctionnaires se chargeaient de "traduire" le mémoire en termes juridiques et à préparer une première version du projet de loi. D'autre part un groupe de fonctionnaires du cabinet du ministre Laurin commençait la rédaction des chapitres un, deux et quatre du Livre Blanc, le chapitre trois sur les intentions législatives du gouvernement devant attendre l'approbation législative du gouvernement devant attendre l'approbation finale du Cabinet qui ne devait venir qu'à la fin mars.

C'est devant des tribunes pleines à craquer, que mercredi dernier, le ministre Laurin déposait son projet de loi à l'Assemblée Nationale. Les députés pé-

quistes lui firent une ovation debout tandis que les députés de l'Opposition officielle choisissaient de voter contre le projet de loi dès sa première lecture, un geste hautement inhabituel qui indique une opposition farouche au principe même du projet.

Les députés de l'Union Nationale, aux applaudissements de leurs collègues péquistes, ont voté pour la Charte lors du vote de première lecture. Le député de Pointe-Claire, M. Bill Shaw, qui avait pourtant affirmé la veille qu'il voterait en faveur du projet de loi (et qui avait même pris la peine d'envoyer un communiqué à tous les journalistes pour bien publiciser sa déclaration), était absent au moment du vote. Il fut accueilli à son retour dans l'Assemblée par les cris de "Coward! Coward!" (Poltron! Poltron!) lancés par le député libéral George Springate.

Un incident est venu marquer le dépôt du projet de loi; le Dr. Laurin qui voulait dire "le français sera la langue des dénominations" a lancé "le français sera la langue des dominations". Le Chef de l'Opposition n'a pas manqué de souligner le "lapsus révélateur" du ministre. Les psychiatres, eux, n'ont pas le droit de faire des lapsus...

Un État français

auquel Londres et l'histoire nous donnent droit depuis deux cents ans

Les mythes ayant la vie dure, celui des prétendus "droits acquis" de la langue anglaise au Québec doit être confronté à l'histoire constitutionnelle du pays depuis la Conquête. Voici une fresque historique qui montre qu'il n'y a pas de tels "droits acquis" et que le Québec est un pays juridiquement français jusque dans les fondations de l'histoire. À lire pour éviter que l'on divague autour de soi.

par Alain Pontaut

La conquête n'a pas anglicisé

Aux Néo-Québécois qui, dans le sillage de la minorité anglophone, parlent, à propos de la langue, de "droits acquis" ou de libre choix pour leurs enfants, M. François-Albert Angers répondait récemment à la télévision qu'ils étaient sans doute excusables, compte tenu de notre situation coloniale, d'aussi mal connaître une histoire, celle du Québec, qui eût dû normalement devenir la leur. Elle est en effet, sur ce point, fort éloquent et apporte la preuve que la Charte du français au Québec est la seule conclusion logique que l'on puisse tirer, dans ce domaine essentiel, de deux siècles de polémiques et de combats douloureux, l'aboutissement normal de ce qu'on a appelé "Le Choc des langues au Québec" de 1760 à aujourd'hui.



F.A. Angers

Ils sont excusables

Refaisons brièvement cet itinéraire pour nous en convaincre: il fixe très clairement cette vérité paradoxale que, malgré les Plaines d'Abraham et deux cents ans d'état colonial ou provincial, le Québec a toujours été reconnu, sur le plan constitutionnel, "comme un pays exclusivement français et destiné à le demeurer".

son pays, n'infirme pas cette reconnaissance. Les Pères de la Confédération n'ont en effet proclamé aucune des deux langues comme étant la langue officielle du Canada. Comme bien de leurs prédécesseurs, fussent-ils premiers

ministres à Londres, comme l'Attorney général J.-A. MacDonald il y a cent ans, ils ont considéré que la langue coutumière majoritaire officielle devait être l'anglais pour le Canada et le français pour le Québec. Voilà une réalité que les services fédéraux d'immigration ont rarement enseignée — mais c'est leur faute, pas celle des Québécois — aux nouveaux venus en ce pays.

Mais pourtant, disent certains, la Conquête... En convenant, sans doute, que c'est une histoire singulière, rappelons qu'au lendemain de cette conquête, après 1760, l'effondrement de la Nouvelle-France et le Traité de Paris, même si le nouveau maître ne s'engage dans ses traités qu'à respecter les droits religieux du conquis, aucune tentative n'est vraiment faite pour angliciser cette communauté homogène de 65.000 habitants, invitée du reste, pour l'essentiel, à régler elle-même ses problèmes. Sauf exceptions, Lionel Groulx peut noter dans son *Histoire du Canada français* que "jugements et arrêtés des tribunaux du régime provisoire sont rendus en français". En 1952, c'est un document officiel du gouvernement d'Ottawa sur les lois anté-

rieures à la Confédération qui nous rappelle aussi, concernant cette période que "le gouverneur s'appliqua, dans toute la mesure du possible, à suivre les lois et les coutumes des habitants".

Le passé respecté

Historien de ce long débat linguistique, F.-A. Angers, dans **Les Droits du français au Québec** (Editions du Jour, 1971), cite aussi Thomas Chapais, historien fort conservateur et fils d'un des Pères de la Confédération. Chapais écrit dans son **Cours d'Histoire du Canada** que "ni M. de Ramezay, ni le marquis de Vaudreuil (aux capitulations), ni les plénipotentiaires du roi de France (au Traité de Paris), n'avaient semblé croire qu'il était nécessaire de stipuler en faveur du français". Cela allait de soi: cette langue "faisait corps avec les individus, les familles et le peuple" et "il n'était pas plus nécessaire de stipuler pour elle que de stipuler pour la vie des Canadiens".

On dira que le roi d'Angleterre ne l'entendit pas ainsi. L'étonnant de l'affaire est pourtant que, lorsque, en 1763, l'imposition de l'anglais dans les lois et les tribunaux est faite à la colonie par proclamation royale, cette décision se heurte non seulement au refus indigné de la population mais, beaucoup plus efficacement, à l'avis contraire émis en avril 1766 par le procureur général du royaume, William De Grey, et par le solliciteur général Yorke. Nonobstant l'opinion du roi, qu'ils rejettent, ces maîtres de la loi britannique établissent ainsi leur sentence: "On ne peut entreprendre de changer subitement les coutumes à violence. Le Canada est une ancienne et grande colonie, depuis longtemps peuplée et cultivée surtout par des sujets français." Le souverain se le tiendra pour dit. Le document fédéral de 1952 cité plus haut confirme donc aussi à cet égard "qu'il paraissait absurde de vouloir administrer la justice au Canada dans une langue inconnue et sans le concours des Canadiens". Au reste, le

procureur De Grey avait tout loisir de s'appuyer sur le rapport de quatre éminents légistes londoniens adressé l'année précédente aux Lords d'un Comité du Conseil Privé. Sans préjuger de l'avenir, ce rapport stipule que "les diverses cours devront admettre les coutumes et les usages français qui ont prévalu jusqu'à présent au Canada à cet égard et se baser sur ceux-ci pour leurs procédures." Ce qui fait obligation au vainqueur de connaître la langue du vaincu! Le rapport poursuit en effet: "Pour rendre ces dispositions efficaces, il faudra voir à ce que non seulement le juge en chef, mais aussi les juges inférieurs comprennent la langue française; et que l'un de ces juges au moins soit bien au courant des coutumes et des usages français susmentionnés."

Le régime est toujours français

On ne voit donc toujours pas trace, dans ces démarches d'après conquête, de "droits acquis" par la minorité, fut-elle sujette du roi victorieux. Mais il y a mieux. Avec le triomphe des vues modérées d'un Carleton, désireux, en 1774, de s'assurer la sympathie des Canadiens face à la menace américaine. Avec cet Acte de Québec qui, d'un coup, rétablit les lois civiles françaises et assure aux Canadiens possession et jouissance "de leurs propriétés et de leurs biens avec les coutumes et usages qui s'y rattachent et de tous les autres droits civils..." Ainsi, et même si elle n'est pas spécifiquement mentionnée, la langue française demeure donc, comme le précise un orateur aux Communes de Londres, en "possession d'état". Malgré la Conquête, et quinze ans après, le régime linguistique du futur pays québécois est un régime français.

Mais il y a mieux encore. Avec pourtant ce grand ennemi de la France qui s'appelle William Pitt, adversaire implacable de la Révolution et de Napoléon. Il y a la Loi de 1791 qui amende l'Acte de Québec et divise le territoire en deux provin-

ces: le Haut et le Bas-Canada. Fureur des Anglais canadiens, qui s'explique simplement par ces chiffres et ce rapport de force. Population totale: 160,000 habitants, dont 25,000 sont anglophones. La moitié de ces derniers forme sans doute la grande majorité de la population du Haut-Canada; celle du Bas-Canada est francophone à près de 90%. C'est pour cela, et par le fait grandissant qu'elle constitue une nation, que cette population, malgré la Conquête et les tentatives anglaises ultérieures, malgré l'inconsistance de la plupart de ses gouvernements successifs jusqu'à nos jours, n'a pas été assimilée.

Les Canadiens maîtres chez eux

On comprend que les Anglais de 1791 se déclarent trahis: qu'on imagine seulement que, même dans le Haut-Canada, ils se voyaient contraints, eux, les vainqueurs, de vivre sous le régime des lois françaises! Pourquoi William Pitt a-t-il agi ainsi? Volonté de diviser pour régner? Générosité temporaire et circonstanciée, par certitude, comme plus tard Durham, d'une assimilation inéluctable? Comme l'observe François-Albert Angers, quels que soient les mobiles qui ont inspiré Londres, "ils revêtent extrêmement d'importance en ce qu'ils constituent les fondements juridiques de nos droits et des obligations des Anglo-Canadiens eux-mêmes à notre endroit en vertu de leurs propres lois et coutumes."

En fait, Pitt ne croit pas à une fusion, qui ne serait génératrice que de discorde. Convaincu de la supériorité des lois anglaises, il compte sur l'expérience et sur le temps pour que "les sujets français (il ne dit pas: ex-français) se convainquent" d'eux-mêmes de cette supériorité. "Mais ce qu'il faut admettre, affirme-t-il, c'est qu'ils doivent être gouvernés à leur satisfaction." Chapais observe: "Évidemment l'idée de Pitt était bien d'établir les Canadiens maîtres chez eux."



Le chanoine Groulx Notre État français, nous l'aurons

Ça vous a un petit air de Révolution tranquille! Et Jean-François Garneau, avant Chapais: "Par là, le Premier ministre de la Grande-Bretagne annonçait aux Canadiens, au nom de son pays, que leur nationalité serait respectée conformément aux droits des gens et que le Canada serait partagé en deux provinces, afin qu'ils puissent jouir sans trouble de leurs lois et de toutes leurs autres institutions dans le territoire qu'ils occupaient".

En 1792, dès l'ouverture de la législature, la bataille s'engage violemment: sur la question du choix de l'"orateur" et, bien sûr, de la langue employée. Les Anglais arguent de leur titre de vainqueurs, les Canadiens du droit de la majorité. Celle-ci doit consentir à la rédaction dans les deux langues, ce qui, écrit Chapais, "n'impliquait la primauté d'aucune des deux." Devant manoeuvres et attaques du parti anglais, Chartier de Lotbinière rappelle l'Acte de 1791: "Croyons, monsieur le Président, que si l'intention du Parlement britannique avait été d'introduire la seule langue anglaise dans notre législature, il en au-

rait fait mention expresse." Les amendements anglais sont successivement rejetés et lorsque le lieutenant-gouverneur signale à Londres comme l'usage du français risque de "mettre dans un embarras considérable le Gouverneur appelé à sanctionner un acte passé dans une langue étrangère", Londres donne raison aux "sujets de Sa Majesté", mais n'en maintient pas moins implicitement à la majorité l'usage de sa langue, consacrée par les dispositions constitutionnelles.

Une nouvelle chance

La bataille continue, marquée par l'insolente impatience de la minorité de voir toujours repousser une conclusion qui lui paraît pourtant dans la logique des choses. "Après 47 ans de possession britannique, lit-on dans le *Mercury* du 27 octobre 1806, il est temps que la province de Québec devienne anglaise". Toujours présent dans les années suivantes ce débat linguistique prend cependant de plus en plus l'allure d'un conflit entre

deux nations. Et c'est la rébellion de 1837 qui, pour avoir d'autres motifs que linguistiques, n'en utilise pas moins ce cri vital de ralliement... jusqu'à ce que l'Acte de 1840 prescrive l'anglais, sans doute, comme langue officielle des "documents originaux", sans toutefois enlever au français le droit d'être la langue des débats.

C'est l'époque noire. En 1842, Lafontaine, chef reconnu des Canadiens-Français, répond à l'Assemblée à un ministre qui le somme de parler anglais: "Je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes. Canadiens-Français, ne fût-ce que pour protester contre cette cruelle injustice... qui tend à proscrire la langue d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même..." Et non seulement ce n'est pas la fin de la résistance mais cette époque noire va presque se transformer, deux ans plus tard, en époque rose. En 1844 en effet, les circonstances poussent le gouverneur Metcalfe à prier Londres de dénoncer l'article

Dépôt initial
minimum
\$5,000

DÉPÔTS GARANTIS
DÉPÔTS GARANTIS

1an: 8 $\frac{1}{4}$ % INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
2ans: 8 $\frac{1}{2}$ % INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
5ans: 9 $\frac{1}{4}$ % INTÉRÊT ANNUEL

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou
directement à la Fiducie du Québec.
au soin de:

FIDUCIE DU QUÉBEC
5, Complexe Desjardins
C.P. 34, Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E4
Tel.: 281-8979

41 de l'Acte d'Union qui porte sur les restrictions imposées au français dans l'exercice législatif. Et voilà que Londres y consent quatre ans plus tard, avec cette conséquence que, après ce court entracte, le français retrouvait par enchantement son statut de 1792, celui de la langue de la majorité, donc du pays.

Des gouvernants agenouillés

On pourrait dire que, après 1867, et malgré l'article 133, qui ne fait que permettre aux Québécois anglophones de revendiquer des privilèges, ou un état de fait, de présence, d'ancienneté, de tout ce qu'on voudra, mais pas précisément des "droits acquis" par quelque constitution, il n'existe absolument rien, avant-hier, comme hier, comme aujourd'hui, rien, sinon la sujétion ou la peur, qui inter-



Venez rencontrer Rhéal Brisson, Président

SAAB

La voiture suédoise parfaite pour le Canada.

Traction avant, servo-freins à disque aux quatre roues, carrosserie du type cage de protection, siège du conducteur à chauffage électrique... la SAAB est la voiture parfaite pour le Canada. Et pour vous.

Venez essayer la SAAB.
**BOULEVARD ST-MARTIN
AUTO INC.**
1430 boul. St-Martin
Chomedey, Laval —
667-4960

(Dépositaire de SAAB — B.M.W.)
Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides à 5 minutes à l'est de l'Hyper-marché

dise à un gouvernement québécois de proclamer, dans le respect des autres, l'officialité du français sur son territoire. Malheureusement, pendant près d'un siècle, au lieu de ratifier par une telle mesure une situation constante du droit coutumier au Canada et alors même qu'ils se trouvent maintenant dotés d'un Etat provincial, les gouvernants de la seule province française du pays, et qui doit l'être, pour survivre, autant que l'Ontario est anglais, s'agenouillent constamment, au lieu de gouverner, devant Ottawa et les intérêts privés.

La défense vitale de la langue se trouve ainsi abandonnée à des individus et des associations qui, eux, tiennent par bonheur bien haut un flambeau dont le gouvernement est toujours peureusement ébloui. Dans cette situation, alors que la dénaturation et l'anglicisation des francophones s'accroissent dans et hors du Québec, on en vient à considérer comme un prodige l'initiative d'un Armand Lavergne qui parvient en 1910 à forcer le gouvernement à imposer le français aux entreprises québécoises de services publics! Il lui a fallu pour cela l'appui de plus de 430,000 signataires...

Des vœux pieux à l'émeute

Comme symbole de cet aveuglement et de ce manque de fierté, on cite le cas de Duplessis, grand champion supposé de l'autonomie, que l'on voit retirer honteusement, pour ne pas déplaire aux Anglais du Québec et de l'Ontario, une loi — pourtant adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 15 avril 1937 — donnant priorité au texte français du Code civil. Ce français est sa langue d'origine et on peut presque dire qu'il n'en a jamais eu d'autre!

La suite est mieux connue, qui passe, en 1961, par les premiers beaux discours culturels de Lesage, écrits, il est vrai, par Georges-Émile Lapalme, et puis par ses haussements d'épaules devant le Livre blanc et le "français prioritaire" de Pierre Laporte. Mais, avec cette époque de renaissance sociale, prolongée par une certaine attitude de fierté de Daniel Johnson, le problème linguistique se met à bouillir dans la population, une population à la fois plus menacée et mieux informée, qui va bientôt remplacer les exhortations en

vase clos et la paisible indignation des ligues en congrès par la descente dans la rue, quelquefois par l'émeute.

C'est que le bill 85 s'est transformé, sous Jean-Jacques Bertrand, en une loi 63 qui, sous le prétexte de "promouvoir la langue française au Québec", crée ces deux précédents — ahurissants dans le contexte historique — de la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle dans le Québec et du libre choix des parents à la langue d'enseignement de leurs enfants. C'est nier totalement et le caractère national du Québec et la préservation qu'il a obtenu, pendant deux siècles difficiles, des droits et de l'exclusivité de sa langue. Issue d'un gouvernement québécois, en 1969, à un moment où le poids politique de la majorité est devenu déterminant, cette loi fait en somme, contre la langue de la majorité, ce que le gouvernement de Londres s'est à peu près toujours refusé à faire.

La seule conclusion

Et c'est Bourassa, la Commission Gendron, la loi 22 enfin, qui, jouant sur les mots et sur les deux tableaux, provoque la colère des francophones malgré le hochet du "français langue officielle" et suscite l'hostilité des anglophones et des groupes ethniques, tout en multipliant très concrètement les inscriptions à l'école anglaise. Au reste, ces libéraux, qui prétendent effacer le souvenir de l'odieuse loi 63, ont tout de même commencé par la voter.

Et c'est le 15 novembre 1976. Et il faut aujourd'hui vraiment refaire l'itinéraire du débat linguistique depuis 1760 pour comprendre la portée, la logique et le bien-fondé de l'actuelle Charte du français au Québec. Pour une fois en effet, avec cette Charte qui pourra bien susciter quelques réserves de détail, le gouvernement du Québec aura tiré des faits de l'histoire et de la logique des dispositions constitutionnelles successives la seule conclusion qui s'imposait. N'allons pas croire que, rendu à ce point de son histoire, le peuple québécois en eût accepté une autre. Comme disait il y a quarante ans l'historien Lionel Groulx dans un discours prononcé sur les Plaines d'Abraham: "Notre État français, nous l'aurons!"

Le dessus du panier

Les anglophones occupant le dessus du panier, on comprend qu'ils défendent des droits qui souvent ne sont en fait que des privilèges. Quatre études sociologiques ont montré ce qu'il en est d'eux et ce qu'il en est de nous.

par Ahmed Jazouli

Le francophone reste désavantagé par rapport à l'anglophone quand il s'agit de mobilité et de promotion sociale. C'est du moins la conclusion d'une étude qui vient d'être publiée par les Presses de l'Université de Montréal dans le dernier numéro de la revue **Sociologie et Sociétés** et qui a été menée par un groupe de chercheurs dont les principaux sont Hugh A. McRoberts, John Porter et Monica Boyd.

Cette étude, qui s'intitule "Différences dans la mobilité professionnelle des francophones et des anglophones", montre que le Canadien francophone est moins susceptible d'échapper à ses origines que le Canadien anglophone. Selon les auteurs, lorsqu'il met fin à ses études, le Canadien francophone ne peut accéder à un statut socio-économique aussi satisfaisant que le Canadien anglophone.

Non seulement les francophones sont-ils légèrement désavantagés lors de l'obtention de leur premier emploi, ajoutent ces auteurs, mais ils le sont aussi quand il s'agit de changement d'emploi, d'avancement et d'autres avantages qu'ils devraient normalement retirer de leur éducation.

Cette analyse est la quatrième du genre. La première, réalisée par Rocher et de Jocas et publiée en 1957, démontrait que les Anglais jouissent des postes plus élevés dans la hiérarchie sociale et d'une plus grande possibilité de promotion que les Français; la deuxième, menée

par Dofny et Muriel Garon-Audy et publiée en 1969, confirmait le résultat de la première et démontrait en plus qu'au cours de la décennie écoulée, les différences entre les Français et les Anglais avaient diminué tant en termes d'acquisition d'un statut socio-économique élevé qu'en termes de promotion sociale; enfin la troisième, qui a été menée par Cunco et Curtis et publiée en 1975, mais qui, à cause de la faiblesse de ses échantillons, ne permet pas un examen poussé des résultats.

La différence entre ces études antérieures et celle qui vient de paraître est surtout d'ordre méthodologique et réside entre autres dans le fait que les premières limitaient leur analyse aux deux groupes francophone et anglophone du Québec, alors que la dernière porte sur les francophones du Québec en comparaison avec les anglophones de tout le Canada (le Québec inclus).

On note cependant un point commun à la troisième analyse menée par Dofny et Muriel Garon-Audy et à celle qui vient d'être publiée: c'est la conclusion à l'effet que les différences entre Français et Anglais iraient en diminuant. Mais, fait remarquer M. Paul Bernard, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, cette diminution ne semble exister que chez les groupes de jeunes qui viennent d'atteindre 16 ans. Plus ces groupes vont vers la quarantaine, plus les différences réapparaissent. Selon M. Bernard, si les différen-

ces semblent s'atténuer, c'est à cause du progrès économique du pays, qui a permis une création énorme d'emplois et non parce que les Anglais voulaient "donner une chance" aux Français. D'ailleurs, note M. Bernard, les auteurs de la dernière analyse eux-mêmes reconnaissent que si celle-ci portait exclusivement sur les anglophones du Québec comparativement aux francophones du Québec au lieu de porter sur les anglophones du Canada et les francophones du Québec, cette atténuation n'aurait peut-être pas été si évidente.

Les conclusions de cette dernière analyse viennent en quelque sorte confirmer ce que l'un des auteurs, M. John Porter a déjà avancé dans son livre célèbre, **The Vertical Mosaic**. Dans cette oeuvre qui a mérité le prix McIver de l'American Sociological Association, M. Porter étudie le pouvoir des classes sociales au Canada et vient à la conclusion que l'élite politico-économique et sociale reste une classe fermée et inaccessible. Ce que M. Porter affirme au sujet de la société canadienne, les auteurs des études citées plus haut l'affirment aussi, mais au sujet de la société québécoise où ce sont les Anglais qui tiennent la place de l'élite.

Ainsi, quand les Anglais du Québec contestent le Livre blanc, c'est davantage pour conserver leurs privilèges que pour défendre de prétendus droits linguistiques.

L'ASSURANCE AUTOMOBILE... UN PROJET "CITRON"?



Les assureurs critiquent le flou du projet Payette

par Evelyn Dumas

On ne s'attendait pas à ce que les assureurs privés se réjouissent du projet d'assurance automobile du ministre Lise Payette, projet qui leur retire tout le champ d'indemnisation des blessures corporelles. Le seul suspens qui restait, avant la tenue de la conférence de presse du Bureau d'Assurance du Canada, mercredi à Montréal, était de savoir comment ils attaquaient le projet. Ils ont mis largement l'accent sur les inconnus que recèle le projet du ministre, qualifié par M. Guy Saint-Germain de "document rudimentaire".

Le BAC s'était déjà prononcé en faveur d'un régime d'assurance à responsabilité partielle en matière de dommages corporels, qui éliminerait la notion de faute pour la majorité des cas, laissant aux individus la possibilité de poursuivre pour obtenir davantage dans les "cas graves". Le tout évidemment sous l'emprise de l'entreprise privée.

Les dirigeants du BAC continuent de demander que toute l'assurance au-

tomobile soit laissée au secteur privé. A leur avis le système privé assure une plus grande efficacité à des coûts moindres qu'un régime public.

Ils affirment qu'ils ne défendent pas les profits du secteur privé. La création d'un monopole d'État pour l'indemnisation des blessures matérielles enlèverait aux assureurs privés, selon eux, quelque 30 à 40% des primes qu'ils perçoivent en ce moment — "à peine ce que représente l'inflation depuis quelques années", note M. Saint-Germain, mais par contre les assureurs seraient libérés d'un énorme passif, soit les indemnités qu'ils doivent en ce moment verser pour les blessures corporelles.

Quand aux coûts du maintien de deux régimes parallèles, l'un, sans notion de faute, étatique, pour l'indemnisation des blessures corporelles; l'autre, maintenant la notion de responsabilité, sous contrôle privé, pour les dommages matériels — le BAC s'en prend au manque

de précisions du projet Payette.

Le projet du ministre, quant aux coûts, ne donne que "neuf lignes de chiffres," déplore le directeur du BAC, M. Charles Moreau, soulignant que "puisque les données de base et le processus de calcul n'ont pas été révélés, il est pour le moment impossible de vérifier les coûts qui ont été avancés."

Scepticisme

Mais le BAC est déjà très sceptique quant au réalisme du taux de 6% des primes suggéré par le projet Payette comme coût du régime étatique d'indemnisation des blessures corporelles. Il croit que les frais d'administration seront plus près de 12% que de 6%. Pressé d'indiquer des critères qui permettent d'évaluer les coûts, M. Moreau se replie cependant derrière l'argument qu'il est impossible d'estimer les coûts tant que le mode de financement du régime ne sera pas connu.

De manière générale, le BAC estime que les frais inhérents à un système bu-

reaucratique et au penchant au gaspillage dans les activités étatiques dépasseraient largement le niveau des profits qu'amassent en ce moment les assureurs privés. "Le fait d'être obligé de réaliser des profits garantit l'efficacité du secteur privé," affirme M. Sébastien Allard.

D'autre part, si les assureurs privés craignent que le projet d'indemnisation uniforme sans égard à la responsabilité, pour les blessures corporelles, entraîne une surcompensation de certaines victimes, ils affirment aussi que dans certains cas, le régime public proposé serait moins

généreux que le régime privé actuel. Ainsi, M. Saint-Germain note: "Le projet du ministre prévoit le versement d'un montant forfaitaire de \$10,000 pour le décès d'un conjoint qui n'est pas soutien de famille mais qui laisse des enfants. En ce moment, le régime privé accorde souvent \$20,000 et \$30,000 pour la mort d'une épouse. Qui peut prétendre compenser la mort d'une mère de quatre enfants par \$10,000?"

Les investissements

Le BAC défend aussi la

politique d'investissement des compagnies d'assurance. En 1975, affirme un feuillet d'information, les compagnies interrogées (80% des membres du BAC) avaient réinvesti au Québec 96.5% des primes recueillies, soit des investissements de \$621.7 millions.

La plus grande part de ces investissements sous forme d'obligations: du fédéral (73.4 millions), du Québec (\$108.6 millions), des municipalités et commissions scolaires (\$29.3 millions), de compagnies (\$231.8 millions).



éonizer

le seul anti-rouille recommandé sans réserve par l'A.P.A.

l'Association pour la Protection des Automobilistes

L'A.P.A. ne décerne pas de médailles.

Elle ne fait que reconnaître la valeur d'un anti-rouille qui résiste vraiment à la rouille.

L'A.P.A. enquête

Avant d'accorder à éonizer une recommandation sans réserve, les représentants de l'Association pour la Protection des Automobilistes ont examiné soigneusement les normes du traitement anti-rouille éonizer. Ils ont eu accès aux dossiers de milliers de véhicules éonizés. Ils ont complété leur enquête auprès de compagnies qui utilisent d'autres procédés de traitement anti-rouille.

Résultat: seul éonizer est recommandé sans réserve par l'A.P.A.

L'éonization, un procédé exclusif

Mis au point par des ingénieurs spécialisés, ce procédé repose sur des méthodes strictement scientifiques, adaptées à chaque modèle de véhicule. En effet, pour chaque modèle

de voiture ou de véhicule commercial, une fiche sur micro-film définit les points d'application de l'éonization: selon le modèle, on compte jusqu'à 125 points d'application sous le véhicule et jusqu'à 190 points pour la partie supérieure du véhicule.

A chaque étape de l'éonization, une vérification est faite pour s'assurer que les normes éonizer ont été respectées.

Avant d'accepter la première offre d'anti-rouille qui vous est faite, prenez la peine de vous renseigner et de comparer.



Le seul anti-rouille qui résiste vraiment à la rouille

1095, rue St-André (au sud de Dorchester)
6800 ouest, rue St-Jacques (à l'ouest de Cavendish)

483-2333

ENCAN PUBLIC

**ENCAN PUBLIC
GÉANT
DE 2 JOURS**

VENDREDI LE 6 MAI & SAMEDI LE 7 MAI, 1977

ENCAN PUBLIC

**Dans l'affaire de la faillite de
CERAMACRAFT REG'D. LESLIE J. BROWNE
L.B.I. CO. LOFUS MFG CO. REG'D
(Michael Kovshoff C.A. Syndic)
MECHBEC INC. (C.A. Michaud Syndic)
J.A. BERTHEAUME
(J. Guy St-Georges C.A. Syndic)**

Principalement pour notre compte et/ou celui d'autres parties
Nous avons concentré les biens de ces dites faillites et de nombreuses autres et nous les avons déménagés à un entrepôt, au

210 BOUL. BRUNSWICK, POINTE CLAIRE, QUÉ.
Directions: Prenez la Trans Canadienne jusqu'à la mtée des Sources, allez vers l'est jusqu'au boul. Brunswick.

POUR LES BESOINS D'UN ENCAN PUBLIC DE 2 JOURS VENDREDI LE 6 MAI, 1977 et SAMEDI LE 7 MAI, 1977 à 10:30 A.M.

— ÉQUIPEMENT & MOBILIER DE BUREAU MODERNE — 200 LOTS ASS. DE PAPETERIES — ÉQUIPEMENTS D'ENTRÉPÔT — ÉQUIPEMENT & FIXTURES ÉLECTRIQUES — CADEAUX, JOUETS & JEUX — STÉRÉOS, RADIOS, T.V.'S — CAMÉRAS — PROJECTEUR — ANTIQUES ET AUTRES ARTICLES DE VALEUR — COLLECTION DE MONNAIE — DIVERS — ETC., ETC.

EQUIPEMENT & MOBILIER DE BUREAU MODERNE:
— bureaux ass. en métal et en bois — bureaux en "L", crédences, chaises exécutives, chaises sténo, chaises empilables, chaises pivotantes, table de conférence, tables à dessin, filières ass., dactylos ass., calculateurs additionneuses — machine à chèque — tranche papier — projecteur — photocopieuse Pitney Bowes #258 — machine à timbre Pitney Bowes — imprimeur à Stencil Heyer — cabinets en métal — classeurs de lettres — app. 200 lots de papeteries ass. — peintures et cadres — lampes — protecteur à tapis — miroirs — horloges — machine comptable — amplificateurs de téléphone — système d'intercom — etc., etc.

EQUIPEMENTS D'ENTRÉPÔTS:
— app. 100 sections de tablettes en métal ajustables — app. 20 sect. de ready racks 4' x 8. — tablettes en bois — 60 sect. de tablettes vitré & chromé — échelle en aluminium — fusil vaporisant électrique — chaises ass. — tables ass. — extincteurs — 3 balances ass. de 1000 lbs — charriots ass. sur roues — machine à Coke — polisseuse à plancher — balayeuse — compresseur Wabco — etc., etc., etc.

EQUIPEMENTS & FIXTURES DE MAGASIN:
— quantité d'armoires et de cabinets à échantillons et magazines — comptoirs vitrés — comptoir caisse — caisse enregistreuse nationale — chaise en rotin — poufs en rotin — supports à linge — paterres — plantes artificielles — climatiseurs — décorations de magasin — etc., etc.

PEINTURES, PLYWOOD, BOIS, ETC.:
— ass. de gallons de peintures, lacquer, résine, ciment contact, etc. — feuilles de plywood 4 x 10 — feuilles de venaer 4 x 8 — feuilles de presswood 4 x 8 — feuilles de plexiglass ass. — 100 feuilles de masonite — etc., etc., etc.

CADEAUX, JOUETS & JEUX:
— poteries ass., vases, pots de fleurs, statues, vaisselle, bois, cadres & images, Action T.V. game — quantité de jouets de toutes sortes etc., etc., etc.

LAMPES & FIXTURES ÉLECTRIQUES:
— plafonnier antique en bronze — fixtures murales — lampes en bois — plafonniers — chandeliers — lustres en céramique ass. — lustres en bronze — lustres modernes — lustres espagnol — lustres coloniaux — spot lights ass. avec track intérieur et extérieur — lampes de table — fixtures néons — app. 1500 ampoules électriques ass. — néons — lampes tiffany — lampes flexibles — etc., etc., etc.

STÉRÉOS — RADIOS — T.V.'S — CAMÉRAS — ETC.:
— système de son ass. — radio digital AM-FM — radios portatifs — télévision 12" blanc & noir — télévision 20" couleur — projecteur RCA Victor 16mm. avec son et écran — carrousel Kodak #860H — caméra Yashica #MAT 124 — caméra Polaroid SK70 avec étui — système de lumière ultra violet NAZ-DOR Graphic Products — système d'intercom — etc., etc., etc.

ANTIQUES & COLLECTION DE MONNAIE:
— bureau antique — crédence antique — chaise avec bras antique — commode antique — garde robe ant. — bureau ant. en chêne (roll top) — bureau ant. en noyer (roll top) — bancs en chênes solide — lampes antiques — lampes de plancher en cuivre — table avec tiroirs — bancs en bois — cabinet en bois (roll top) — commode ant. avec miroir — table de conférence en chêne solide — paterres en chêne solide — étagères à livre en chêne — lits antiques — caisse enregistreuse antique en bronze — accessoires de bureau & additionneuses antiques ass. — lampe à carbure ant. — collection de monnaie — etc., etc., etc.

DIVERS:
— machine à laver Westinghouse — sècheuse Westinghouse — laveuse à vaisselle Westinghouse — poêle électrique Westinghouse — réfrigérateur Frigidaire — réfrigérateur Kalvinator — tables de cuisine ass. — poêle Franklin — vélomoteur — tuyaux de cuivre — blocks en ciment — quantité d'autres articles ne pouvant être énumérés.

INSPECTION JEUDI LE 5 MAI 1977
entre 11:00 A.M. et 8:00 P.M.

CONDITIONS: Dépôt de 25% comptant, balance par chèque certifié ou comptant selon les conditions annoncées le matin de la vente.

VENTE DIRIGÉE PAR:



TRANS-CANADA

ENCANTEURS
272-3195

LIQUIDATEURS
Tél.: 272-9133

ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Santé

**Pour sortir la
médecine des
grands centres**

par Claude Lagadec

Depuis le mois de janvier dernier, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, multiplie les interventions publiques auprès des médecins, des étudiants en médecine et des administrateurs d'hôpitaux

pour réaliser la réforme en profondeur du système médical qu'il a entreprise. L'une des facettes de cette réforme porte sur un "service civique" médical destiné à mieux servir les régions éloignées. La loi de

l'assurance-maladie, au Chapitre 40 des lois du Québec 1974, prévoit déjà l'attribution de bourses aux étudiants en médecine qui s'engagent à "fournir des services assurés en qualité de professionnels" et "dans un territoire et pour une période fixés par le ministre".

La médecine de luxe dénoncée récemment est en fait un phénomène strictement urbain limité aux très grandes villes. C'est à moins de 100 milles de Montréal, Québec ou Sherbrooke que l'on est dans une région dite éloignée des services médicaux. Pour des centaines de communautés de la Côte Nord, de Gaspésie et du Nord-Ouest, le principe du libre choix du patient et du praticien est vide de sens parce que les services ne sont tout simplement pas offerts: chirurgiens, pédiatres, gynécologues et neurologues sont rares ou introuvables.

En apparence, un service civique médical répond donc à des besoins évidents, assurant à la population de l'extérieur des très grandes villes un minimum de soins de qualité. Cependant, cette mesure d'encouragement ou d'incitation, typique de la social-démocratie, pourrait très bien ne pas entraîner les résultats espérés, répétant ainsi le demi-échec des Centres locaux de services communautaires (CLSC).

Liberté - inégalité

Parlons net: d'où vient le problème? L'inégalité dans l'accessibilité des services médicaux est directement causée par la "liberté de commerce" que l'on reconnaît au praticien à sa sortie de l'école de médecine. Alors que la formation médicale est rigoureuse-

**ENCORE DE LA NEIGE
SUR VOTRE ÉCRAN DE**

TV?

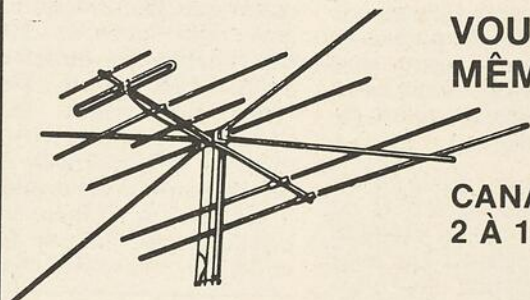
NOUS VOUS AIDONS À L'ENLEVER

\$39

POUR SEULEMENT

AVEC UNE ANTENNE

QUE VOUS INSTALLEZ FACILEMENT



VOUS-MÊME

**CANAUX
2 À 13**

Pour seulement \$39 (plus taxe), vous obtenez l'ensemble complet pour une installation: l'antenne, le mât, le support de cheminée ou de mur, les isolateurs et 50 pieds de fil.

**CITÉ
ÉLECTRONIQUE**

MONTREAL
3185 Hochelaga
525-2551

MONTREAL-EST
9797 Hochelaga
645-7461

MONTREAL
Place Versailles
351-1500

LAVAL
Centre Laval
1600 Le Corbusier
681-2573

LONGUEUIL
2187 De la Province
Parc Industriel
527-8943

LAVAL
Centre Duvernay
3100 boul. Concorde
661-9403

ment contrôlée par l'Ordre des médecins et par ceux qui en sont les premiers bénéficiaires, soit les médecins eux-mêmes, la distribution géographique des médecins est laissée au hasard et à la spontanéité de chacun. Mais pendant que chaque diplômé a l'impression psychologique d'être un agent libre, d'autres facteurs jouent également, notamment le système de l'entreprise privée qui les gouverne tous et qui entraîne irrésistiblement la grande masse des médecins vers la grande ville.

On a tort d'imputer les inégalités actuelles de la médecine à je ne sais quel égoïsme ou cupidité particulière du médecin. Là où il a l'impression individuelle d'être libre, le médecin est en fait déterminé par la gravitation d'une économie de marché à aller là où ce marché lui commande d'aller. Le nouveau médecin va donc "volontairement" là où l'exercice de sa profession est le plus rémunérateur, ce qui est parfaitement normal, et cela non seulement en termes strictement monétaires, mais aussi en termes de carrière, d'avancement, de mobilité, de mise en valeur de son capital de savoir et de savoir-faire technique et pratique, là où se trouvent les centres de recherche et d'enseignement, et le beau monde.

C'est là le résultat inévitable d'un processus qu'aucun d'eux n'a voulu comme tel et devant lequel nous avons tort de jouer les étonnés ou les scandalisés. Chacun d'eux a en effet agi individuellement en vertu de facteurs individuels, ce qui n'a nullement empêché le déterminisme de l'économie de marché de jouer à plein et la pente d'entraîner irrésistiblement chacun des individus dans la même direction. Les gouttes d'eau du St-Laurent n'ont probablement pas de psychologie, mais la loi de la gravitation a le même effet sur elles que le marché libre sur le médecin.

La logique du capital

C'est là la logique impérative du capital et de l'entreprise privée, logique qui devra être brisée si l'on veut socialiser la médecine c'est-à-dire la civiliser; faute de quoi les demi-mesures du genre incitatif n'entraîneront que des demi-échecs comme dans

le cas des CLSC. Ce demi-échec n'est clairement pas imputable aux individus, qui doivent être tenus pour bien intentionnés au départ, mais à un régime social qui donne au médecin le choix entre la clinique privée qu'il choisit dans bien des cas, et un CLSC où il doit partager l'autonomie de sa pratique avec d'autres agents sociaux. Pas plus bête qu'un autre et simplement par l'effet du système d'argent et d'entreprise privée qui nous gouverne tous, le médecin choisit l'autonomie de la clinique privée et boude le CLSC. On ne saurait le lui reprocher à l'intérieur du système actuel. Le CLSC est un demi-échec parce qu'on ne lui a jamais donné les moyens de réaliser les objectifs qui lui ont été assignés, notamment le salariat médical généralisé.

Pourtant, René Lévesque avait su en son temps s'attaquer à cette logique du capital et à l'anarchie qu'elle entraîne toujours, lorsqu'il avait proposé la nationalisation de l'électricité en 1962. A cette époque, nous avions exactement la même anarchie dans la production et la distribution de l'électricité de l'entreprise privée que celle que nous constatons de nos jours dans l'exercice de la médecine. Les régions rurales étaient alors les parents pauvres du système électrique, et en dépit des notables efforts de Maurice Duplessis, l'Abitibi n'avait encore qu'une électricité de 25 cycles par seconde, certaines villes avaient même deux compagnies d'électricité et deux réseaux de poteaux et de fils aériens dans les rues. Ce type d'anarchie est inhérent au système capitaliste. Ce n'est certes pas par des mesures incitatives que le ministre des Richesses naturelles de l'époque a pu assurer un véritable "droit à l'électricité"; le coût en eût été prohibitif; c'est au contraire en nationalisant les compagnies privées et en contraignant l'Hydro-Québec à desservir tout le territoire, y compris les régions éloignées moins rentables que les centres urbains. Le droit à la médecine n'est-il pas au moins aussi essentiel que le droit à l'électricité?

L'extrême conservatisme

Une stratégie analogue en médecine à celle de René Lévesque en électri-

cité serait d'autant plus indiquée que le service médical aux régions dites éloignées n'est en somme qu'une goutte d'eau dans la mer des besoins. L'amplitude des réformes que le ministre s'est engagé à réaliser dans les services de santé exige une approche globale, car elle promet un affrontement majeur et probablement une lutte à finir avec l'ensemble des médecins. Déjà l'annonce de la fin de l'infâme système des "docteurs de compagnie" dans le secteur de la maladie industrielle entraîne la plus vive résistance de l'Ordre des médecins. Qu'en sera-t-il quand le ministre voudra s'attaquer à l'extrême conservatisme d'une formation médicale qu'aucun corps intermédiaire et aucune force sociale, y compris le ministère, ne peut infléchir à l'heure actuelle? Quand le ministre voudra limiter le développement anarchique des super-spécialités médicales au profit des services aux malades chroniques, aux personnes âgées et aux soins à domicile, à la médecine du travail et de l'environnement? Quand il voudra oeuvrer, en somme, non seulement au profit des éloignés mais aussi au profit de tous les autres laissés pour compte du système médical de l'entreprise privée, et surtout au profit d'une médecine préventive où presque tout reste à faire et par rapport à quoi la rémunération à l'acte constitue un obstacle majeur?

Effets inattendus

C'est là l'enjeu véritable de la bataille qui vient de s'engager. Il y a actuellement une contradiction importante entre les besoins des professionnels et les besoins des usagers, et ces derniers sont immenses. Le salariat médical est une condition préalable à la réforme entreprise par le ministre, compte tenu de son amplitude et de ses ambitions. Ce n'est certainement pas en contraignant les moins expérimentés et les moins riches des étudiants en médecine (les autres se passeront de bourses) à travailler trois ans à Baraute ou à Blanc-Sablon que le ministre peut espérer rompre avec une longue tradition de privilèges dans la distribution géographique des Inégalités de l'accès à la médecine, briser la logique de

l'entreprise privée, heurter de front efficacement l'anarchie capitaliste par tout à l'oeuvre.

Le service civique médical pourrait même avoir des effets tout à fait contraires à ceux que l'on recherche. En effet, si l'on oblige l'interne ou le résident de l'Hôtel-Dieu de Montréal à exercer pendant trois ans à Baraute ou à Blanc-Sablon, le pouvoir ou le monopole du grand patron de Montréal ne s'en trouve pas affaibli mais plutôt renforcé. Il est parfaite-

ment possible que le service civique médical qui ne s'attaque pas à la logique de l'entreprise privée améliore légèrement les conditions d'exercice de la médecine dans les régions dites éloignées tout en accélérant et en solidifiant encore davantage la centralisation déjà excessive du système actuel. Les moins expérimentés et les moins riches des jeunes médecins subiront alors simplement un handicap supplémentaire dans leur course aux places; chacun

ambitionnera un poste à Montréal ou à Québec, comme tout enseignant français veut "monter" à Paris. Pendant ce temps-là, le grand patron montréalais sera provisoirement délivré d'un concurrent local peut-être plus au fait que lui-même des véritables priorités d'une médecine socialisée.

Si le ministre veut une politique médicale qui soit à la fois sociale et humaine, il devra s'en donner les moyens.

La Cité dans la nature contiguë au Parc Provincial du MONT ST-BRUNO LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS

Aux mille demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles de luxueux

APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4 1/2 pièces à compter de \$190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce.
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag".
- Parking: intérieur et extérieur.
- Foyer.
- Piscine.
- Concierges et gardes de sécurité.
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers.
- Terrain boisé et paysagé
- Autobus au métro Longueuil.
- S.V.P. pas d'animaux.

Le mont Bruno, sur la Rive sud
site du DOMAINE DES HAUTS-BOIS,
propice à la détente et aux sports de plein air.

est un environnement de forêt et de lacs

APPARTEMENTS MODÈLES

73, Boul. Des Haut-Bois

Tél.: 649-1091 — 649-1551

Heures de visite:

Lundi à vendredi 9:00 à 20:30
Samedi et dimanche 12:30 à 17:30

ITINÉRAIRE: SUR LA RIVE SUD

A 9 minutes du pont-tunnel Lafontaine, sortie 62 de la route 20 (Transcanadienne) où des enseignes indiquent le DOMAINE DES HAUTS-BOIS de Ville Ste-Julie.



VIETNAM



Photo Claudia Krich

Les plaies se referment mal ... aux USA

par Michel C. Auger

Richard Hughes a quitté son emploi de professeur à l'Université de Boston pour aller "faire quelque chose pour aider" au Vietnam. "C'était en 1968 peu après l'offensive de Têt et je me suis dit que si je n'étais pas capable de réagir à une situation comme celle du Vietnam, je ne serais pas capable de réagir à quoi que ce soit." Il était à Montréal cette semaine, deux ans exactement après la victoire des Vietnamiens sur les Américains.

Par la force des choses, Richard Hughes en est venu à s'occuper des "bui doi" ces enfants que l'on voyait hanter les rues de Saïgon et cirer les bottes des G.I. américains pour avoir un peu d'argent. Parti comme journaliste, il est devenu travailleur social dans les rues de Saïgon et

de Da Nang. Mais, contrairement aux autres Occidentaux, il a refusé de partir quand les troupes du Vietcong s'approchaient de Saïgon. Ce n'est qu'en août de 1976 qu'il a quitté le Vietnam parce que sa présence n'était plus utile.

Il a donc été l'un des témoins de la naissance d'un nouveau Vietnam. "Pour la première fois on s'est attaqué aux racines du problème, nous, les nord-Américains, sommes trop habitués à voir des politiques qui sont élaborées en haut et que l'on fait appliquer en bas. Au Vietnam, les solutions sont venues d'en bas; c'est de la base qu'est venu le processus de cicatrisation des plaies de la guerre."

Au tout début, le régime voulait avant tout stabiliser la situation, on s'est servi des choses que l'ancien régime avait laissées en place; le changement a été

graduel en essayant de répondre aux besoins les plus pressants.

"Mais, poursuit Richard Hughes, ce qui est le plus important dans la construction du nouveau Vietnam, c'est la réunification des familles; c'est une dimension qui a échappé à pas mal de journalistes étrangers mais elle a une importance capitale. Des jeunes garçons de Saïgon ont découvert qu'ils avaient un père ou une mère qu'ils n'avaient pas vu depuis cinq, dix ou quinze ans. Des familles qui avaient été dispersées il y a 30 ans, au tout début de la guerre, ont été réunies. Partout dans les villages on rebâtissait les maisons et, surtout, on reprenait contact avec la terre, on s'identifiait avec la terre."

Le plus grand changement? "L'espoir est revenu. Les "bui doi" qui

n'avaient pas de famille ont été engagés dans des centres de santé mis sur pied par les "phuongs" (autorités locales qui ont la charge de la mise sur pied de la plupart des programmes nationaux); pour la première fois ces jeunes sentaient qu'ils faisaient quelque chose d'utile."

"Les changements ont été très profonds parce qu'ils ont été simples. On y est allé doucement, pas à pas, sans plan directeur imposé d'en haut et sans statistiques. On sait trop bien ce qui est arrivé à ceux qui donnaient toujours des statistiques à propos du Vietnam..."

Qu'en est-il des camps de rééducation? "Ce sont des endroits où l'on a mis les hauts dirigeants de l'ancien régime, les autres n'y allaient que pour deux ou trois jours. Ce sont des camps où on leur demandait de cultiver ou de construire des maisons, on voulait les réorienter, ce n'étaient pas des prisons."

Pour Richard Hughes, c'est aux Etats-Unis et non au Vietnam que les blessures laissées par la guerre seront les plus difficiles à refermer. "Pour les Américains, le Vietnam c'était Washington. La guerre n'avait rien à voir avec le peuple vietnamien, on a oublié les problèmes humains que la guerre causait. La guerre était devenue une histoire politique. Ça se passait à Washington entre les généraux, les politiciens et les journalistes."

"Or, Washington est toujours là et l'Amérique est au beau milieu d'une crise morale dont les solutions se trouvent, en partie tout au moins, au Vietnam. Un rapprochement entre les peuples vietnamien et américain pourrait faire le plus grand bien à l'Amérique, il faut juste voir la façon dont on traite les personnes âgées au Vietnam pour comprendre combien les Vietnamiens ont de choses à nous apporter."

Que pourrait faire le gouvernement américain? "Carter a déjà pris des initiatives encourageantes pour panser les plaies du Vietnam, mais il doit faire plus. Il doit aider la reconstruction physique du Vietnam qui ne peut être séparée de la reconstruction morale de l'Amérique. Les blessures du Vietnam ont été si profondes qu'il faut oublier les règles de la diplomatie traditionnelle pour les réparer."

CHINE

De gigantesques efforts de réorganisation politique et économique

par René FLIPO

Pékin (AFP) — À Hangchow, Changhaï, Canton, des prisonniers politiques ou de droit commun sont exécutés, à Hangchow encore, ainsi que dans des provinces du Nord comme du Sud, des dirigeants hier bien en place sont impitoyablement révoqués, dans la ville centrale de Wuhan, des prisonniers sont convoyés au vu du grand public sur des plates-formes de camions, des écriteaux suspendus au cou portant la liste de leurs "crimes".

La Chine connaît encore les convulsions provoquées par la disparition de Mao Tsé-toung et, chaque jour, la presse officielle lance des appels à l'"ordre, à l'unité et à la stabilité". Elle demande simultanément à la population de serrer ses rangs pour maîtriser une catastrophe sécheresse qui affecte en ce moment la presque totalité du territoire chinois.

Six mois après l'éviction de la veuve de Mao Tsé-toung, Chiang Ching, le gouvernement de Pékin est toujours aux prises avec les obstacles auxquels se heurtent ses gigantesques efforts de réorganisation politique et économique. La purge de Chiang Ching et de ses "complices" radicaux semble elle-même

être à l'origine de nouvelles difficultés.

Il est certes peu aisé d'effacer du jour au lendemain les passions attisées par deux ans de Révolution culturelle puis par dix années de dénonciations, complots, limogeages et réhabilitations. Et cela s'applique aussi dans une certaine mesure au sommet de la hiérarchie.

La principale décision attendue des nouvelles autorités — et que la population de Pékin avait réclamée à grands cris en janvier dernier —, le retour rapide de l'ancien vice-premier ministre Teng Hsiao-ping limogé il y a plus d'un an, n'a pas encore pu faire l'objet d'un accord au sein du groupe des hauts dirigeants.

L'ancien "chef d'une ligne déviationniste de droite", est désormais présenté comme une victime du "gang" de Mme Chiang Ching et les officiels chinois l'appellent déjà "camarade". Cependant, malgré plusieurs réunions consécutives au cours de ces dernières semaines, la haute direction du parti n'a pas encore été capable de décider des postes devant revenir à M. Teng Hsiao-ping, l'un des politiciens émérites de Chine, qui fait maintenant figure de héros populaire.

Le cas Teng Hsiao-ping est symptomatique et se reproduit sans doute à l'infini à des échelons infé-

rieurs du
"Chang. W
tendent tou
pour réinte
nes de déci
voquer jalo
fiments en
lancer de fa
la roue de
classes
Le mémor
pose d'alle
verse pour
échelons p
municipaux
times — et
vement peu
sent — ne
leur sort qu
sistance act
Accélérer
développe
économique
question de
la Chine
Or, et c'est
diction cert
tés ont com
souti actuelle
servir une at
calme propi
pement écon
lère qui est d
Chine une qu
vie.
Programme
niques, jour
officiels,
haut-parleur
tous les organ
pagande of
maintenant p
le "retour"
l'unité et à la
Ce mot d'or
nouveau — il
aussi du viv
Tse-toung —
venu mainte
ment plus pres
A en croire
officielle, en eff
des données
l'étranger, l'é
noie à l'horri
fert pendant le
res années et
pements s'est m
rythme bien en
qui aurait été à
sible et souhai
La propagand
explique cet éta
par l'influence
de Mao et de s
Quelle qu'en so
profonde, la C
cours des cin
mois, pris plus
sur le plan éco
que pendant d
d'affilié plus
conférences
couvrant tous le
d'activité — des
aux pédiennes
par la présen
sources d'énerg
cherche atomi
sont tenues dan
tes villes. Il s'a
travaux prépar

rieurs où d'innombrables "Chang, Wang ou Li" attendent toujours le feu vert pour réintégrer des organes de décision sans y provoquer jalousies ou ressentiments, en un mot sans relancer de façon incontrôlée la roue de "la lutte des classes".

Le même problème se pose d'ailleurs en sens inverse pour les évictions aux échelons provinciaux ou municipaux et dont les victimes — et il y en a eu relativement peu jusqu'à présent — ne se résignent à leur sort qu'après une résistance acharnée.

Accélérer le développement économique: une question de survie pour la Chine

Or, et c'est là une contradiction certaine, les autorités ont comme premier souci actuellement de préserver une atmosphère de calme propice au développement économique accéléré qui est devenu pour la Chine une question de survie.

Programmes radiophoniques, journaux, discours officiels, — jusqu'aux haut-parleurs des rues —, tous les organes de la propagande officielle ont maintenant pour leitmotiv le "retour" à l'ordre, à l'unité et à la stabilité.

Ce mot d'ordre n'est pas nouveau — il avait cours aussi du vivant de Mao Tsé-toung — mais il est devenu maintenant infiniment plus pressant.

À en croire la presse officielle, en effet, ainsi que des données publiées à l'étranger, l'économie chinoise a horriblement souffert pendant les dix dernières années et son développement s'est maintenu à un rythme bien en-deça de ce qui aurait été à la fois possible et souhaitable.

La propagande officielle explique cet état de choses par l'influence de la veuve de Mao et de son "gang". Quelle qu'en soit la raison profonde, la Chine a, au cours des cinq derniers mois, pris plus d'initiatives sur le plan économique que pendant des années d'affilée: plus de vingt conférences nationales couvrant tous les secteurs d'activité — des transports aux pêcheries en passant par la préservation des sources d'énergie et la recherche atomique — se sont tenues dans différentes villes. Il s'agissait de travaux préparatoires à



Teng Hsiao-ping, limogé depuis plus d'un an, fait maintenant figure de héros populaire.

l'événement qui doit couronner cette série, une conférence industrielle nationale.

Cette conférence est destinée à réviser le cinquième plan quinquennal en fonction des récents événements politiques et à fixer les objectifs et les moyens d'une croissance qui en principe devrait en un quart de siècle porter la Chine au nombre des grandes puissances économiques mondiales.

Chiffres de production — mais en pourcentage seulement car la presse chinoise ne fournit jamais de chiffres absolus —, rétrospectives sur diverses usi-

nes et entreprises, éloges d'ouvriers modèles qui pulvérisent tous les quotas en se riant de la fatigue comme de la maladie, la presse officielle chinoise est pleine d'appels, d'encouragements et d'exhortations.

Deux obstacles majeurs: la sécheresse et le manque de devises étrangères

On n'en est pas encore au stakhanovisme mais on parle d'"émulation socialiste" et le ton d'urgence est partout présent.

Malheureusement, cet effort économique se heurte dès le départ à deux obstacles majeurs:

1 — une sécheresse qui sévit en ce moment sur plusieurs régions de Chine et qui, conjuguée à des récoltes en-dessous de la moyenne l'année dernière, contraint la Chine à prévoir des achats record de grains à l'étranger.

2 — une carence de devises étrangères à laquelle il faudra remédier par des exportations massives de produits manufacturés et de matières premières dans la mesure des disponibilités, processus qui de-

vra s'étaler sur plusieurs années. On est bien loin de l'époque, l'année dernière encore, où M. Teng Hsiao-ping était accusé de "troquer les richesses naturelles de la Chine pour de la technologie étrangère capitaliste prétendument avancée".

Le président Hua Kuo-feng ne plaisante pas; il l'a déjà prouvé, et il a l'intention de mettre en oeuvre tous les facteurs possibles pour atteindre les objectifs de la Chine de 1977.

Il n'est prêt à prendre aucun risque, et il l'a prouvé également au début du mois en faisant interdire à la population, pour la première fois, de descendre dans la rue pour marquer la traditionnelle "Fête des morts", le Ching Ming Chieh. C'est pendant le Ching Ming Chieh, l'année dernière, que des émeutes sanglantes avaient éclaté le 5 avril sur la place Tien An Men à Pékin, provoquant la chute de Teng Hsiao-ping.

Pour assurer le succès de sa campagne d'ordre et de discipline, le président Hua Kuo-feng ne peut se passer de l'armée que l'on considère généralement comme "modérée" et favorable à un retour rapide de M. Teng Hsiao-ping à des

fonctions très importantes — premier ministre si possible —.

Tout le monde n'est peut-être pas d'accord avec les militaires à ce sujet, mais un sentiment prévaut parmi les étrangers à Pékin comme dans la popu-

lation chinoise: quand Teng Hsiao-ping, ce champion du rendement et de l'efficacité — mais de la discipline aussi —, retrouvera ses droits, la Chine commencera vraiment à bouger.

Ma maison sous les arbres... au Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

Aux 1 000 demeures personnalisées déjà construites, nous vous offrons d'ajouter la vôtre:

39 plans de toutes catégories à compter de \$33,062 y compris un terrain.

Des changements aux plans sont autorisés avant la signature de la convention.

Vous pouvez acheter un terrain, boisé ou non, à terme à 7% d'intérêt pour construction immédiate ou future de votre plan par l'entrepreneur de votre choix.

Votre plan sera sujet à approbation, politique adoptée afin d'éviter une répétition excessive des mêmes modèles.

Dans l'intervalle, vous louez un appartement-jardin tout confort.

Vous y trouverez, écoles, loisirs, sports, centre de commerce et de services communautaires.



Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

ITINÉRAIRE Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont-tunnel Lafontaine on emprunte la route 20 (transcanadienne) pour 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie ou des enseignes indiquent l'endroit

Le Mont Bruno est un environnement de forêts et de lacs propices à la détente et aux sports de plein air, à quelques minutes de Montréal.



SPÉCIAL DE LA SEMAINE



PROWLER

Roulotte
PROWLER 1977
20 pieds, tout
équipée

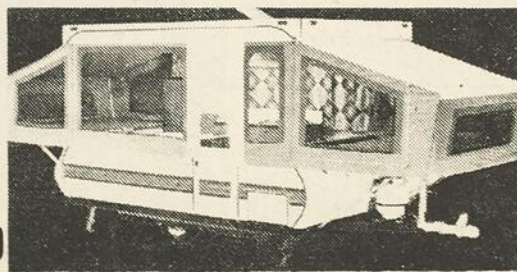
\$4,895.

TENTES-ROULOTTES

LEXTRA

par **Bonair**

6 places
tout équipées **\$1,895.00**
à partir de



OUVERT: Dimanche de 1h à 5h. Semaine, de 9h à 9h. Samedi de 9h à 5h.

ROULOTTES GAGNON INC.

2 SUCCURSALES
23, rue Forest
L'ASSOMPTION
589-5718 — 589-3815

Route 343 (angle rte 50)
ST-PAUL-DE-JOLIETTE
756-1029 et 756-1020

L'économie

La contre-culture forcée

La jeunesse en chômage

Quand la moitié des chômeurs sont des jeunes, comment envisager l'avenir?

par Pierre Fréchette
économiste

Tous les adultes se reconnaîtront un instant dans l'image de l'adolescent à la recherche de son premier emploi. Rappelez-vous toutes les inquiétudes, les espoirs, les déceptions, les formulaires à remplir et les interviews à endurer. Parce qu'il constitue bien souvent les premiers pas du jeune dans le monde des adultes, le premier emploi est d'une grande importance pour assurer son insertion dans la société. Ce premier emploi détermine souvent l'évolution de toute une vie.

De nos jours, obtenir un emploi et le conserver devient de plus en plus difficile pour un jeune. Par le passé, chaque période de grand resserrement du marché du travail des jeunes a été suivie d'une phase de contestation étudiante. De tous les jeunes, les étudiants sont ceux qui peuvent le plus facilement manifester leur mécontentement et exiger de la société un meilleur traitement. Est-il besoin de rappeler les événements de mai 1968 en France et la contestation qui a suivi dans les universités québécoises?

Il est fort possible que nous nous trouvions présentement dans une conjoncture semblable. Le chômage des jeunes est maintenant un phénomène international. Dans les pays de l'O.C.D.E., ils sont 7 millions à chercher des emplois. Ils forment 40% des chômeurs des 23 pays les plus riches du monde tandis qu'ils ne représentent que 22% de leur population totale. En France, l'armée des jeunes chômeurs pourrait s'élever à 1 million cet automne. En Italie, le manque de débouchés a mené des jeunes dans les rues de Rome, qui leur sont maintenant interdites. C'est en Italie que la situation est la plus dramatique, autant par l'ampleur du phénomène que par la violence des manifestations.

Les dimensions du chômage des jeunes

On a parfois l'impression que le chômage des jeunes est un problème récent causé par l'arrivée sur le marché du travail des enfants du "baby boom". Tel n'est pas le cas. Le chômage des jeunes existait bel et bien en 1960 (voir le tableau 1). On voit aussi que le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) évolue de façon cyclique, de pair avec le taux de chômage global. La position du jeune sur le marché du travail est très sensible à la conjoncture. Il est le premier frappé par le resserrement du marché du travail; il est le premier congédié à cause de son manque d'expérience ou encore, il ne trouve tout simplement pas de travail. Comme on peut le voir au tableau 1, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) passe de 4.6% (1953) à 11.0% (1960) pour descendre à 5.4% (1966) et remonter à 11.1% (1971).

Mais le tableau 1 présente aussi plusieurs façons de voir à quel point la situation des jeunes se détériore. Notons que les années 1960, 1971 et 1976 peuvent être considérées comme des années de ralentissement économique, de sorte qu'il est possible de les comparer entre elles. L'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui de l'ensemble des travailleurs passe de 4.0 points de pourcentage (1960) à 4.9 points (1971) et à 5.7 points (1976).

Une autre façon de constater cette détérioration relative consiste à considérer le poids relatif des jeunes chômeurs dans l'ensemble des chômeurs, comparativement à l'importance des jeunes chômeurs dans la population active. Le poids relatif des jeunes chômeurs augmente constamment, de 35.8% en 1953 à 48.2% en 1976. Cette incidence du chômage sur les jeunes dépasse de beaucoup la

place qu'ils tiennent dans la population active (27% en 1976).

On peut donc dire qu'en 1976, près de 1 chômeur sur 2 est âgé de moins de 24 ans. Et, parmi ceux-là, l'importance des femmes augmente constamment. En mars 1977, 17.2% des jeunes Québécois ont cherché un emploi et n'en ont pas trouvé. C'est dire l'ampleur du problème.

Facteurs et effets du chômage des jeunes

Comme on a pu le constater au tableau 1, le chômage élevé des jeunes est causé par deux facteurs principaux: le ralentissement marqué de l'activité économique et la croissance rapide des 15-24 ans dans la population active. D'autant plus que le jeune souffre de plusieurs handicaps sur le marché du travail: manque d'expérience, préjugés des employeurs, etc.

Ce chômage élevé des jeunes entraîne plusieurs effets, dont la plupart sont néfastes. Il encourage les jeunes à demeurer à l'école, ou à l'université, alors qu'ils préféreraient travailler. D'où une surconsommation de l'éducation. Le ralentissement économique a aussi pour effet de

dévaluer les diplômes: les jeunes doivent accepter des emplois inférieurs à leurs capacités. Ou encore, le chômage prolongé leur fait perdre les meilleures années productives de leur vie. L'expérience s'acquiert plus rapidement et plus facilement en bas âge.

Le salaire minimum

À \$3 l'heure, le salaire minimum au Québec et en Saskatchewan est le plus élevé au Canada. Il dépasse aussi celui de la plupart des États américains. Pour plusieurs, ce niveau du salaire minimum est un facteur important de chômage chez les jeunes, car il décourage les employeurs d'embaucher une main-d'œuvre moins productive à cause de son manque d'expérience.

Il est évident qu'un niveau trop élevé du salaire minimum (\$10 l'heure par exemple) aurait des effets à la baisse sur l'emploi. Tout le problème consiste à évaluer à quel niveau le salaire minimum commence à être trop élevé. Cela, personne n'a encore réussi à le faire.

Certaines industries manufacturières, comme le textile primaire et l'habillement, peuvent être touchées dans leur production et l'emploi par un salaire minimum qui dépasse celui des concurrents, les

États-Unis par exemple. Par contre, la majeure partie des travailleurs protégés par la loi du salaire minimum sont des femmes, des jeunes et des travailleurs saisonniers du secteur des services, surtout l'hôtellerie en général. Dans ce secteur, les hausses du salaire minimum se répercutent surtout sur les prix. L'impact négatif du salaire minimum sur l'emploi des jeunes n'est pas tout à fait clair.

En fait, il existe un lien entre le salaire minimum et l'aide sociale. Un chômeur a toujours le choix d'essayer de se trouver un emploi ou de recourir au "bien-être". Il faut donc que le salaire minimum soit assez élevé pour inciter les travailleurs à rester au travail. Vues sous cet angle, les critiques du salaire minimum doivent démontrer que l'aide sociale est trop généreuse. Ce qui est difficile à faire.

Les nouvelles approches

L'aide sociale constitue une réponse apportée par la société à un problème qui n'existait pas dans une société agricole. Il y a un siècle, la famille ou la paroisse prenait en charge les plus pauvres. Dans une société industrialisée, la fa-

mille a diminué de taille et l'État prend à sa charge les plus démunis. Dans une société agricole, il est facile de constater si une personne ne veut pas travailler. Dans notre société par contre, si chaque personne a la responsabilité de se trouver un emploi, on peut difficilement accuser les 17% de jeunes chômeurs québécois d'être paresseux. La société tout entière a aussi la responsabilité de créer suffisamment d'emplois nouveaux pour que les gens qui veulent travailler puissent obtenir un emploi.

Il est possible d'adopter plusieurs attitudes face au problème du chômage des jeunes. Tout d'abord, on peut attendre que le problème se passe. La baisse de la natalité se fera sentir dans la prochaine décennie. Ou encore, on peut croire que le travail est une valeur du passé (et dépassée) qu'il faut remplacer par une attitude plus ouverte envers le loisir et la production artisanale. Les tenants de ce second point de vue envisagent une société différente (plus douce) de la société actuelle.

Le conseiller économique du Parti socialiste français, M. Jacques Attali, est venu à Montréal expliquer aux membres de l'Association des économistes québécois qu'il faut réorienter les économies occidentales vers la production de biens d'équipement (machines-outils, transports, etc.) et la production des services collectifs. Ce point de vue est aussi partagé par J.K. Galbraith.

Le Canada pour sa part a innové au point d'être cité en exemple en France. La réponse canadienne au chômage des jeunes a été le projet Perspectives-Jeunesse et le Programme d'initiatives locales. Ces programmes permettent la réalisation d'un travail utile tout en maintenant les jeunes sur le marché du travail.

Chaque décennie apporte ses problèmes. Et la société se trouve dans la situation difficile et délicate d'imaginer une réponse à ces problèmes. Un des problèmes de la présente décennie, c'est sûrement le chômage des jeunes. Il ne faudrait surtout pas cesser d'y penser car alors les manifestations pourraient nous ramener à la réalité. L'automne pourrait être chaud.

L'évolution du chômage des jeunes au Canada

	1953	1960	1966	1971	1976	Québec	
						Mars 1977	Mars 1977
Taux de chômage global (%)	3.0	7.0	3.4	6.2	7.1	9.2	11.0
Taux de chômage (15-24 ans)	4.6	11.0	5.4	11.1	12.8	15.6	17.2
% des chômeurs (15-24 ans) dans l'ensemble des chômeurs	35.8	34.5	40.5	46.1	48.2	44.4	41.1
% des jeunes (15-24 ans) dans la population active	23.6	22.0	24.2	25.8	27.0	26.0	26.4
% des jeunes parmi les jeunes (chômeurs (15-24 ans))	19.0	22.1	37.3	39.7	42.8	42.0	40.7

Source: Statistique Canada.

Les échos du Jour

La bataille scolaire est lancée à Montréal

Ainsi que Les Echos du Jour le révélèrent en premier, cinq commissaires sortants de la **Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)** ont lancé, jeudi, la campagne électorale des forces progressistes en vue des élections scolaires du lundi 13 juin, à Montréal. **Cécile Poissant** (porte-parole du groupe), **Lise Sarrazin**, **Jacqueline Beauchemin**, **Pierre Légaré** et **Gaston Michaud** veulent "regrouper les forces vives susceptibles de participer au grand débat sur l'éducation".

Avec l'aide des comités de parents, des enseignants et de militants des groupes progressistes (syndicats, RCM, PQ), les cinq commissaires préparent un programme commun qu'ils dévoileront au cours des prochaines semaines — en même temps que les noms d'autres candidats. Leurs objectifs sont les suivants:

- Promotion de l'école publique;
 - Participation du milieu à la vie de l'école;
 - Développement d'une conscience nationale;
 - Etablissement de structures scolaires favorisant le développement harmonieux de la collectivité montréalaise.
- Ces grands objectifs se traduiront par des mesures comme l'unification des commissions scolaires, a-t-on appris.

Les commissaires de la CECM ne touchant que \$4,500 par année et n'ayant pas droit au remboursement de leurs dépenses électorales, ils veulent s'appuyer sur le financement populaire. Toute contribution est bienvenue et doit être adressée à Cécile Poissant, Case postale 204, Succursale Beaubien, Montréal.

On peut aussi communiquer avec le regroupement scolaire au numéro suivant: 849-6077.

Le "Livre blanc" à Radio-Québec

Dans le cadre de **Livraison Spéciale**, la télévision de Radio-Québec présentera, le lundi 9 mai à 20:30

heures, une émission spéciale d'une heure sur la charte de la langue française et le projet de loi qui en découle. En plus de souligner les points majeurs du "Livre blanc", ce document spécial fera un rappel historique de la situation de la langue française au Québec entre les années '60 et '76. Enfin, ce dossier permettra aux téléspectateurs d'observer les réactions et les revendications des divers milieux linguistiques du Québec. Il est à noter que cette émission spéciale sera également diffusée en reprise le mardi, 10 mai à 16:00 heures, à l'antenne de Radio-Québec.

Une "promotion pour Armande Saint-Jean!"

La journaliste **Armande Saint-Jean**, animatrice de "Présent national" à la radio de Radio-Canada, est devenue ces jours-ci présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). Elle succède à cette noble fonction à **Paule Beaugrand-Champagne**, ex-chef de la rédaction au quotidien LE JOUR et désormais cadre à La Presse. La FPJQ, qui compte dans ses rangs la majorité des journalistes du Québec (plus de 600 membres), a notamment exigé du ministre des Communications, **Louis O'Neil** un projet de loi d'ici l'automne pour prévenir la concentration de la presse.

Chaude lutte électorale à l'exécutif du PQ

D'abord, rassurons tous ses "fans": **René Lévesque** n'aura pas d'adversaire à la présidence du PQ lors des élections qui auront lieu au congrès national, fin-mai.

Il y a quatorze (14) autres postes à pourvoir et tout indique qu'ils seront tous contestés à l'exception du poste de trésorier où **Philippe Bernard**, d'Outremont, succéderait à **Pierre Renaud** — qui se présente à un des postes de conseiller et qui pourrait demeurer président de l'exécutif.

A la vice-présidence, belle bataille en vue entre



Pierre Renaud

le **Dr Robert Lussier**, déjà membre de l'exécutif national, et **Jean-Claude Moisan** de Québec (dont les mauvaises langues prétendent qu'il serait le "poulain" non seulement de **Claude Morin** mais de **René Lévesque**).

Au poste de conseiller au programme, deux candidats en lice: **Pierre Harvey**, le sortant, et **Adrien Simard**, l'aspirant.

Quatre postes sont réservés aux députés. Parmi les candidats connus: **Guy Bisailon** (qui se représente), **Richard Guay** et **Jacques Brassard**.

Aux sept postes de conseillers "généralistes", les candidatures se bousculent, a-t-on appris. Quelques noms: **Louise Thiboutôt** de la région de Montréal-Centre; **André Bélanger**, président du Conseil des hommes d'affaires québécois (CHAQ) et président du conseil



André Bélanger

d'administration du JOUR, etc. Que les meilleurs gagnent!

L'agro-alimentaire

Bien manger à bon compte: une utopie?

par François Dagenais

Depuis quelques mois les prix des produits alimentaires ont repris le chemin de la spirale inflationniste. En de telles périodes, les consommateurs se demandent comment se prémunir contre des hausses de prix qui minent leur budget familial. Or certaines personnes, comme **Jocelyne Gauvin**, entre autres, ont cherché à répondre aux questions des consommateurs.

Dans son livre **Bien manger à bon compte**, **Jocelyne Gauvin**, en plus de donner des conseils à la cuisinière qui cherche à joindre les deux bouts, s'interroge sur les trusts alimentaires, sur le rôle de certains produits alimentaires comme signes d'un statut social, sur le rôle de la publicité et sur celui de la spéculation.

Démystifier le rôle du bifteck

Il semble que la viande de boeuf soit devenue comme un symbole de classe, un peu comme la grosse voiture dans notre société nord-américaine. Cependant, même si les protéines de boeuf sont facilement assimilables par le corps humain, il est possible de s'en procurer sous une autre forme à bien meilleur marché. Selon plusieurs études portant sur le comportement des sociétés, on se rend compte que le fait de manger beaucoup de viande peut rendre les gens plus agressifs. Dans la société occidentale, l'agressivité conditionne le comportement de nombreux groupes de personnes qui cherchent à réussir. Réussir quoi et à quel prix, ça on ne le sait pas.

La viande possède aussi une autre valeur symbolique et l'auteur nous dit: "La viande est symbole de force, à tel point que certains hommes se sentent affaiblis, amoindris, presque atteints dans leur virilité après un repas sans viande." En alimentation, comme dans bien d'autres domaines, les symboles se vendent bien mais coûtent cher comparativement à

d'autres produits.

La viande pourrait devenir comme le pétrole, un produit difficile à trouver d'ici quelques années, si l'on considère le fait qu'il faut dix livres de grains pour produire une livre de boeuf alors que des centaines de millions d'hommes souffrent de malnutrition.

ET LE MARKETING

Combien de fois entendons-nous les gouvernements nous dire que c'est la faute du consommateur si les prix augmentent. Selon eux, le consommateur n'a qu'à changer ses habitudes de consommation. Cependant, l'industrie alimentaire fait tout ce qu'elle peut pour lui inculquer ces habitudes de consommation. On n'a qu'à regarder les montants des budgets de publicité consacrés à développer des marques de commerce pour les boissons gazeuses à base de saccharine. La science du marketing s'est développée à un point tel qu'on sait exactement où placer les produits pour inciter les gens à les acheter.

Si le consommateur veut changer ses habitudes, on va tout mettre en oeuvre pour l'en dissuader. Ainsi, on multiplie les formats à un point tel qu'il faudrait se promener avec une calcu-

latrice pour connaître le meilleur prix de revient.

Pour quelqu'un qui veut bien régler ses dépenses alimentaires, le fait d'acheter des boissons gazeuses, des croustilles ou des plats préparés, aromatisés et surgelés est une aberration. Selon **Jocelyne Gauvin**, il faut revenir à une boisson trop longtemps oubliée, l'eau... pour autant que dans les villes elle ne soit pas trop transformée et qu'elle ait un goût acceptable.

Selon les saisons, il faut revenir aux produits frais de la nature et éviter les produits de deuxième et de troisième transformation.

Enfin dans les supermarchés, le consommateur devrait essayer de se prémunir contre l'ambiance de fête qu'on y retrouve trop souvent. Cet hypnose du super-marché risque de vous coûter fort cher si vous vous laissez prendre. Car la musique, la climatisation et la décoration, il faut que ça se paie et le seul à payer dans un supermarché, c'est vous. En somme, après avoir lu ce livre on a appris des trucs mais surtout on a réfléchi sur nos habitudes de consommation.

Bien manger à bon compte, **Jocelyne Gauvin**, Quinze, 1976.

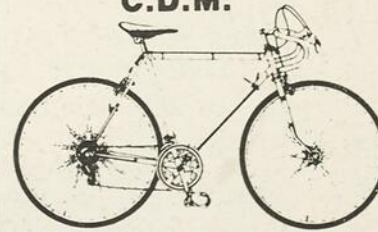
CYCLE-DU-MOULIN LTÉE

GROS et DÉTAIL

DISTRIBUTEUR C. D. M. — C. C. M. — PEUGEOT

BICYCLETTE 10 VITESSES

C. D. M.



3 JOURS SEULEMENT

C. C. M. MISTRAL

10 vitesses
Rég. \$210.00
en vente pour
seulement

\$139⁹⁵

- Style de course
- Protecteur pour dérailleur
- Pédales en métal
- Pneus ambre
- Freins de sécurité
- Garantie 1 an

Rég. \$119.95

SPECIAL

\$89⁹⁵

EN VENTE

- PEUGEOT
- C. C. M.
- "TARGA"

651, VILLERAY

274-0125

tribune libre

M. McLaughlin doit déménager de St-James street à Bay street

Sans s'immiscer dans les débats constitutionnels du Québec en pleine évolution, les membres du Bureau du Conseil d'Expansion économique désirent attirer l'attention de la population sur les propos du plus riche banquier du Canada. L'allocution a été prononcée en langue anglaise devant les membres d'une Chambre de commerce française.

Le 18 avril, le président de la Royal Bank, William-Earle McLaughlin, s'interrogeait sur les répercussions de l'indépendance du Québec. Il mettait en doute la valeur future du dollar québécois. Il craignait que les Québécois garderaient alors une grande partie de leurs épargnes en dollars canadiens ou américains. Il jugeait que le Livre blanc sur la langue n'est guère conforme aux traditions héritées de la France. Des hommes d'affaires, francophones pour la plupart, ont offert au banquier une ovation debout.

Les fréquentations

L'allocution de M. McLaughlin n'est pas le fruit du hasard. Ce grand banquier ne fréquente pas habituellement une Chambre de commerce. On ne le retrouve pas au nombre des membres des sociétés historiques québécoises. Il ne participe pas aux Fêtes de la St-Jean. Il n'a jamais prononcé de discours électoraux. Il n'est même pas membre de la S.S.J.B.. Il n'a jamais fait son marché chez Cooprix. Après 32 ans de vie au Québec, il est incapable d'utiliser la langue de Molière.

L'homme vit dans le grand monde. Il fait ou faisait partie des clubs "Engineers, Royal Montreal Golf, University, Royal Montreal Curling, St-James", Club de Curling le National, Mont-Royal, Forest & Stream, Montreal, Seigniory, Lyford Cay de Nassau, Mount Bruno Golf, York de Toronto, Rideau d'Ottawa et Canadian de New-York. (...)

De la trouille au chantage

Un homme de son pres-

tige et de son influence devrait ne pas pratiquer le chantage qu'il a exprimé, ouvertement, dans son discours. Grand bénéficiaire de l'inconscience collective des Francophones, il ne devrait pas s'insérer dans les débats culturels et politiques en semant la crainte et la trouille.

M. McLaughlin pose des questions pour susciter le doute chez les Francophones et sonner l'alerte à une croisade auprès des Anglophones. Ces derniers et certains vassaux francophones traiteront de racistes les personnes qui osent revendiquer le relèvement économique d'un peuple pauvre et subjugué. Dans les faits, le racisme est appliqué quotidiennement par les Anglophones.

Certaines interrogations

Lorsqu'il parle de ne pas "minimiser les questions économiques", M. McLaughlin veut-il et peut-il répondre à certaines interrogations?

Pourquoi ses amis n'ont-ils pas réinvesti dans les territoires d'origine les \$10 milliards d'épargne qu'ils y ont recueillis?

Qui a canalisé à Toronto le pouvoir économique?

Qui a maintenu au Québec le salaire moyen à une somme inférieure à la moyenne nationale? Les patrons à 80% anglophones dans la possession du capital ou les 20% d'employeurs francophones?

Qui a voulu maintenir l'industrie du Québec dans les secteurs traditionnels du textile, du vêtement, du cuir et du bois?

Qui a manoeuvré de telle sorte que la majorité

des citoyens québécois soit limitée aux fonctions subalternes? (...)

Le Royal Bank à Toronto

M. McLaughlin espère maintenir, dans un Québec indépendant, les opérations de sa banque, sous la direction d'un vice-président et d'une division québécoise.

En quels termes élégants le chantage est exprimé. L'arrogance ne connaît pas de limite. Pourtant, on aurait pu s'attendre à plus de compréhension. On estime à plus de \$4 milliards les épargnes des Francophones déposées dans les goussets de la Royal Bank. Des études sérieuses ont déjà démontré que les dépôts, loin d'être placés dans les territoires d'ou originent les épargnes, sont canalisés vers le financement de grandes entreprises étrangères. Le bureau de placement sis à Toronto ne connaît pas les problèmes de pauvreté et d'assistance sociale de la Gaspésie.

Vraiment, la Royal Bank pourrait déménager son siège social et ses succursales, sans attendre davantage. 13 chômeurs en seraient la conséquence. C'est le nombre approximativement exact des Francophones qui ont été promus au nombre des 445 dirigeants de la Royal Bank.

Mais, avant de partir pour Toronto, M. McLaughlin devrait réinvestir au Québec francophone les \$4 milliards d'épargne que nous lui avons confiés. Les répercussions dans l'économie québécoise dépasseraient les retombées de l'usage actuel de cet argent. Ces milliards de dollars québécois redonneraient aux nôtres les mêmes salaires que l'on verse aujourd'hui à des employés majoritairement de langue anglaise. Ils favoriseraient davantage "les fournisseurs locaux, grands et petits et leurs milliers d'employés" auxquels M.

McLaughlin faisait allusion. Ils susciteraient la création d'entreprises autochtones.

Si le grand argentier ne comprend pas le sens de cet appel, espérons que la population francophone saisira l'occasion pour confier ses épargnes à ses Caisses populaires et d'économie et aux trois banques francophones.

Ces entreprises sont intégrées dans le milieu québécois. Elles répondent davantage aux problèmes de la population.

Des retraits de quelques centaines de millions de dollars feraient comprendre à nos amis de la Royal Bank les réalités humaines qu'ils n'ont pas appris à respecter.

Le boycottage?

M. McLaughlin se demande si "les résidents de Yarmouth, de Stratford, de North Battleford ou de Prince Rupert continueront d'acheter des chaussures, des textiles ou des meubles du Québec", si le marché commun n'était pas réalisé (...)

Mais ce blocus est plutôt imaginaire. Il correspond davantage à un épouvantail à moineaux qu'à une réalité économique. La Royal Bank refuserait-elle les dépôts des Québécois?

La Metropolitan Life où siège M. McLaughlin refuserait-elle d'assurer les Québécois?

La General Motors de Détroit où siège M. McLaughlin ne vendrait-elle plus ses automobiles aux Québécois?

La Canadian Pacific où siège M. McLaughlin déménagerait-elle ses rails et ses wagons en d'autres provinces?

L'Algoma Steel où siège M. McLaughlin refuserait-elle de vendre son acier aux Québécois?

La Genstar Ltd où siège M. McLaughlin cesserait-elle de vendre ses matériaux au Québécois?

La Power Corp. où siège M. McLaughlin transporterait-elle ses bâtiments, navires, journaux et autres biens en Onta-

rio?

La Standard Brands de N.-Y. où siège M. McLaughlin refuserait-elle de vendre ses produits aux Québécois?

La Ralston Purina où siège M. McLaughlin abandonnerait-elle le marché québécois?

L'Air Liquide où siège M. McLaughlin cesserait-elle de faire des affaires au Québec?

La Sun Alliance Insurance où siège M. McLaughlin ne voudrait plus vendre des Assurances aux Québécois?

L'Elican Development et la Canadian Executive Service Overseas où siège M. McLaughlin renonceraient à faire des affaires au Québec?

La Trans-Canada Corp., la Capital Investment, l'Adela Investment et l'Artald Investment où siège M. McLaughlin n'accepteraient plus de faire de l'argent au Québec?

J. & P. Coasts et la Shawinigan Industries Ltd où siège M. McLaughlin se priveraient des bénéfices du marché québécois?

Si M. McLaughlin persuadait ces multiples entreprises de cesser de faire de l'argent avec les Québécois, il nous rendrait un service inestimable pour un avenir prochain. Autant d'entreprises francophones seraient établies pour répondre aux besoins de la population et à la demande des marchés extérieurs.

Mais nous n'avons pas à craindre que les Anglophones refusent de faire de l'argent avec les Québécois francophones. Les entreprises de M. McLaughlin et de ses amis espèrent simplement nous faire peur. Elles pensent encore que nous sommes trop imbéciles pour nous organiser adéquatement, avec effi-

Rosaire Morin

Président et directeur général

Robert Soupras

Président du conseil d'administration
Conseil d'Expansion Économique

capacité, selon nos besoins et nos intérêts collectifs.

Un groupe de milliardaires

M. McLaughlin appartient à un cercle de financiers qui constitue un centre de décisions fort important. Sa présence dans les grandes sociétés citées lui confère une puissance agissante qui le consacre le maître incontesté d'organismes qui financent les gouvernements.

L'homme règne dans un empire aux richesses fabuleuses. Les entreprises où il siège en qualité d'administrateur possèdent des actifs qui excèdent les cent milliards de dollars. Les désirs qu'il exprime à M. Trudeau ou à d'autres gouvernements peuvent facilement être interprétés comme des ordres à exécuter.

Ce grand banquier et ses collègues entreprennent-ils une croisade pour sauver le Canada ou pour protéger leurs intérêts financiers? Un homme qui n'a pas appris le français en 32 ans de vie au Québec peut difficilement comprendre les aspirations d'un peuple qui est fatigué de demeurer serfs et serviteurs.

La protection de ses propres intérêts matériels commanderait à M. McLaughlin de se taire et de laisser aux Québécois les débats de leur avenir culturel, politique et constitutionnel. Les questions tendancieuses et les allocations de chantage ne peuvent indéfiniment brimer les volontés populaires.

Autrement, il se pourrait qu'un jour les Québécois refusent d'acheter les biens et les services des entreprises de M. McLaughlin.

Notre patrimoine

Je me souviens et je danse

par Laurent Bégin

La semaine du patrimoine aura cette année une dimension délibérément sociale et politique.

Ainsi a-t-elle été présentée par M. Louis O'Neill dans un style de conférence de presse tout à fait dans l'esprit d'une indépendance sereine.

Le ministre a précisé que ces fêtes comporteraient une pédagogie de la fierté et de la confiance très importante, à incidence politique, en prévision de décisions lourdes à prendre, face aux partisans de la dépendance et de la soumission.

Mais les grandes décisions doivent se prendre dans une ambiance de fête, la sévérité et la tristesse ne faisant pas le bonheur des peuples. "J'ai la mémoire en fête" résume cet esprit.

Thème et chanson-thème

Ce thème se double d'une chanson, enregistrée sur quarante-cinq tours, avec paroles de Jean-Pierre Guay et musique de Marc Lepage. Elle exalte sur un ton poétique l'amour, la fraternité, le souvenir et, sans le nom-

mer expressément, le Québec:

"Un peu partout le long du fleuve

"et dans les villes un peu partout

"j'apprends la vie un peu partout

"quelles que soient l'heure et la saison je n'oublie rien

"j'ai la mémoire d'ici qui me vient

"de toi et depuis l'amour

"comme autrefois

(extrait)

"J'ai la mémoire en fête" sera en outre la chanson-thème du 24 juin, fête nationale des Québécois, qui sera célébrée cette année dans toutes les régions et constituera le point culminant de la semaine du patrimoine.

Plus payant que les autoroutes

En période de chômage, les grands travaux publics ont toujours constitué un recours facile pour créer de l'emploi et faire redémarrer la machine économique. Et parmi ces travaux, bien sûr, les autoroutes. Mais une étude effectuée récemment à Québec aurait démontré que la construction des routes créait moins d'emplois que la restaura-

tion d'un musée. Ce qui est immédiatement apparu comme une bonne nouvelle pour le Ministère des affaires culturelles, dont les besoins, jadis ravalés au rang de "bébelles culturelles" et constamment négligés en période d'austérité, se marient désormais harmonieusement avec les priorités économiques. Des projets sont présentement en préparation accélérée, dont une étude sur la transformation de la chapelle du grand séminaire de Québec en archives nationales.

Associer au lieu de contraindre

Le livre vert de l'ancien ministre des affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, posait le principe que l'État ne peut assumer seul la conservation du patrimoine, mais que c'est l'affaire de tout le monde.

Endossée par le nouveau ministre, cette philosophie commence à produire de nouvelles politiques. Notamment en matière de classement de biens culturels et d'aires de protection. A plusieurs reprises, les Affaires culturelles sont entrées en conflit avec les gouvernements locaux et

des individus. Les aires de protection ont souvent soulevé l'ire en raison des dispositions très contraignantes qu'elles comportent. De sorte que la nécessité d'agir davantage pour sauver le patrimoine préparait presque une guerre avec une foule de municipalités et un climat peu propice à la poursuite des buts visés. On a donc changé son fusil d'épaule. Au lieu d'imposer, on va plutôt associer les municipalités à la protection du patrimoine, en établissant des contacts avec elles et en leur suggérant des additions à leurs règlements, destinés à protéger l'héritage national. Le ministre n'aurait plus à intervenir que dans les cas où des municipalités refuseraient de collaborer.

J'ai la mémoire en fête

Inqlis

Le lave-vaisselle qui vous offre tout et même davantage. Un seul bouton vous libère de la corvée de la vaisselle et vous donne le temps de faire votre vrai boulot...

maison Beaudet

8723, 10^e avenue
St-Michel

P.S. Venez voir nos spéciaux du printemps. Tél: 729-5217

Fourrures Lessard & Rehel Inc.

MANUFACTURIERS AU PRIX DU GROS

AUX CLIENTS PRIVÉS

NOUS FAISONS RÉPARATIONS, TRANSFORMATION

ENTREPOSAGE

Assortiment de manteaux cuir hommes et femmes

1449 ST-ALEXANDRE
SUITE 802

MONTRÉAL

services-campus

MAGASIN SERVICES-CAMPUS LE MAGASIN AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

VOUS OFFRE EN SPÉCIAL
NIKKORMAT EL F2



Lentille 50 mm F2
Étui inclus

\$289.95

NIKON F2 Photomic



Lentille 50 mm F2
Étui inclus

\$639.95

MAGASIN SERVICES-CAMPUS

2332 Édouard-MontPetit Montréal
Tél.: 739-3405 et 739-2049

REFERENDUM



Chaque semaine Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec, c'est qu'elle nous permettra enfin de nous attaquer à nos vrais problèmes.

J'ai passé vingt ans de ma vie à me battre pour l'indépendance du Québec. Que de temps perdu! Les Québécois ont passé deux cents ans de leur vie à se battre pour se faire un pays. Que de temps perdu!

C'est en millions d'années/hommes qu'il faut maintenant calculer le temps que nous avons tous passé à tenter de faire reculer un peu plus chaque jour les frontières de notre asservissement. Pendant ce temps les peuples "normaux", c'est-à-dire les peuples indépendants dotés de gouvernements responsables s'employaient à se

construire une économie, à se forger une culture originale, à faire du théâtre, de la peinture ou du cinéma, à créer des emplois, à inventer des automobiles et des avions, à trouver des idées, à décider de leur avenir, à s'enrichir, à construire des usines, à améliorer leur agriculture, à mettre au point des machines, à se forger des politiques, à protéger leur patrimoine historique, à faire des révolutions et quoi encore!

Je ne dis pas qu'ils ont bien fait tout ce qu'ils avaient à faire. Je dis simplement que, munis de pouvoirs pour agir, ils ont agi.

A la recherche du temps perdu

Pendant que nous nous battrions pour un drapeau ou pour deux mots de français sur une affiche, pendant que nous faisons des enfants pour éviter de disparaître, pendant que nous engageons des pourparlers interminables (et non terminés) avec et contre Ottawa, pendant que nous rebâtissons nos maisons brûlées par le Conquérant, pendant que nous faisons des centaines de discours et que nous écrivons des millions de textes pour engager nos compatriotes à ne pas lâcher, pendant que nous nous réunissons en congrès et en Etats généraux et en palabres interminables, pendant que nous essayons de nous définir, pendant que nous nous exilions ailleurs faute d'être ici chez nous, pendant que nous manifestons dans la rue faute de pouvoir affirmer notre présence autrement, pendant que nous nous battrions pour des écoles



MEUBLES & DECORATION

LES MEUBLES D'ANTAN INC.

1648 A, Sherbrooke ouest
Montréal (Métro Guy)
931-9487



Directement de notre atelier de St-Jean, nous avons en montre à Montréal au 1648 de la rue Sherbrooke ouest, nos séries Vieux Québec, Patriote et Noblet, pour la salle à dîner, chambre à coucher et salon.

Notre salle de montre, est ouverte le lundi, mardi, mercredi, samedi de 9h à 6h et le jeudi, vendredi de 9h à 9h

TEL: 931-9487

Chacun des meubles sortant de notre atelier, a un design qui a été pensé et réalisé pour la vie actuelle. Les formes, le confort et le fonctionnalisme, sont le résultat d'une démarche approfondie dans la recherche historique de l'évolution du meuble Québécois et de l'influence du meuble français du XVIIe et XVIIIe siècle. Des meubles en pin et en chêne massif rehaussés par une construction tenon, mortaise et cheville de bois forment une union authentique du matériau et de la technique.



Les meubles qu'on laisse en héritage

Femmes

Deux outils de première importance pour les femmes

Consult-Action et Action-Femmes

par Colette Beauchamp

Vous êtes femme. Vous habitez un quartier populaire de Montréal, vous vivez dans une banlieue ou encore vous demeurez dans un village de la Gaspésie. Travailleuses à la maison, ou à l'extérieur, ou les deux, à quelques-unes ou à plusieurs, vous identifiez un problème ou un besoin dans votre milieu. Vous voulez y apporter une solution. Vous ne savez comment vous y prendre. Vos ressources financières et techniques sont limitées. Vous vous posez une question ailleurs d'autres groupes qui se préoccupent de la même question que vous. Adressez-vous à Consult-Action, un service du Conseil du statut de la femme du Québec.

Vous êtes l'objet de discrimination. Vous avez besoin d'un renseignement pour régler un problème d'ordre juridique ou autre. Vous vous posez une question sur l'exercice de vos droits de femme. Consultez Action-Femmes, un autre service du CSF.

Ces deux services ont été mis sur pied par le Conseil du statut de la femme pour répondre aux besoins des Québécoises. Le premier s'adresse aux groupes, le second aux individus.

Consult-Action a pour objectif de promouvoir l'autonomie de la femme, en travaillant avec des groupes structurés ou non structurés, c'est-à-dire aussi bien les associations féminines déjà existantes que les groupes de femmes qui tentent d'organiser des services à partir de problèmes identifiés dans leur milieu. Consult-Action offre à ces groupes consultation, information, coordination. Pour sa part, Action-Femmes reçoit les plaintes individuelles des femmes, leurs revendica-

tions, leurs demandes d'information.

Des conditions minimales d'emploi aux maisons d'hébergement

Ainsi, au cours de sa première année d'existence, en plus de réunir régulièrement les associations féminines provinciales pour établir avec elles de façon plus systématique des mécanismes de collaboration, Consult-Action a apporté une aide concrète à divers organismes sur des questions précises. Il a appuyé auprès des différentes instances gouvernementales le mouvement "Au bas de l'échelle", qui axe son travail sur les conditions minimales d'emploi pour les travailleuses domestiques, les employées de service et les employées de bureau. Il a également appuyé le YWCA de Montréal dans sa demande de subvention au Ministère de l'éducation pour le projet pilote "Nouveau départ", destiné aux femmes qui veulent réintégrer le monde du travail ou des études.

Préoccupé au premier chef d'apporter une aide concrète aux groupes non organisés, ce service du CSF que dirige madame Claudette Boivin, cherche à leur offrir des instruments de travail et à coordonner leurs efforts. Ainsi, des groupes de femmes qui avaient amorcé des projets de maison d'accueil dans différentes villes du Québec, Chicoutimi, Sherbrooke, Granby, Trois-Rivières, Shawinigan, ont demandé à Consult-Action de favoriser les échanges entre eux, demande à laquelle Consult-Action a répondu en réunissant une douzaine de ces groupes pour étudier ensemble les problèmes des femmes en difficultés, femmes séparées, divorcées, battues,

femmes aux prises avec des situations familiales ou conjugales pénibles. Parmi les autres nombreux groupes non organisés qui se sont adressés à ce service, mentionnons un groupe de Matane intéressé à systématiser les sources d'information pour les femmes au foyer.

Aidant en priorité les groupes bénévoles de femmes, Consult-Action apporte, en outre, sa collaboration à des associations mixtes, telles que la Fédération du planning familial ou le Carrefour des familles mono-parentales, à des organismes comme Centre Aide, et il travaille, de façon étroite, avec les organismes gouvernementaux, les organismes publics ou parapublics, les centres de services sociaux et les centres locaux de services communautaires.

Plaintes et revendications

Action-Femmes, pour sa part, à l'écoute des Québécoises sur le plan individuel, a traité, dans le seul mois de janvier, 209 cas; 181 demandes de renseignement, dont 82 concernaient le domaine juridique, et 28 plaintes, dont le plus grand nombre se référait au travail. Une femme s'est plainte du fait que l'âge et le sexe soient des critères de distinction entre différents types d'assurance. La plainte de cette femme vient renforcer le

dossier du CSF qui veut proposer des amendements à la Charte des droits et libertés de la personne, qui n'inclut pas l'âge dans les critères de discrimination. Une cliente du bureau de l'Hydro-Québec à Shawinigan s'est plainte qu'on exigeait d'elle un dépôt très élevé pour l'installation d'un nouveau service, bien qu'elle fasse affaire avec cette entreprise depuis plusieurs années. Action-Femmes a transmis ce cas à la Commission des droits de la personne pour enquête. La Commission a découvert que l'Hydro établissait des cotes de crédit dans le cas de ses clientes séparées ou divorcées, cotes selon lesquelles ces femmes devaient fournir un dépôt de \$40, condition qui n'est pas exigée des hommes dans la même situation. La Commission a demandé au bureau de l'Hydro-Québec de Shawinigan de mettre fin à cette pratique.

Le bureau de Consult-Action est situé à Montréal mais dessert tout le Québec. L'adresse: 1255 Carré Philippe, bureau 401, Montréal, H3B/3G1 Les numéros de téléphone à Montréal 873-8384, à Québec 634-4326. De partout ailleurs, téléphonez sans frais d'appel: 1-800-463-2851. Vous pouvez rejoindre sans frais d'interurbain Actions-Femme au même numéro 1-800-463-2851.

françaises en Ontario ou au Manitoba (et c'est loin d'être gagné), pendant que nous passions des vies entières à taper sur le même clou, pendant que nous perdions bataille après bataille pour ensuite recommencer à zéro, pendant qu'Honoré Mercier et Duplessis et Lesage et Johnson et Lévesque et les autres perdaient leur temps à réclamer quelques pouvoirs de plus, pendant que le monde continuait à tourner, les peuples normaux prenaient leurs affaires en main et décidaient, selon leur bon vouloir, le sens de leur action.

Quand on se bat pour survivre on prend du retard à vivre. Pendant que le pauvre, dans un taudis minable, se bat pour joindre les deux bouts, le riche se bâtit une maison et plante des arbres tout autour.

Pendant que le colonisé passe tout son temps à se battre contre le colonisateur dans l'espoir de lui arracher quelque concession, celui-ci s'instruit, invente, construit et décide.

La bataille pour l'indépendance n'est pas artificielle. Elle n'est pas créée de toutes pièces par quelques cinglés en mal de publicité. Elle se livre chez nous depuis deux cents ans et, si elle est si tenace, c'est qu'elle répond à un besoin essentiel des Québécois.

Mais cette bataille, si grande et si nécessaire soit-elle, nous empêche et nous empêchera toujours, tant qu'elle ne sera pas gagnée, de nous attaquer à nos vrais problèmes. D'abord parce qu'elle ne nous en laisse pas le temps et ensuite parce que, dépourvus de pouvoirs décisionnels véritables, c'est toujours à d'autres qu'il faut nous en remettre pour la recherche et l'application des solutions.

Psychologiquement diminués, maladivement introvertis par une situation qui nous accable, nous n'avons plus qu'une idée en tête: en sortir au plus tôt... presque par n'importe quel moyen.

La lutte pour la liberté et la dignité collectives est une belle et grande cause, mais elle nous oblige à y consacrer des vies entières qui pourraient être autrement employées.

Le rocher de Sisyphe

Soyons francs: cette maudite indépendance entrave l'action de tous les Québécois. Le syndicaliste voudrait bien ne faire que du syndicalisme, mais il doit en même temps lutter pour l'indépendance. La femme voudrait bien lutter davantage pour la libération des femmes, mais elle doit en même temps se battre pour l'indépendance. Le travailleur voudrait bien consacrer plus de temps à la lutte des classes, mais il en est empêché par cette encombrante lutte pour l'indépendance. L'étudiant voudrait bien consacrer son temps à étudier, mais quelque manifestation pour l'indépendance l'attend au coin de la rue. L'homme politique québécois voudrait s'attaquer au chômage en se levant demain matin, mais il est forcé de consacrer sa journée à se battre contre les empiètements d'Ottawa. Le chanteur voudrait bien faire une chanson d'amour, mais il y a cette idée d'indépendance qui lui trotte constamment dans la tête.

Moi, je voudrais gagner ma vie normalement, mais je dois aller à Joliette pour y prononcer un discours sur l'indépendance.

J'ai de vrais problèmes à régler, mais je les réglerai plus tard... aujourd'hui, ce mois-ci, cette année, je n'ai pas le temps. L'indépendance, tu comprends?

Et ça fait deux cents ans que ça dure.

Je l'ai toujours dit et je le dis encore: il faut faire l'indépendance du Québec le plus rapidement possible pour cesser de perdre tout ce temps précieux que nous pourrions consacrer à d'autres fins.

Ceux qui la combattent devraient comprendre que cette aspiration vitale, viscérale des Québécois ne s'éteindra pas avec le temps et que, si elle n'est pas comblée, elle continuera de nous entraver dans nos actions les plus essentielles.

L'indépendance au plus sacrant! Nous n'avons pas d'autre choix. Que de temps perdu, oui, mais que de vie retrouvée!



“Les couturières et les modistes, durant les mois affairés, à l'automne, travaillent dans certains ateliers de huit heures du matin à minuit; le samedi soir, leur travail se prolonge toute la nuit, jusqu'au dimanche matin”. P. 48

“Un exploitateur quelconque prend un contrat d'un manufacture, 200 paires de pantalon par exemple: il divise cet ouvrage entre douze ou quinze ouvrières qui travaillent pour un prix effroyablement bas. (...) Les ouvrières employées sont la plupart du temps des jeunes filles voire même des mineures qu'il paie de cinquante cents à trois piastres par semaine, rarement plus. (...) Les semaines sont en moyenne de soixante-quinze à quatre-vingts heures de travail, car ici le travail n'est pas mesuré à la capacité de l'ouvrière ni à la possibilité qu'il y a de le faire dans un temps donné, mais à son épuisement moral et physique.” (...) Rapport de l'inspecteur Joseph Lessard, p. 65.

“Les patrons pratiquent plusieurs sortes d'exactions aux dépens de leurs employés. Dans plusieurs manufactures, l'amende sanctionne les erreurs ou les défaillances des ouvriers. (...) Un travailleur se rend-il coupable de grossièreté, d'insubordination, il peut être renvoyé ou soumis à l'amende. (...) Dans certains cas, les repréailles accusent plus de rigueur. Ainsi, un ouvrier, Edouard Miron, pour avoir préféré un après-midi au cirque à la grisaille de son travail, doit réfléchir à la gravité de son geste ... en prison.”

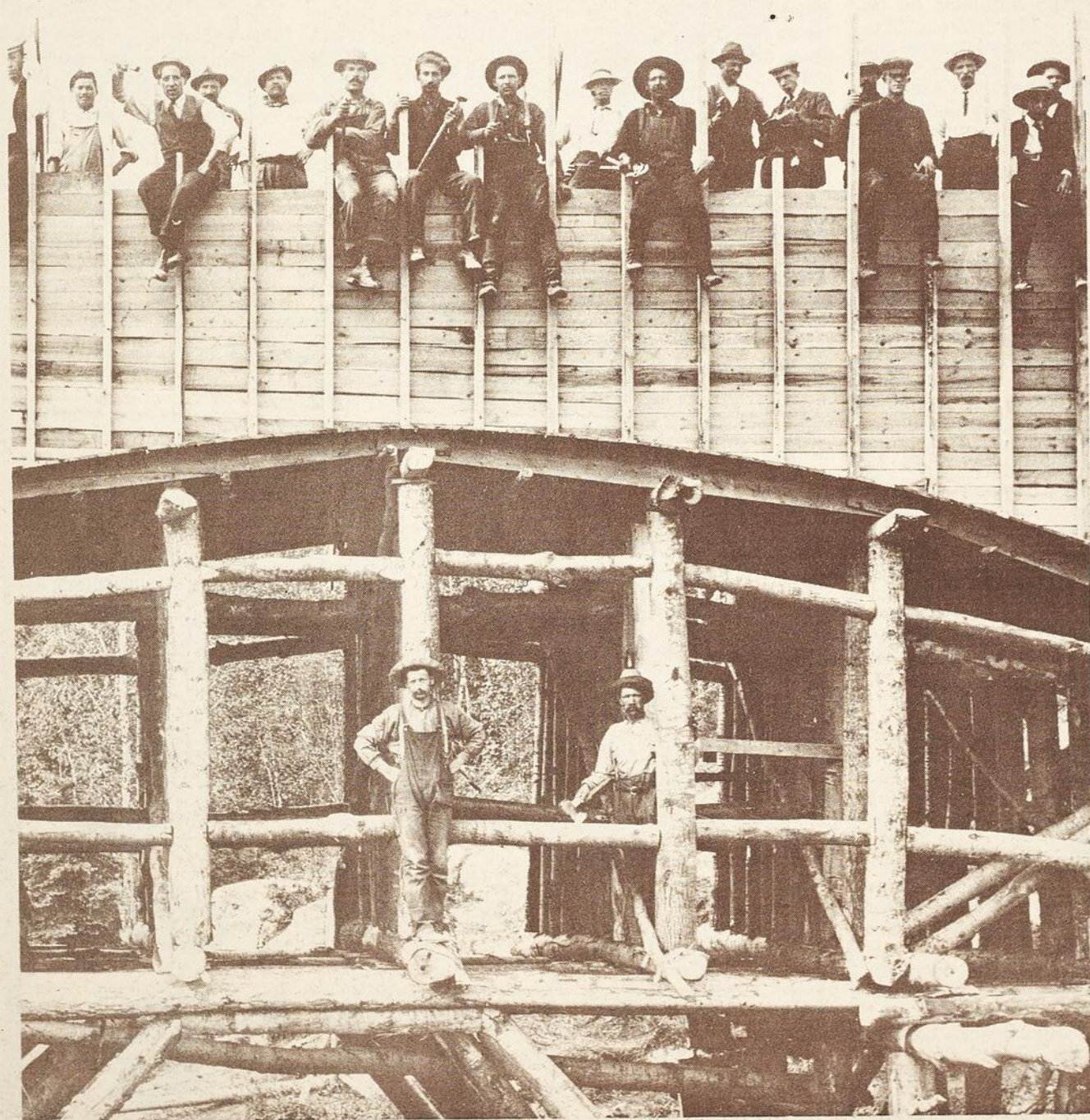
P. 61.

“On a des exemples d'enfants de moins de dix ans, travaillant dix heures par jour, pour \$1.25 ou \$1.50 par semaine, qui le samedi arrivé, devait (sic), après avoir donné soixante heures de travail à leur maître, cinquante ou soixante-quinze centins comme balance des amendes qu'on leur avait infligées”.

p. 62 (Citation d'un rapport officiel)

“En 1898, l'inspecteur Joseph Lessard rapporte les plaintes de boulangers 'courbés de quatre-vingts à quatre-vingt-dix heures sous l'ouvrage, et travaillant en outre le dimanche'. Dans le port de Montréal, les arrimeurs peinent durant des périodes de temps invraisemblables. (...) Un témoin, devant la CRCTC, déclare avoir travaillé trente-cinq heures, s'arrêtant seulement pour prendre ses repas; un autre affirme avoir été tenu à quarante heures. Un dernier a fourni durant la même semaine, deux périodes de trente heures.”

p. 49



Textes extraits de “Jean-Baptiste Gagnepetit” de Jean de Bonville, publié par les Editions de l'Aurore

photos: photothèque Ellfsen

Samedi, le 23 premier mai, je bien entendre cours sur la condition vrière, au moins u je ne suis pas nous aurons ce tage. La plupart et de moins en sembler-t-il, il n'y beaucoup d'expes sentie dans les gues; les haran dramatisent des tions, des générali slogans, des "ism mots d'ordre, et vocabulaire con passe. Je voudrai pouvoir écouter a une fois quelque simplement hum jour-là. Quelque d'un unive mais dit. La par vrière authentiqu pas générale et ble, mais au contr est particulièrement tie. Aussi est-elle vaincante, tand la parole du harag ne l'est vraiment beaucoup au prix qu'elle fait. En tou m'éloignerai ce jo cette rhétorique e faut de mieux, je mon propre disc méditant sur la ouvrière, sur la humaine, qui auj encore est injuste, tie comme elle l'éguère, et dav même par certain

Dimanche le 24 Des faits. Des fait diens, multipliés à en apparence pets réalité d'une imp capitale pour les dus eux-mêmes, personne, pour la tion... Voilà ce que draï entendre. au penserai aussi chose.

Le premier ma seule grande fête brée dans les dex misphères. Alors philosophes parle croissance zéro d'une norme pour

Le journal de Pierre Vadeboncoeur

La fête des travailleurs en chair et en os

un terme à l'épuisement croissant de la planète et que vaguement l'on souhaite de rationaliser la production dans ce but, je me demanderai ce que cette civilisation est prête à faire pour engager une partie du capital à corriger les conditions de travail, à humaniser les tâches, à prévenir les maladies industrielles, à dépolluer l'environnement, à aménager les villes, à protéger les campagnes. Les investisseurs reculent toujours l'heure, inéluctable, où, trop tard peut-être, il faudra péniblement, presque impossiblement, se mettre à refaire ce qu'on aura ruiné d'un univers humain et physique inimaginablement dévasté.

Ils investissent, investissent inconsidérément, précipitant sans compter les effets destructeurs et éloignant sans répit les échéances d'une gigantesque dette sans cesse croissante à solder. Entretiens, cette furie fait des villes empoisonnées comme Thetford, comme Montréal, des usines meurtrières, des terres stériles, des eaux inutilisables, infectées, nocives, des hommes inquiets, diminués, et, dans un nombre considérable de cas, brisés. Il est évident que notre époque, dans un aveuglement complet, tire la plus grande partie de son pouvoir des ressources qu'elle emprunte à l'avenir et qu'elle vit ainsi de l'hypothèque grandissante qu'elle impose à une postérité dont l'impuissance et la ruine éclateront peut-être plus tôt qu'on ne le croit. Le capital est un fou. Je ne dis pas seulement le capitalisme, car il y a un socialisme qui l'imité. La plus vaste entreprise de réinvestissement pour des fins correctives et préventives devrait avoir lieu,

mais il n'y a peut-être pas la millièmes partie du capital créé qui serve à modifier tant soit peu la course insensée du monde vers le châtiement de son imprévoyance.

Les conséquences de cette incurie ne frappent pas seulement la nature; elles atteignent les travailleurs tous les jours. J'ai négocié d'arrache-pied pendant des semaines pour obtenir l'équivalent d'une somme de 10 cents l'heure destinée à constituer le modeste complément d'un fonds de retraite prématurée pour les victimes d'amiantose dans une usine de transformation. Une autre fois, des grévistes que je représentais ont discuté pendant je ne sais plus combien de temps avec leur employeur avant d'amener celui-ci à consentir à une procédure de contestation dans les cas de travaux indûment dangereux. Un homme était mort quelques mois auparavant dans l'explosion d'une fournaise pour avoir attendu dix minutes, sur l'ordre de son contremaître, malgré le danger imminent signalé par l'ouvrier. Il en est toujours ainsi plus ou moins. Le bruit. Les cadences. La poussière. Les vapeurs toxiques. Les accidents. Le plomb. Le mercure. L'amiante. La monotonie des tâches. Leur caractère répétitif et parcellaire.

Il n'y a pas d'argent pour voir tellement à ces choses-là. Il n'y a pas de grandes visées de ce côté dans les cercles du capital. Je crains fort qu'il ne puisse y en avoir avant longtemps. Mais il n'y en a pas non plus de petites, et dans le grand livre des comptes du capital, il n'existe pas de poste, si minuscule soit-il, où serait prévue non seulement

la question de savoir ce qu'on pourrait bien faire aujourd'hui pour l'humanité et le globe terrestre, mais même celle de savoir ce qu'on peut faire aujourd'hui pour améliorer une machine de manière à la rendre sécuritaire quand elle ne l'est pas... C'est très navrant. Le capital produit par les hommes ne fait pas retour aux hommes en vertu d'un dessein déterminé à cette fin: il n'y a pas de réserves pour cela. Le capital ne se laisse pas distraire, dans les deux sens du mot. Alors nous fêterons le premier mai, parce qu'il y a tout de même des gens qui veulent s'occuper un peu de l'humanité.

Lundi, le 25 avril. Ce jour-là, je crois que je penserai aussi à d'obscures misères, rappelées du passé que j'ai connu. Je fêterai le souvenir de ceux que j'ai vus les subir et se défendre. Ces choses-là s'entendaient entre nous sans mot dire. Je ne prétends pas que les discours ne soient pas nécessaires, mais enfin, pour cette journée-là, je préférerai un certain silence. On peut parfois évoquer les hommes eux-mêmes plutôt que les idées qui les trahissent souvent d'une manière ou d'une autre, fréquemment sans intention, parfois même dans l'intention contraire.

Mardi, le 26 avril. Je circulais en amitié dans les usines. Confierai-je que tous les travailleurs avec lesquels je suis venu en contact ont su, chaque jour, pendant vingt-cinq ans, dans nos rapports sans histoires et sans histoire, eux-mêmes, individuellement, et non par le détour de leur représentation mythique ou idéologique, que j'étais bien réellement avec eux, pour eux-mêmes — et pour nous! Il y a certes eu quelques malentendus, chemin faisant. Mais exception faite de ces accidents, je crois bien qu'il n'y avait aucun écart entre nous, en particulier parce qu'il n'y avait pas autre chose que de la vérité. Leur volonté passait dans la mienne sans la moindre altération, leur sentiment de classe et leur fierté à vif se coulaient dans mes propres sentiments et ma propre fierté, sans déformation aucune, parce que ceux-ci les continuaient dans une humanité commune et identique. Comme il n'y avait aucun obstacle entre nous tous et comme nos rapports avaient le naturel et la facilité que je viens de montrer, je crois pouvoir dire que nous nous sommes connus.

Mercredi, le 27 avril. Le premier mai évoque des luttes et des révolutions, qui furent de grands actes. Mais l'idée fixe de ceux qui agissent, c'est, trop souvent, simplement la lutte, la victoire, l'ennemi. Je crois que l'obsession d'un révolutionnaire, ce doit être l'humanité, ou, pour mieux dire, les êtres humains et chacun d'eux.

J'ignore si, aujourd'hui, dans la pensée d'un militant, on trouverait davantage d'idée de la cause qu'il défend que le sujet

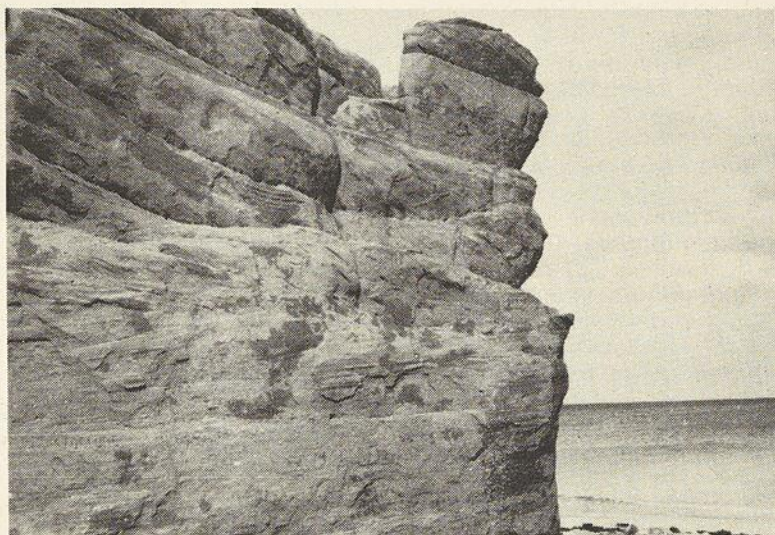
de cette cause... Il est relativement facile de comprendre les idées d'une autre génération, mais il est plus difficile de comprendre l'intérieur, si je puis dire, des idées de cette génération. Pourtant j'incline à croire que les choses ont quelque peu changé dans cette affaire de conscience de la cause et de la conscience du sujet. J'ai l'impression que maintenant l'on s'intéresse plus aux batailles qu'aux gens qui les font, plus aux concepts qu'aux personnes, plus aux actes historiques qu'aux ceux qui les posent. J'espère me tromper, mais j'ai l'impression qu'on aime moins. La ferveur, à tout le moins, se partagerait différemment aujourd'hui entre le drame et ses acteurs; elle irait plus au premier, peut-être, et moins aux seconds.

Si c'est le cas, mon premier mai à moi sera, non pas à l'opposé de ce qu'il sera chez d'autres, mais quelque peu ailleurs, pour ainsi dire. Du mouvement syndical d'il y a dix, quinze ou surtout vingt ans, le souvenir qui m'est resté et qui vaut toutes les histoires qu'on pourra faire de ces années, c'est celui d'une vérité que le récit omettra sans doute parce qu'elle n'est pas écrite sur la surface des événements. Il s'agit du peu de distance qu'il y avait entre les travailleurs, puis leurs représentants, leurs syndicats, les permanents, et la centrale que j'ai connue en tout cas. Il y avait quelque chose de personnel dans leurs rapports, une espèce de conscience du peu que nous étions tous ensemble, — mais ensemble! On n'était pas très loin des origines. C'est peut-être pour cela.

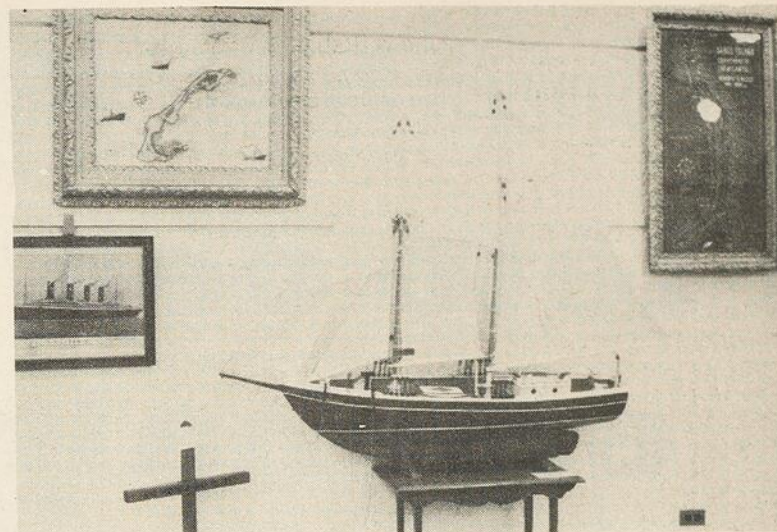


tourisme et loisirs

Vous rêvez à la mer?



texte et photos de Louis Jolin



... pensez aux Iles surtout!

Les Iles de la Madeleine sont plus loin que d'autres côtes, mais elles offrent ce qu'on ne trouve pas en pays commercialisé

"Les difficultés d'accès aux Iles de même que la courte durée de la saison touristique sont de gros handicaps au développement du tourisme malgré les nombreuses possibilités de l'archipel sur ce plan". C'est du moins l'avis

de M. Charles-Guy Langford, directeur de l'Education des adultes à la Commission scolaire et président de la Chambre de commerce des Iles de la Madeleine. Une longue conversation à bâtons rompus avec M.Langford



SkyLark

ILES CANARIES

TOUR DES DEUX ISLES

SkyLark vous propose quelque chose de nouveau! Un séjour exotique vers les Iles Canaries. Une semaine à Ténérife à l'hôtel Parque San Antonio; deuxième semaine à Gran Canaria à l'hôtel Catarina Paya. Hôtels de première classe, modernes, vie nocturne et activités sportives à vous en couper le souffle. SkyLark vous offre aussi un choix de logement dans des hôtels de catégorie supérieure sur chacune des îles et le logement en appartement (EP) à Ténérife.



\$619

(occupation double)

Départs les dimanches jusqu'au 27 novembre

Incluant petit déjeuner et souper tous les jours

Les vacances SkyLark aux Iles Canaries comprennent: * Vol direct de Montréal à Ténérife en jet 707 de Warkair * Repas et consommations sans frais à bord de l'avion * Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages * Transport entre les îles via Ibéria * Logement pour 14 nuits aux Iles Canaries * Petit déjeuner (brioches et café) et souper tous les jours * Cocktail et partie de bienvenue * Service du représentant local SkyLark * Sac de plage SkyLark.

Taxes, frais de service et pourboires en sus. Les prix cités sont par personne et varient entre \$619 et \$669 selon la date de départ et le logement choisi. Voir la brochure été soleil '77 de SkyLark pour plus de détails.

LAVAL

CENTRE LAVAL

Autoroute 15 Sortie 8

1600, Le Corbusier | PROMENADE
687-0880 | 688-5310

LACHUTE

LES GALERIES LACHUTE

505, Chemin BÉTHANIE
562-3788

BROSSARD

Place Portobello

7350, boul. Taschereau

672-5353

LONGUEUIL

PLACE LONGUEUIL

1, PLACE LONGUEUIL
679-3777

VOYAGES

TRAVELAIDE

PERMIS 50280

LTÉE

MONTREAL

CENTRE-VILLE

1010 ouest, STE-CATHERINE
METRO PEEL

861-7272

PLAZA ST-HUBERT

911 est Beaubien
Metro Beaubien
273-7755

DUPOUIS

CENTRE-VILLE

865 est, STE-CATHERINE

Métro, accès intérieur

842-5151

CARREFOUR

MT ROYAL

4454 St Denis

Metro Mt Royal
845-8225

LES GALERIES NORMANDIE

2634, De SALABERRY

331-9971

AGE D'OR

METROPOLITAIN

911 est Beaubien

Metro Beaubien
273-2581

(suite de la page 26)

m'a permis d'avoir une vue d'ensemble de la situation touristique des Iles. La Chambre de Commerce a joué jusqu'à maintenant un rôle significatif dans la promotion et l'organisation du tourisme.

Selon M. Langford, au coeur de l'été, lors de la période de pointe, les transports pour accéder aux Iles ne suffisent pas à la demande et constituent une sorte de goulot d'étranglement. Ceci vaut surtout pour le traversier **Lucy Maud Montgomery**, qui fait pourtant la liaison une dizaine de fois par semaine, pendant la saison estivale, entre Souris (Ile du Prince-Edouard) et Cap-aux-Meules. Les files d'attente des voitures et le risque de ne pas trouver place sur le bateau découragent plusieurs touristes. Le transport par avion, avec Quebecair ou Eastern Pro-

vincial Airways, n'est pas une véritable solution pour les voyageurs aux revenus modestes, pour les familles ou pour les campeurs. **Le Madeleine**, cargo de la Corporation de transport maritime, peut accueillir trente-six passagers seulement par semaine à Montréal, et le coût du voyage est relativement élevé. D'un autre côté, il paraît difficile d'augmenter le nombre de traversiers entre l'archipel et le continent: la courte durée de la saison touristique met en cause la rentabilité d'un nouvel investissement.

Malgré les aspects négatifs du transport, conjugués à ceux d'une période touristique trop courte, le tourisme aux Iles de la Madeleine a connu un essor important ces dernières années, quoiqu'on ait constaté l'été passé un léger fléchissement imputable à la température malsaine, aux Jeux Olympiques

de Montréal et aux Fêtes du bicentenaire américain. La beauté naturelle des Iles, les immenses plages de sable et l'affabilité des Madelinots ont conquis progressivement les Québécois, et même les Américains qui forment généralement 10% (sauf en 1976) du contingent des visiteurs.

Une auberge de jeunesse

Un groupe a demandé une subvention au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour l'ouverture et le fonctionnement d'une auberge de jeunesse. L'auberge serait située à Havre-aux-Maisons dans l'ancien presbytère et pourrait accueillir jusqu'à soixante personnes. Le projet est solide. Les nouveaux promoteurs ne veulent pas répéter l'expé-

rience malencontreuse d'il y a quelques années, qui s'était terminée par la fermeture de la première auberge de jeunesse des Iles. La fermeture avait été provoquée par une mauvaise gestion et par les pressions de la population des alentours qui n'avait pas accepté cet établissement dans leur voisinage immédiat. Cette fois-ci, les promoteurs offrent des garanties de sérieux. Ils veulent situer l'auberge légèrement à l'écart des autres habitations d'Havre-aux-Maisons. Ils ont obtenu l'appui officiel de la municipalité qui a un représentant au conseil d'administration de l'association sans but lucratif, responsable du projet.

Le Haut-Commissariat n'a pas encore répondu officiellement à la demande de subvention, mais les promoteurs sont confiants, car ils ont été in-

vités, le mois dernier, à aller examiner l'équipement du village olympique, dont une partie pourrait servir à l'ameublement de l'auberge.

L'auberge de jeunesse compléterait avantageusement l'infrastructure en matière d'hébergement qui est composée d'une douzaine de petits hôtels et de motels offrant près de deux cents chambres confortables aux visiteurs. Les grandes chaînes hôtelières ne sont pas installées dans l'archipel. Le réseau d'hôtels et de motels peut à peine suffire pendant juillet



Montréal
347 est rue St-Paul
Montréal, H2Y 1H3
tél. (514) 866-1063

Québec
29 rue d'Auteuil
Québec G1R 4B9
tél. (418) 694-0424



★ VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE ★

VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE

AIR FRANCE

EUROP AUTO

AUTO .T.T. VACANCES

SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT

PERMIS PROVINCE QUÉBEC 50493

LE GRAND SPÉCIAL
1977
SIMCA 1307S



SIMCA
VOITURE DE L'ANNÉE

POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE



CLUB JEUNESSE
5450, CÔTE-DES-NEIGES
Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425

Permis no 750150342



Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485

Détenteur d'un permis



travel

1220 EST FLEURY MONTREAL QUEBEC H2C 1R1

388-9241

Une équipe dynamique pour vous servir.

AGENCE DE VOYAGE

Lajeunesse

PERMIS 50-357

381-5365
9257 LAJEUNESSE



LES TERRASSES 220
705 ouest STE-CATHERINE
281-1750

Le Boeing 727

le meilleur aller-retour

pour Québec

Départ: 8:45hres

Départ de Québec:

17:25hres

(Vous êtes certain d'avoir de la place et vous évitez au retour les embouteillages).

QUEBECAIR



Les Iles...

(suite de la page 27)

et août, et il est préférable de retenir une place avant de s'y rendre. Heureusement, le touriste peut trouver des chambres directement chez l'habitant ou même louer des chalets. Ces formes d'hébergement favorisent également un contact plus étroit avec les Madelinots. Enfin, il existe aux Iles plusieurs terrains de camping et tous sont situés assez près de la mer. Deux d'entre eux sont des campings provinciaux, un à l'Étang-du-Nord, l'autre à Grande-Entrée.

Les restaurants offrent la possibilité de manger du poisson frais, du homard, des pétoncles et autres produits de la mer. Sauf dans quelques salles à manger attenantes à des hôtels ou motels, qui pré-

sentent un menu plus recherché, il y a malheureusement peu de variété dans la préparation des mets. Un effort d'imagination serait bienvenu!

Des activités pour tous les goûts

L'été, l'amateur de sports de plein air peut pratiquer l'activité de son choix: la natation (car l'eau est assez chaude pour se baigner), le cyclotourisme, la plongée, la voile. Le Centre nautique de l'Istorlet loue les voiliers et offre des cours de voile privés ou en groupes. Un terrain de golf de neuf trous est aménagé à l'Étang du Nord. Il est facile aussi d'entreprendre de longues promenades à pied sur les dunes de sable et d'explorer les multiples grottes le long des falaises, de cueillir des coques et coquillages sur les plages de l'archipel.

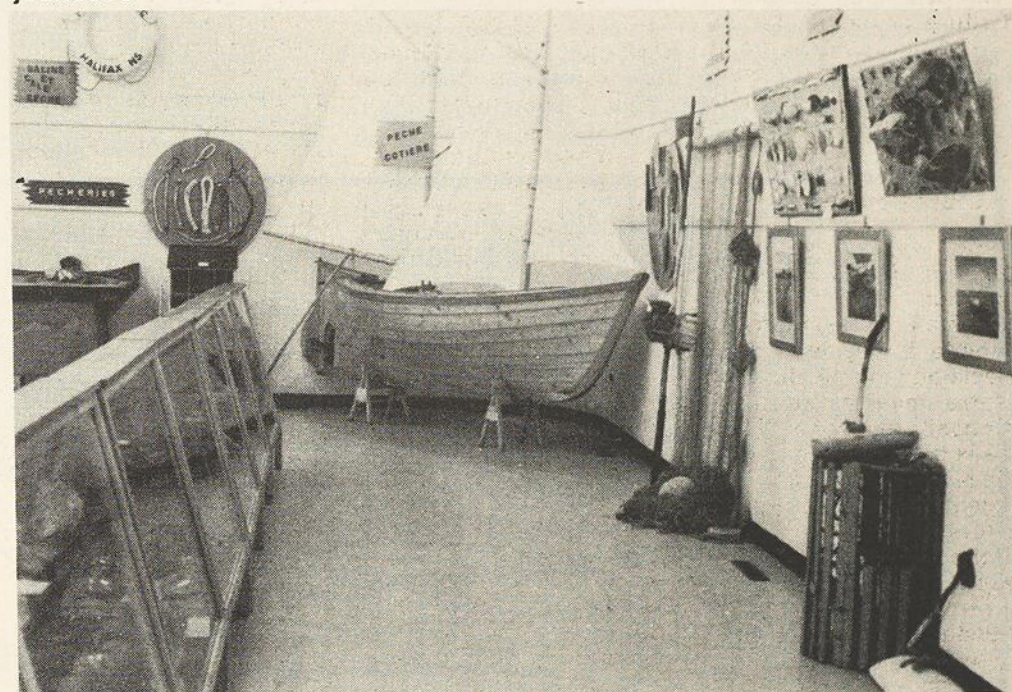
Plusieurs pêcheurs acceptent d'embarquer des touristes sur leurs bateaux pour des excursions de pêche en haute mer. Consciente des responsabilités qui incombent aux pêcheurs, la Chambre de commerce a demandé récemment au gouvernement du Québec de payer les assurances de pêcheurs qui prennent des touristes ou de les indemniser en cas d'accidents.

M. Frédéric Landry, directeur du Musée de la Mer d'Havre-Aubert, espère instaurer cet été, de concert avec le Ministère du tourisme, un circuit en bateau autour des Iles. Ce circuit, largement commenté, constituerait un prolongement de l'action du musée. Le musée d'Havre-Aubert mérite d'occuper une place de choix dans tout séjour aux îles. Le thème général est l'Homme et la Mer. La salle principale du Musée rappelle sobrement certains moments de l'histoire de l'archipel et raconte l'évolution de la pêche et de la navigation. Une deuxième salle, polyvalente, peut être le lieu d'expositions diverses de photos ou de peintures, tandis qu'une troisième salle reconstitue l'intérieur d'une maison du début du siècle. Un montage audio-visuel présente une vue d'ensemble de la géographie et de l'histoire des Iles.

Enfin, du 28 juillet au 31 juillet 1977, se déroule le Festival de la Mer qui a pour but d'offrir à la population locale et aux touristes une période de divertissement et d'activités socio-culturelles et de plein air: de nombreux spectacles mettent en valeur les ressources et les talents locaux, des visites industrielles permettent aux participants de mieux connaître les industries privées et les coopératives installées aux îles, l'exposition fait honneur aux ar-



L'ancien presbytère de Havre-aux-Maisons où serait située l'auberge de jeunesse



Salle principale du Musée de la Mer, à Havre-Aubert, qui rappelle l'histoire de la pêche et de la navigation

tisans et à leur production. Plusieurs de ces artisans sont regroupés au sein de la Coopérative d'Artisanat de Cap-aux-Meules: une salle d'exposition et de vente offre les oeuvres de plus de soixante-dix artisans; des ateliers de recherche favorisent la création de nouveaux produits spécifiques aux îles.

Autres renseignements

Ce large tour d'horizon des attraits de l'archipel et de l'état de son développement touristique peut être complété par la lecture d'un dépliant préparé par le Ministère du Tourisme: il

est disponible gratuitement dans les salles d'accueil du Ministère. Vous pouvez vous procurer aux Iles un guide annuel, édité à Havre-aux-Maisons, pour environ deux dollars. Le titre: **Le Guide touristique des Iles de la Madeleine**

La GRÈCE 77

Prix \$512.00

- Centres de Jeunesse
- Hôtels
- Croisières aux îles
- Circuits organisés
- Location d'Autos
- Location de Yachts
- Excursions Spéciales

Pour un service complet et dates de départs, consultez:

Olympia Express
TOURISTES TRAVEL OFFICES

5200, Park Ave., Montréal, Qué.

Tél.: 276-8537

Ville de Québec
Appeler Mme Simard - tél. 651-5027
Permis 75-01-50174

VISITEZ L'EUROPE... EN... AUTOMOBILE



ou en
EUROCAMPER
— TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

RENAULT, VW — CITROEN — FIAT
SIMCO — PEUGEOT — VOLVO
MICRO-BUS — ETC....

Kilométrage illimité — Assurance internationale — Permis de conduire international, etc... Réservations billets: Bateau, avion.

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

VOLS NOLISÉS PARTOUT
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL 861-3906 — 861-0200

"Touring Club de France"

PERMIS 50291

PERMIS: 50-357

AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
TRAVEL AGENCY

Tél.: (514) 381-5365

9257, rue Lajeunesse, Montréal, H2M 1S3, Qué.

Depuis
le 6 Déc. 1976
LES
GRENOUILLES
ONT
DES AILES.



Les vélos dans l'métro....

par René Bataille

La semaine québécoise de la bicyclette s'est terminée en beauté à la fois au Complexe Desjardins à Montréal et au Carrefour de l'Estrie, à Sherbrooke. Alliant patrimoine culturel et culture physique, les cyclistes ont célébré en dansant au rythme de la musique du groupe folklorique "Les Tournesols" après une manifestation très bien réussie sur le pont Jacques-Cartier.

Soulignant l'hypocrisie du Conseil des Ports Nationaux, M. Richard Wagman représentant du monde à bicyclette nous déclarait: "Mercredi, avant notre manifestation, le Conseil des Ports Nationaux disait que les travaux de réfection du pont ne seraient pas terminés avant le mois de juillet. Il serait donc trop dangereux pour les cyclistes de se servir du pont. Le lendemain, se rendant sans doute compte que notre groupe ne lâcherait pas prise, le Conseil déclarait que le pont serait

"passable" pour le samedi suivant. Bien entendu les réparations ne sont que temporaires et nous voudrions que la question soit réglée le plus tôt possible."

Affiliés à la Fédération de Cyclo-tourisme du Québec, les groupes militants du "Monde à bicyclette" et de "La Rive-Sud à bécano" luttent pour la transformation de la société et pour le changement des lois qui la régissent et qui révèlent un manque flagrant de pensée sociale.

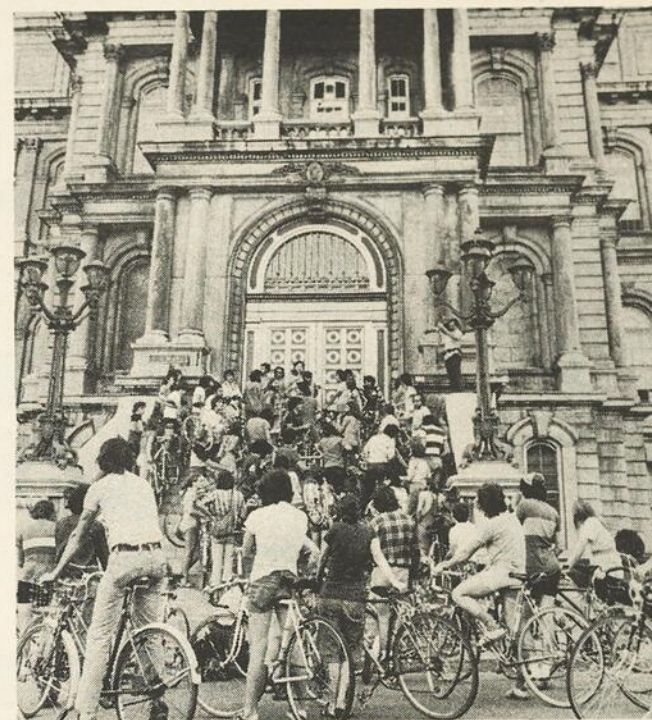
"La bicyclette, de nous dire le docteur Serge Mongeau de la Rive-Sud, est plus qu'un exercice qui tourne à vide, c'est un moyen de locomotion qui permet au citoyen de se rendre au travail sans polluer l'air ambiant. Ce que nous voulons, c'est d'intégrer la bicyclette au transport en commun. Nous demandons que le métro facilite l'accès au cycliste. Le dernier wagon de métro pourrait servir aux cyclistes qui s'y installeraient avec leur vélo pour se diriger

chez eux à partir de la sortie qui ferait leur affaire. Pour nous de la Rive-Sud, nous pourrions aller de la station Laurier à l'Université de Montréal à bicyclette, revenir le soir à la station Laurier, puis, du terminus Longueuil, rouler jusqu'à Saint-Hubert sans déranger personne. Plusieurs villes américaines ont accepté ce principe: New-York, Philadelphie, Los Angeles et San Francisco."

"Nous n'exigeons pas que tous et chacun le fassent bien sûr, mais il faudrait que l'on puisse facilement transporter son vélo. Il s'agirait alors de fournir des cartes aux cyclistes pour le métro."

"Ce n'est pas tout, les sociétés devraient avoir des douches, sur les lieux de travail, qui seraient à la disposition de leurs employés, pas seulement pour les personnes qui se rendent à leur travail à bicyclette, mais aussi pour tous les autres qui en auraient besoin. En plein été, il y a beaucoup de travailleurs

qui travailleraient beaucoup plus facilement s'ils pouvaient se rafraîchir sous la douche pendant quelques minutes. Cela éliminerait l'usage de certains désodorisants qui polluent l'atmosphère.



Manifestation du Monde à Bicyclette devant l'Hôtel de Ville de Montréal

Clubs de cyclo-tourisme auxquels vous pouvez vous joindre:

CLUB	RESPONSABLE	ÂGE	VILLE
Cyclo-soleil	Mme Hélène Caty (514) 747-3032	17-77 ans	Montréal
Cyclo-nature	M. Jean-Yves Martel (514) 669-6595	15 ans et plus	Montréal
Centre-ville	M. Bob Silverman (514) 277-5714	15 ans et plus	Montréal
Top Sport Club	M. Georges Syrovatka (514) 486-3373	30 ans et plus	Montréal
Club des Railleurs	M. René Phaneuf (514) 351-1387	18 ans et plus	Montréal
Cyclotourisme	M. Jean Charbonneau (514) 256-7784	18-30	Montréal
Loretteville	M. Michel Guay (418) 842-1601	12-18	Québec
Cyclo-familial	M. Raynald Leblond (418) 843-8983	Tous	Québec
Roc Amador	M. Luc Belisle (819) 663-4056	14-45	Outaouais
Cyclo Gatineau	M. Savio Otis (514) 799-4876	16 ans et plus	Richelieu-Yamaska
St-Hyacinthe	M. Jean Albouy (819) 525-2266	16 ans et plus	Laurentides
Cyclotourisme Mont-Laurier	(819) 623-4111		
L'Écho du Vent	M. Alain Labelle (819) 229-5950	Tous	Laurentides
	563-3489 (bur.)		Hippolyte

les bonnes tables

par Roch Côté

Il y a des fois où l'on a trop d'espace pour dire que l'on a mal mangé mais je souhaiterais aujourd'hui en avoir plus long pour vous parler d'un endroit terriblement sympathique: le Bal Saint-Louis, au coin des rues Prince-Arthur et Coloniale. C'est un bistro qui emprunte le modèle des cafés français mais qui est bien québécois par son décor où dominent le bois et la brique, les gravures et les plantes grimpanes. Ce décor a quelque chose de

chaud et de sobre, de simple et d'accueillant; ajoutez-y la musique québécoise de CIEL-MF et vous avez un vrai bistro québécois où le temps passe bien entre la flânerie et la cuisine. La carte du Bal Saint-Louis présente un mélange de cuisine française et québécoise. Je n'ai pas exploré cette carte car j'y ai diné l'autre jour d'une crème d'asperges suivie d'une simple omelette aux échalottes. C'était simple mais c'était bien. la crème d'asperges avait toute la richesse qu'il fal-

lait, l'omelette était bien relevée aux échalottes sauf qu'elle aurait pu être un peu plus baveuse et les légumes qui l'accompagnaient, patates brunes aux oignons et petits pois, avaient été cuisinés juste bien pour en soutenir le goût. Avec un carafon de blanc et un café j'ai payé \$4.95, sans le service. Un endroit à retenir et à fréquenter!

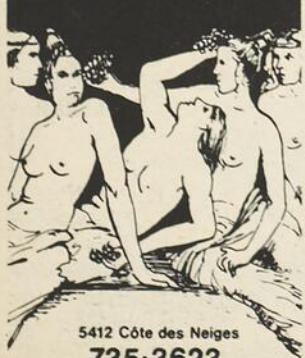
...

Le bal Saint-Louis, 82 est rue Prince-Arthur (coin Coloniale)

RESTAURANT
Chez
VITO

...un savoir
faire

Mecca gastronomica



5412 Côte des Neiges
735-3623

2 derniers jours
Festival
Avril au Portugal
à Montréal au

Solmar



60 spécialités de cuisine classique portugaise

FADOS, GUITARES, FOLKLORE ET DANSE TOUS LES SOIRS

Avec des artistes portugais réputés directement du Portugal via T.A.P.



Maria Rodrigues en vedette

jusqu'au 30 mai

On offre à tous les couples, chaque soir, une petite cérémonie portugaise ou le disque (Une nuit au Solmar) et en plus une chance de gagner 2 voyages au Portugal via T.A.P. à tirer le 1er mai

Stationnement gratuit

Toutes cartes de crédit acceptées

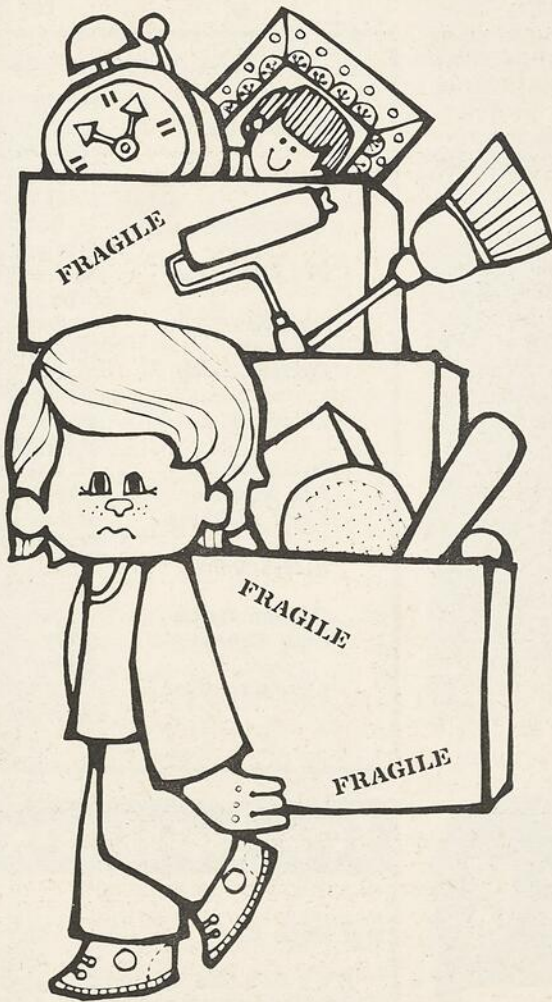
American
Express
Bienvenue

3699 boul Saint-Laurent

Reservations: 844-7748, 285-9151

La carte-réponse simplifiée votre déménagement

Les mois de mai et juillet sont les deux périodes de l'année pendant lesquelles on déménage le plus. Il va sans dire que les préposés aux bureaux du Service de la clientèle mettent tout en œuvre pour donner suite aux innombrables avis de déménagement qu'ils reçoivent. Afin que nous puissions vous assurer entière satisfaction si vous déménagez, veuillez remplir la carte-réponse insérée avec votre facture d'électricité et nous la retourner le plus tôt possible.



C'est un moyen sûr et rapide de nous communiquer tous les renseignements relatifs à votre changement de domicile.

Plein air

L'accessibilité au pays

Malgré une promesse...

par Robert St-Jean

Dans un dépliant intitulé "J'ai le goût du Québec", le Parti Québécois promettait à la section loisirs, sports et tourisme, plusieurs choses dont les amateurs de plein air peuvent aujourd'hui avoir le goût.

Le dépliant indiquait que le gouvernement du Parti Québécois donnerait à tous la possibilité de profiter de leur magnifique pays. Il abolirait les clubs privés de chasse et de pêche et permettrait à tous d'entrer gratuitement dans les parcs. Il construirait les routes nécessaires, des auberges, des terrains de camping et des villages-vacances à bon marché.

Mais voilà qu'après la prise du pouvoir, le gouvernement trouve les finances de l'État dans une situation plus que précaire. La mise en œuvre du programme précité signifie des dizaines de millions de dollars. Compte tenu de l'héritage du gouvernement précédent, il sera impossible à court terme de tout mettre en œuvre. Je ne dis pas qu'il lui serait impossible de donner un coup de barre du côté des rivières à saumons. Je trouve cette situation absolument ridicule et j'y reviendrai très prochainement.

Le programme du parti tel que rédigé dénote un esprit d'accessibilité maximale. C'est donc avec cet esprit et les moyens du bord que le Ministère devra établir ses priorités. Si on reprend les morceaux un par un, on verra que l'abolition des clubs privés, même dans les meilleures conditions coûtera assez d'argent. Il suffit de penser que la valeur totale déclarée des biens appartenant aux clubs se situait en 1975-76 à plus de \$40,000,000. Que ces clubs soient abolis ou convertis en sociétés d'aménage-

ment, le gouvernement devra assurer le financement dans une mesure variant entre 95 et 100%.

Permettre l'entrée gratuite dans les parcs me semble un principe noble. Ceci dit, il ne me semble absolument pas pratique et ne sert pas l'esprit du programme dans la conjoncture actuelle.

Le gouvernement retire annuellement plus de quatre millions de dollars de l'exploitation des parcs et campings. Les tarifs actuels sont plus que raisonnables et pour ma part, je ne crois pas que ces tarifs empêchent de quelque façon que ce soit l'accessibilité aux parcs. Par ailleurs l'abolition de ces tarifs favorisera une clientèle qui a déjà les moyens de se rendre dans les parcs et à qui les tarifs ne nuisent pas. Rendre plus accessibles les parcs provinciaux veut peut-être dire prendre une tranche du quatre millions, organiser et subventionner des transports en commun afin que les défavorisés puissent avoir accès aux parcs. L'autre moitié du quatre millions pourrait être affectée à la construction de routes secondaires et à l'aménagement d'autres terrains de camping afin de pouvoir accepter ces nouveaux adeptes du plein air dans nos parcs.

Quant aux villages-vacances, je suis persuadé que plus nous faciliterons l'intégration des familles aux sports de plein air dans les parcs provinciaux, moins nous aurons besoin d'investir des sommes importantes dans les villages-vacances.

Cette proposition n'a peut-être pas l'éclat politique d'une promesse réalisée, mais elle me semble financièrement plus rentable et politiquement justifiable dans le contexte actuel!

Vivre avec les loups

par Victor VINCENT

Paris (AFP) — Il entrait beaucoup d'observation dans le dressage. On se mit, ensuite, à former des psychiatres pour animaux, une idée venue de Grande-Bretagne et destinée, tout d'abord, aux chiens de race, trop précieux pour être abattus en cas de troubles mentaux.

Enfin, l'on se souvient des livres étonnants du professeur Lorenz qui étu-

dia, presque sa vie durant, toutes sortes d'animaux dans son parc, animaux qu'il était nécessaire de laisser en liberté sans aucune contrainte (ce fut l'aire de jeu et de promenade de ses petits-enfants qu'il délimita avec des barrières, des grillages!)

Vivre cinq ans avec une bande de loups

Dans le cadre de l'écologie, d'un plus grand intérêt

pour tous les êtres, on a préparé et présenté, paraît-il, d'innombrables thèses, ces dernières années, sur les animaux sauvages. Où trouver, quand on est jeune, qu'on ne peut s'expatrier, un animal sauvage avec lequel vivre?

Beaucoup d'étudiants ont pensé au loup. Le loup est devenu à la mode. On peut le faire venir du Canada sans trop de frais. Les psychologues du loup échangent conseils et observations car il faut, semble-t-il, plus qu'une expérience personnelle pour découvrir toutes les caractéristiques profondes d'une race sur laquelle on a fait beaucoup de littérature mais qu'on n'a jamais sérieusement étudiée.

C'est, précisément, un jeune loup gris du Canada, de taille moyenne que Britta Rothausen

commença à promener, vers les années 71, à l'heure où les rues se vidaient, dans un faubourg de Copenhague. Toutefois, Samson était trop triste et nerveux pour s'adapter à une vie de chien. Terrorisé à la vue du moindre passant, il s'échappait, se cachait.

Mme Rothausen s'en fut donc avec son mari et avec Samson vivre à la campagne. Elle se procura un deuxième loup. Actuellement, le jeune ménage en a cinq. Sa thèse est terminée, non sans mal.

En effet, les loups se laissent difficilement photographier; leurs maîtres sont obligés, à chaque fois, d'employer la ruse et la persuasion. Pauvres maîtres, pendant plus de cinq ans ils ne se sont jamais déplacés ensemble car les loups ont peur des visages

nouveaux et craignent la solitude, l'abandon.

"Tout ce qui a été dit sur les loups est faux"

Cinq ans, c'est tout de même suffisant pour se connaître entre humains et loups (une famille composée de papa, maman et trois enfants). On a toujours affirmé que "l'homme est un loup pour l'homme". Plût au Ciel! La vie serait moins désagréable.

D'abord, le loup est meilleur époux et meilleur père que le chien. On a des films où Samson apporte à manger à Yukon qui vient de mettre bas; d'autres où Samson se couche sur le dos pour jouer avec ses petits.

Toute nourriture est partagée au sein du groupe. C'est pourquoi les loups chassent des animaux bien plus grands qu'eux, des

élans voire des chevaux dans les steppes russes.

En aucun cas les loups ne s'intéressent à l'homme malgré la légende venue du fond des âges et popularisée par Perrault du pauvre petit Chaperon Rouge (jamais un loup n'oserait s'approcher d'un être humain) et de sa pauvre grand-mère (jamais un loup n'entrerait dans une maison qu'il ne connaît pas).

Enfin, les psychologues du loup vous diront qu'on ne l'éleve pas comme un jeune chien, il apprend moins vite et les punitions ne servent à rien.

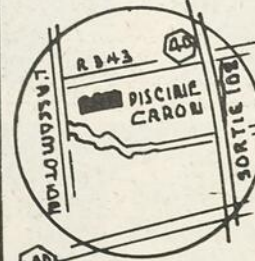
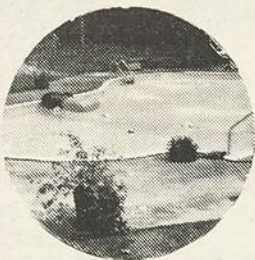
Ce ne sont là que révélations fragmentées en attendant un congrès international où se confronteraient les chercheurs versés dans la structure sociale très compliquée des loups.



La piscine de vos rêves...

Pour une petite ou une grande piscine, creusée ou hors terre, le nom Caron est la garantie de votre satisfaction. La gamme de piscines en montre et celles que notre "designer" suggérera en harmonie avec votre environnement, vos goûts et vos besoins personnels sont la garantie d'un meilleur choix.

Piscines Caron Inc. fait partie de la moyenne entreprise québécoise depuis plus d'une décennie. Elle est donc en mesure de satisfaire vos goûts, vos besoins et votre budget.



741 Route 343-A
L'ASSOMPTION
QUÉBEC

Piscines

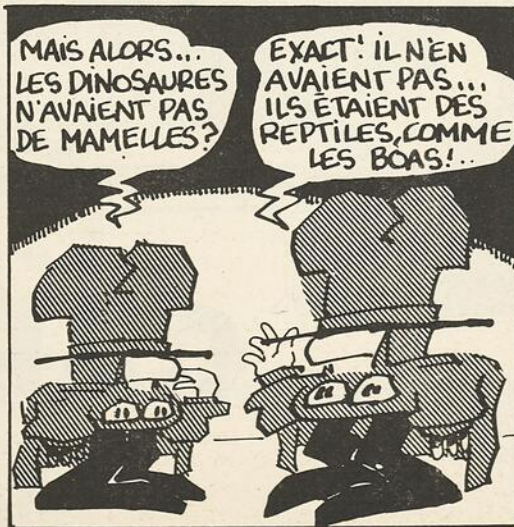
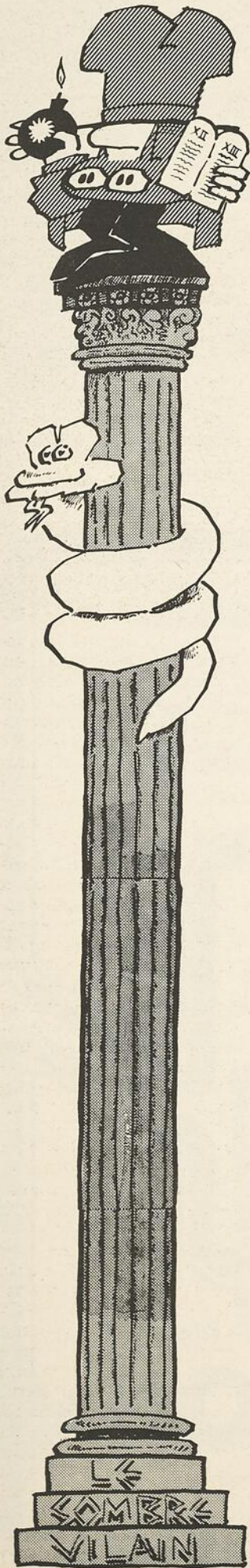
CARON INC.

c'est à venir voir

589-5635 • 866-1076



Société Canadienne du Cancer



La semaine à livre ouvert

Jacques Grand'Maison

l'urgence de remettre l'homme en perspective

Une philosophie de la vie, dernier ouvrage de Grand'maison, pose les questions qui fuient à travers les mailles des progressismes et des conservatismes, des systèmes et des anarchies, c'est-à-dire l'essentiel... Magistral, dit Pontaut. Rare, ici comme en Europe, comme partout.

par Alain Pontaut

On n'aborde pas sans hésitation la tâche qui consiste à enfermer en quelques paragraphes, forcément téméraires et étriqués, un livre aussi magistralement substantiel que celui de Jacques Grand'Maison, **Une Philosophie de la vie**. Mais il faut dépasser cette hésitation, courir ce risque: voici en même temps un ouvrage que l'on n'a pas le droit de ne pas signaler avec insistance à l'attention du lecteur de tous les milieux.

Situons d'abord son auteur. Poursuivant la réflexion amorcée il y a quelques années par des ouvrages aussi importants que **Stratégies sociales et nouvelles idéologies** ou **Nouveaux modèles sociaux et développement**, Jacques Grand'Maison continue d'éclairer notre problématique sociale et, au-delà, nos problèmes de civilisation par la publication de textes qui sont le fruit et d'un travail considérable et d'une incessante lucidité. En 1975, il nous donnait à la fois les deux tomes essentiels de cette somme qu'est **Le Privé et le public** et, liés à l'expérience quotidienne, **Des milieux de travail à réinventer** et **Une tentative d'autogestion**. Même présence, en 1976, de la réflexion et de l'action avec **Au milieu de la vie** et **Pour une pédagogie sociale d'auto-développement en éducation**.

Un art de vivre

On pourrait résumer grossièrement le propos de Jacques Grand'Maison dans le livre qu'il vient de publier, **Une philosophie de la vie**, de la façon suivante: par rapport au passé démuné, notre société se découvre richement dotée d'experts, de techniciens, d'ingénieurs, de "plombers", de critiques froids et savants, d'organiseurs matériels de systèmes et de prospérité. Nos vies n'en sont pas moins écartelées, nos débats fréquemment incohérents, notre solidarité presque inexistante, notre intériorité défaite, nos valeurs absentes, notre présent angoissé entre l'atomisation du passé et l'effroi de l'avenir. Comment donc empêcher le désastre humain dans la société la plus rationnelle et la plus scientifique que l'histoire de l'homme ait connue?

Le propos, on le voit, est vaste. On dira qu'il a parfois aussi les caractéristiques d'un exercice intellectuel de haut vol. Il est pourtant à la fois étroitement articulé au concret et axé sur une quête morale que nous n'avons plus les moyens d'éviter. Jacques Grand'Maison ne parle pas seulement en spécialiste, en pédagogue et en animateur de notre société envisagée dans ses milieux de travail

et dans ses vies privées. Il essaie d'y réintroduire par l'analyse la plus aiguë et la sollicitation philosophique la plus chaleureuse ce qui manque le plus à nos dynamiques quotidiennes: une qualité et un art de vivre, une redéfinition des valeurs humaines de base, on pourrait dire tout simplement une âme.

"L'amande humaine"

Comme tout va très bien mais que rien ne va plus, comme nos sociétés sont remarquablement organisées mais que le projet humain est en voie d'y perdre sa finalité, comme, par delà l'apparente solidité de nos écorces, il s'agit de retrouver "l'amande humaine", l'auteur prend d'abord le pouls de la conscience, abandonnant provisoirement l'observation de la surface sociale pour l'examen de ce que nous vivons au-dedans de nous-mêmes. C'est bien là, en effet, qu'on décèle les dramatiques humaines et aussi les sources de dépassement". Malheureusement, "la littérature l'a peut-être mieux compris que la science, la philosophie mieux que la politique". D'où l'examen nécessaire des grands sentiments cachés, des aspirations nouvelles, de la modification de l'individualité. Il prend ensuite "le pouls de la société": effets de l'infla-

tion et de la disqualification sociale, rôle des jeux, exutoire et opium, et des spectacles commercialisés, crise de l'espérance et responsabilités historiques. Il fixe enfin les tâches prioritaires: retrouver le goût de s'éduquer et d'éduquer, constater que le travail est encore le test d'humanité de notre société, observer la famille dans la révolution des rapports sociaux, travailler à requalifier la démocratie et ses démarches de base.

Constatant l'écart existant entre "les discours" et ce qui fonde vraiment le comportement quotidien: le pain, le travail, l'épargne, observant notre univers de gros projets dits collectifs et de petites vies en proie à la solitude, notre monde grouillant d'experts savants en tout sauf en science du bonheur, l'auteur pose cette question lourde de sens: "Aurait-on calqué les rapports humains sur les rapports de choses dans la société de consommation?"

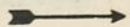
Le politique

Et certes il y a la démarche politique dont il ne s'agit pas de nier le pouvoir de motivation et de mobilisation dans notre société spécifique. Mais bâtit-on de fortes constructions communes sur un sous-sol

une
philosophie
de la vie

jacques
grand'maison

arts et lettres



Les grands Ballets
CanadiensLes plus
grands succès**Allegro
Brillante**
George Balanchine/
P. I. Tchaïkovski**Roméo
et Juliette**
Brian Macdonald/
Harry FreedmanMusique
interprétée par
The Hugget Family.**Roméo
& Juliette**29 et 30 avril,
1er mai, 20h30.Textes dits
en français les
29 et 30 avril et
en anglais le
1er mai.Billets:
\$9*, \$7, \$5, \$4.Chargex ou
Master Charge:
487-2200.SALLE
WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi
inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112Les grands Ballets
CanadiensLes plus
grands succès**Tam ti delam**
Brian Macdonald/
Gilles Vigneault**Tommy**
Fernand Nault/
The Who (bande
sonore originale)**Tommy**5, 6, 7 et 8 mai,
20h30.Billets:
\$9*, \$7, \$5, \$4.Chargex ou
Master Charge:
487-2200.SALLE
WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi
inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112Les grands Ballets
CanadiensLes plus
grands succès**Concerto
Barocco**
George Balanchine/
J. S. Bach**Lignes
et points**
Brian Macdonald
et Brydon Paige/
Pierre Mercure«**Une création**»
de Brian Macdonald/
Murray SchaferMusique
interprétée par
le Quatuor Orford.**L'oiseau
de feu****L'oiseau
de feu**
Maurice Béjart/
Igor Stravinsky12, 13 et
14 mai, 20h30.Billets:
\$9*, \$7, \$5, \$4.Chargex ou
Master Charge:
487-2200.SALLE
WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi
inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

tion, trop souvent erratique et qui renforce le système, mais par le vide. "Au fond, écrit Jacques Grand'Maison, les fils libertaires reproduisent culturellement la jungle économique créée par leurs pères... L'absolu de la propriété dans le capitalisme père devient l'absolu du plaisir dans la contre-culture fille."

Le triomphe du système

Mais le système, lui, demeure. Et il gagne à tout coup. Sur fond mondial de tyrannie militaire et financière des deux grands. Et il a ses beautés particulières: les profonds déséquilibres sociaux provoqués par l'inflation, autour de nous près d'un million de petits salariés, pour la plupart non syndiqués, et toutes les heures \$525,000 qui quittent le Canada pour aller enrichir l'économie américaine. Dans cette société où même le discours gauchiste cache mal son intégration au système, où les syndicats copient le capital, où le combat politique donne souvent l'impression de "se réduire à la lutte d'intérêts entre diverses petites bourgeoisies", où la "qualité de vie" n'est qu'une référence floue, "la véritable animation sociale et culturelle se fait dans le sillage de l'animation commerciale". La publicité ne sert pas qu'à faire vendre des produits mais, du même coup, à imposer au citoyen robotisé ses aspirations et ses valeurs. Ainsi "chacun aura sa place, s'il reste à sa place". Ainsi "l'homogénéisation des goûts et de la culture est un substitut à l'égalité économique et politique".

Le système est bien fait et l'homme, faussement comblé, y perd souvent toute espérance. D'où la nécessité de réinventer, entre la table rase du passé et l'inconnu de l'avenir, une philosophie à "situer prioritairement dans ce qu'on pourrait appeler les principales expériences de base des individus, des groupes et de la société elle-même. Tels les rapports sociaux quotidiens, le travail, l'éducation, l'habitat...", vaste domaine à rendre démocratique, c'est-à-dire humain.

Un livre qui a le singulier mérite de nous faire toucher du doigt les raisons pour lesquelles "le sentiment d'impuissance demeure malgré la panoplie moderne des nombreux moyens d'action".

À propos du conte du merveilleux au fantastique

par Lise Gauvin

La saison 76-77 aura été, pour les adultes-lecteurs de contes, une année privilégiée. A tel point qu'on se demande s'il n'y a pas eu concertation, tant au niveau des écrivains, des folkloristes, que des éditeurs, pour fournir un répertoire aussi varié que possible de contes écrits, dont l'intérêt va du simple document à la transposition littéraire.

Certes, ces éditeurs et rééditions trouvent au Québec, depuis quelques années, un climat favorable. Si les années 60 étaient marquées par un certain nombre de ruptures éclatantes, la décennie suivante se montre sous le signe de la continuité, une continuité qui, sans renouer complètement avec la tradition, choisit d'assumer une partie de l'héritage et de le faire connaître. Plus encore que d'une "opération antiquaire", pour reprendre l'expression de Jacques Godbout, ou d'une recherche plus ou moins mythique de l'origine, ne s'agit-il pas d'informer le présent d'une dimension supplémentaire, sans pour autant verser dans un ailleurs nostalgique? C'est ce dont témoignent, à des degrés divers, les recueils de contes publiés récemment. Deux d'entre eux ont particulièrement retenu mon attention, à cause précisément de leurs différences et de leur complémentarité.

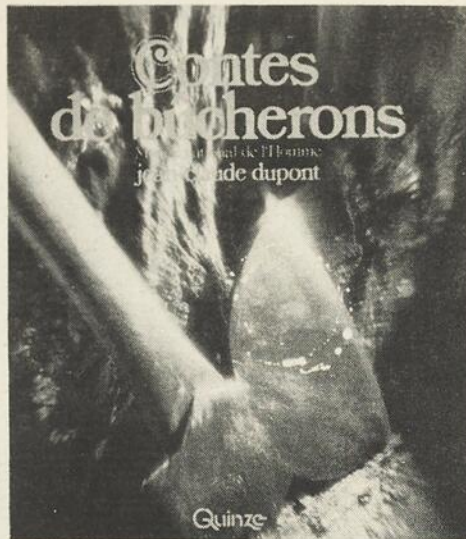
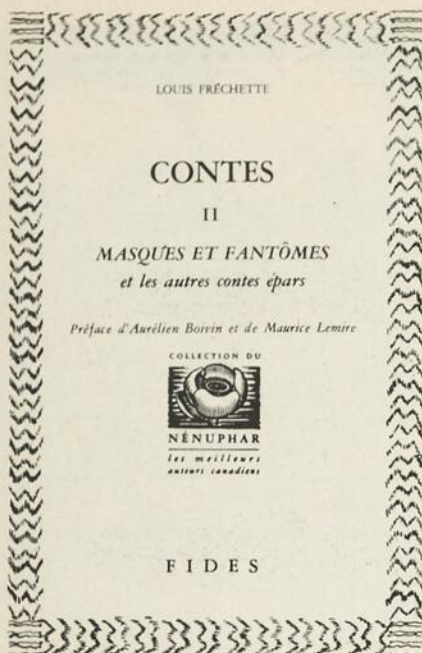
La perspective ethnologique

D'un point de vue folkloriste d'abord et d'ethnologue, Jean-Claude Dupont a réussi à faire, avec ses

Contes de bûcherons, appelés aussi "contes de chantiers" ou "contes de mentries" ou encore "contes de Tit-Jean", de la belle ouvrage. Ces récits, appartenant tous au répertoire d'un seul conteur, Isaïe Jolin, nous introduisent à l'univers assez peu connu, en dehors des spécialistes du folklore, d'un type de conte populaire québécois pourtant fort répandu: celui où le merveilleux voisine avec l'humour, où les tourtières se mangent dans des châteaux, où Tit-Jean, l'invincible héros, fréquente les rois et les princesses sans cesser d'habiter son village.

On a déjà compris à quel point ces contes sont savoureux et traduisent une capacité d'invention, une verve jusque-là inédites au Québec, dont les antécédents rabelaisiens contrastent avec le ton sermonneur d'une bonne partie des récits courts québécois publiés au 19e siècle. Le merveilleux, occulté par plusieurs générations d'écrivains-contes au profit du surnaturel exclusivement religieux et du fantastique, refait surface grâce à ces textes qui rejoignent, par-delà leur ancrage référentiel québécois, le folklore international.

La préface et les introductions de Jean-Claude Dupont, modèles de clarté et de précision, soulignent ce mouvement constant et inévitable, lorsqu'il s'agit du conte et plus encore du conte merveilleux, de l'héritage universel à l'événement singulier et à l'actualisation particulière que chaque narration représente. Chacun des récits



est en effet précédé d'informations l'identifiant par rapport aux classements connus et donnant également sa provenance immédiate et son contexte spécifique. Plusieurs précisions sont ainsi apportées, non seulement sur le statut de conteur, réservé au seul membre de la famille ayant reçu le bien paternel par **donnaison**, mais aussi sur la façon de dire et de conter.

Le rôle de l'enquêteur se limite ici à une sorte de guide de lecture discret et efficace. C'est là, en un sens, sa qualité en même temps que ses limites. Sa qualité, car rien n'est retouché de ce qui a été entendu, ou tout au plus a-t-on utilisé une réécriture minimale: les canadianis-

mes sont en italiques, certaines répétitions ont été supprimées. Ses limites aussi car, tout en étant un modèle du genre, ces transcriptions demeurent de lecture difficile. Elles présentent une matière pour laquelle l'écrit constitue un vêtement d'emprunt et qu'il faudrait, pour en reconstituer l'ampleur et l'originalité, pouvoir tout au moins lire à haute voix.

La mise en scène de la parole

Tout autre est le recueil de Fréchette, **Masques et Fantômes**, édition posthume préparée et préfacée par Aurélien Boivin et Maurice Lemire, qui regroupe une première série

de contes que Fréchette s'était proposé lui-même de réunir de son vivant et à laquelle s'ajoutent d'autres écrits de diverses provenances. Ces textes, déjà publiés dans les revues et journaux de l'époque, font suite à **La Noël au Canada** et constituent ainsi un corpus des plus significatifs de la littérature québécoise du 19^e siècle. L'un des plus prolifiques parmi les écrivains-conteurs, Fréchette est aussi l'un de ceux qui ont su davantage utiliser les ressources de l'écriture pour varier à l'extrême contenus et formes du récit: le conte breton à

résonance mythique précède le fait divers, le conte enchâssé se retrouve à côté du récit plus proche de la nouvelle.

Malgré cet éclectisme, les dominantes sont aisément agréables. L'écrivain semble prendre plaisir à osciller du fantastique le plus pur à la plaisanterie anecdotique, du récit très savamment littéraire à la reproduction mimétique de l'oralité. La première partie du recueil, celle que Fréchette se proposait de publier, est une modulation tour à tour ironique et grave du titre lui-même. A travers chacun des récits présentés, fantômes et manifestations surnaturelles sont alternativement masqués et démasqués, comme si Fréchette hésitait entre le scientisme et l'occultisme, l'explication rationnelle et la croyance en l'inexplicable. La réflexion qui prête à son narrateur, au début du conte intitulé "une vision", pourrait s'expliquer également à l'ensemble du recueil: "Il n'y a encore que quelques années, tout se réduisait, dans le domaine scientifique, soit à un positivisme brutal, soit à un spiritualisme transcendant, attribuant tous les mystères inexplicables de la nature à l'action de l'occultisme, quand on ne pouvait pas les assigner à l'intervention formelle de la Providence." En fait, il serait plus juste de dire que Fréchette se can-

tonne lui-même dans une prudente neutralité, évitant soigneusement de prendre parti lorsqu'il ne s'agit pas d'aventures personnelles, et utilisant toutes les ressources de la fiction pour exploiter les registres de l'inhabituel, de l'étrange et du fantastique.

Ses narrateurs seconds, les conteurs, assument seuls la responsabilité de l'événement raconté et la crédibilité du récit dépend en grande partie du statut de celui qui parle. Aussi, plus le conte sera-t-il fantastique, plus on insistera pour authentifier, dès le début, la parole du conteur en le présentant comme curé médecin ou homme de profession libérale.

Un premier groupe de textes donc s'inscrit dans cette veine du fantastique et de l'étrange: un fantastique quasi exclusivement religieux, si l'on excepte les relations de rêves et de prémonitions, et une "étrangeté" aux allures de gamineries et de farces de collégiens. Un deuxième groupe de contes, plus directement inspiré du folklore, met en scène Jos Violon, l'interminable conteur populaire, en des récits qui déjà avaient été présentés par V.L. Beaulieu (**Contes de Jos Violon**, L'Aurore, 1974). Mais là encore, le merveilleux est absent et le suspense se limite le plus souvent à quelques tours joués par des mauvais plaisants. L'essentiel de ces

contes tient à une certaine utilisation du pittoresque, celui de conteur, de son langage, des personnages et des lieux qu'il décrit, et à une transposition astucieuse de l'atmosphère de la récitation orale: cadre du récit, rythme de la parole, dialogue conteur-auditeur, etc. Transposition, c'est-à-dire également transformation et réécriture de la donnée initiale et du texte entendu.

On en vient à regretter que les **Contes** d'Isaïe Jolin n'aient pas subi de semblables remaniements, si subtils et si justes qu'ils arrivent à créer l'illusion que rien n'a été retouché et que les récits en question, paradoxalement, paraissent plus **fidèles** que les **Contes de bûcherons**. Sur bien des points cependant, le travail de l'ethnologue rejoint celui de l'écrivain et le complète dans la présentation d'un imaginaire à la fois collectif — par sa provenance et ses références à une culture spécifique — et singularisé — par chaque actualisation du récit — dont on n'a pas fini de percer les surprises et les mystères. Il faudra "pour en savoir le court et le long", se mettre encore à l'écoute de cette parole théâtralisée qu'est le conte.

Pour l'amateur de contes, une bonne année

Jean Claude Dupont, *Contes de bûcherons*, Quinze, 1976.
Louis Fréchette, *Masques et fantômes et les autres contes épars*, Fides, 1977.
Yves Thériault, *Moi, Pierre Huneau*, HMH, 1976.
Germaine Guèvremont, *En pleine terre*, Fides, 1976.
Jean-Claude Dupont, *Héritage d'Acadie*, Leméac, 1977.
À ajouter également, les complaintes et chansons dans: Georges Dor, *Le Québec aux Québécois et le paradis à la fin de vos jours*, Leméac/L'Hexagone, 1976.
Jean-Guy Rens et Raymond Leblanc, *Choix de textes acadiens*, Parti pris, 1977.

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS



PETER DESBARATS

RENÉ LÉVESQUE

OU LE PROJET INACHEVÉ

TRADUCTION FRANÇAISE DE

ROBERT GUY SCULLY

272 pages

\$6.95

En vente dans toutes les librairies et à la

LIBRAIRIE GÉNÉRALE
Tél.: 861-9621

FIDES
AR (15-4)

235 est. boul. Dorchester
MONTRÉAL H2X 1N9

FIDES
1937-1977
40^e anniversaire

groupe
NOUVELLE
AIRE

du 3 au 8 mai à 20h
créations et
oeuvres récentes
2 programmes
en alternance
d'un soir à l'autre

billets
3, 4 et 5 mai \$3.50 \$6 (2 spectacles)
étudiants \$2
6, 7 et 8 mai \$5.50 \$3 (2 spectacles)
en vente au Centaur 453, St-François-Xavier
Vieux-Montréal 288 1229
et au 551 est. rue Mont-Royal 521 4415

centaur 2

L'Horoscope d'Élise



Mettant en vedette
ELIZABETH MOORMAN
MARCEL SABOURIN
TOM LEE JONES
LILA KEDROVA

Écrit, produit et réalisé par
GORDON SHEPPARD
une production O-ZALI FILMS

diffuse par
LE NOUVEAU RÉSEAU

du 20 au 29 avril

et du 1^{er} au 7 mai

au cinéma
OUTREMONT
277 4145 - 277 2001
1248 rue Bernard

14
ans



Arts plastiques

Pour qui travaillent les peintres?

Tranformer le musée? C'est dans les lieux où l'on ne fait pas dans les grandeurs, autrement dit c'est là où l'on crée que les choses se passent: on n'a pas à attendre le bon plaisir des conseils d'administration, ni leurs lumières...

par Yves Robillard

Pour qui travaillent les peintres, sculpteurs, graveurs, etc...? Pour eux-mêmes? Le Musée? La gloire? Ou le public? Et quel public? J'ai visité cette semaine trois galeries qui essaient d'innover dans leurs rapports avec le public. J'en suis sorti en me disant: "Il est temps que chacun se pose cette question: pour qui travaille-t-on?"

Dionysarts

C'est une galerie d'art, café, bar, atelier, boutique. Oui, tout ça sous un même toit. Une maison de deux étages (4473, rue Saint-Denis), dont l'intérieur a été rénové. On va là pour discuter le coup. L'ambiance est sobre. Un mélange de style moderne, jeune, de petites tables-blocs, et de belles boiseries de style québécois ancien. Partout sur les murs, des peintures, dessins et autres objets d'art, et ici et là, des sculptures.

Mireille Bédard et Michel Peytour sont les créateurs de cette entreprise qui a ouvert ses portes il y a deux mois. Mireille Bédard s'occupe d'enfance inadaptée

et de théâtre. Au premier étage, il y a donc le café-bar où l'on sert également des mets froids, et, dans le fond, un petit atelier. À chaque samedi, on y donne des cours d'expression plastique, le matin pour les enfants et l'après-midi pour les adultes. Ces cours sont payants. Jacques Frigon qui y travaille a mis au point un jeu de blocs éducatifs pour l'apprentissage des couleurs.

Au deuxième, il y a deux grandes salles, les galeries 1 et 2, un corridor qui sert également de hall d'exposition et une petite boutique où l'on vend des bijoux. Parmi les artistes représentés, on trouve plusieurs amis du poète Gilbert Languevin, Liliane Morgan, Monique Bégin, qui réalise avec une technique de couvre-pied des "peintures" faisant penser à des stratifications souterraines. J'ai beaucoup aimé les oeuvres de Jean-Pierre Denis, qui sont comme des boîtes, sculptures, reliefs que l'on place sur les murs. Ils sont faits avec des tissus qui ressemblent à des baktiks. L'oeil se perd dans les illusions de profondeur des dessins organiques du tissu, puis est soudainement ramené à la surface

extérieure parce que les tissus sont également lacérés, effilochés. On a le sentiment des tentes des nomades des contes des mille et une nuits, et de l'exigence affirmée de la conscience du squelette des choses.

Ambiance orientale sophistiquée également avec les masques (en terre?) d'André de Pelteau. L'exposition solo en cours était celle d'un Chilien, Gonzalo Millan, qui décalque des reproductions d'art et des images publicitaires des revues à la mode et les imprime superposées, en transparence sur des feuilles "d'acétate". On a l'impression de vieilles gravures décolorées, d'époques révolues mais dont l'influence continue à se faire sentir aujourd'hui, et le présent devient le passé et vice-versa. L'ambiance générale de la galerie-café est celle de la nécessité d'une poésie de petits détails, vécue quotidiennement, en se souvenant des grands frères et grandes soeurs poètes d'un passé immédiat.

L'atelier-galerie Laurent Tremblay

Tout autre l'atmosphère

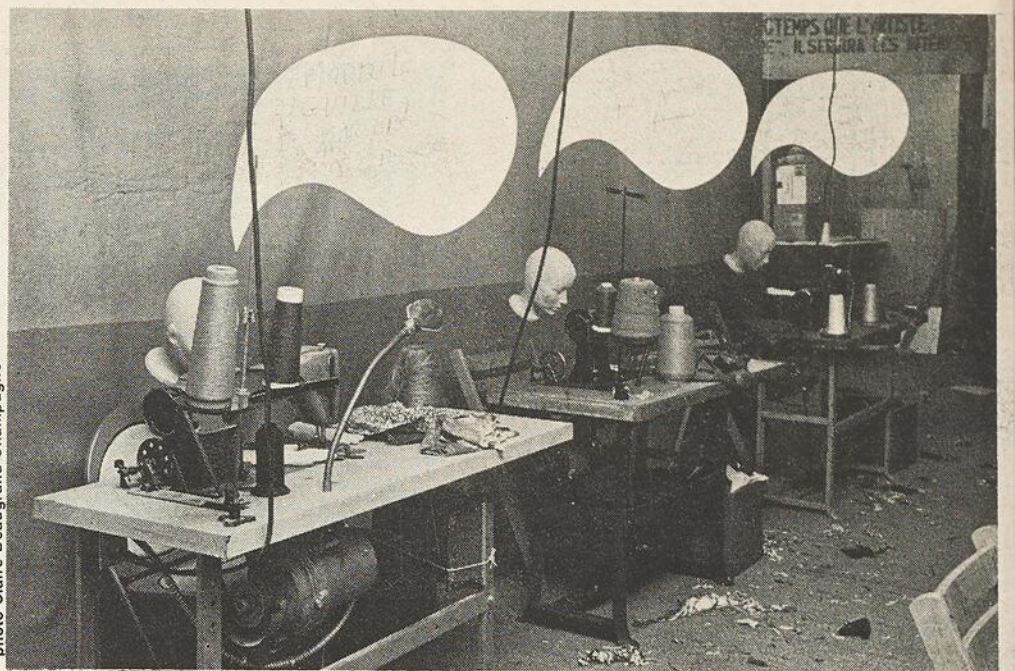


Photo Claire Beaugrand-Champagne

Enfantin... ou très puissant...

d'atelier-galerie du 4809 rue Marquette! Nous sommes en quartier populaire, coin Papineau et Mont-Royal. Et c'est d'animation des gens du quartier que s'occupe cette galerie. Au début, il y a trois ans, c'était un petit atelier au dessus d'un garage que se partageaient deux sculpteurs, Laurent Tremblay et Jacques Huet. Puis Laurent Tremblay a fait dans cet atelier une petite galerie et le garage sert maintenant à l'entreposage.

En 1975, la galerie a reçu une subvention de \$2,000 d'Explorations Canada pour faire de l'animation. Et en collaboration avec la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, on a organisé des cours qui ont lieu un soir par semaine, durant dix semaines. C'était gratuit pour les gens. Il a été question de gravure avec Lucio de Heutsh, de musique et de sculpture avec Michel Lusier. L'hiver dernier, il y a eu un symposium de sculptures de glace. Les marchands du quartier ont payé la glace. Les sculpteurs Jacques Huet et Hubert Durocher y ont participé de même que les gens du quartier.

Un groupe de cinq personnes, comprenant Laurent Tremblay, Bernard Denis, sculpteur, Robert Séguin, théâtre, Alain Derome, photographe, Joce-

lyne Caron et Suzanne Décarie, vient de se voir confier un projet d'Initiatives Locales pour continuer le travail. Ils ont installé une trentaine de babillards chez les différents commerçants pour annoncer leurs activités. Leur leitmotiv, une abeille, et les onomatopées "bzzz! bzzz!" C'est une ruche d'activités et cela doit se dire de bouches à oreilles. Ils ont ouvert en face de la galerie un petit local avec une grande vitrine sur laquelle ils font des projections le soir. Le local est ouvert à tout le monde. C'est un atelier avec une chambre noire. Leur idée n'est pas d'imposer leurs produits mais de faire partie de la communauté. Ils vont organiser une grande exposition des objets réalisés par les gens du quartier, des excursions, des cueillettes de champignons, etc... A toutes les trois semaines, il y a une nouvelle exposition. Pour le premier avril, le carton d'invitation avait la forme d'un poisson d'avril. Il invitait tous ceux qui le voulaient à une grande bouffe, cretons des Eboulements, tête fromagée, ... et pains farcis aux fruits du sculpteur Robert Prenovault qui exposait également des pains!

L'atelier Amherst

Si vous voulez être cho-

qués, ne manquez pas de voir l'exposition de l'Atelier Amherst à la Galerie Média. Ce groupe, constitué de sept personnes, Hélène Labrecque, Isabelle Ethier, Jean Desjardins, Jean-Claude Rozec, Marcel Rivard, Francis et Michel Bernard, présente un environnement, la reconstitution des ateliers d'une petite manufacture de vêtements. On se croirait transporté au deuxième étage d'une des "shops" ou "factories" de la rue Saint-Laurent.

L'illusion est poussée loin, à quelques détails près. Il n'y a pas de corps: seulement des mains, des têtes de mannequins et des ballons comme dans les bandes dessinées. Sur ces ballons, des phrases comme: "Faut que j'en fasse cinquante avant midi"... "Maudite aiguille, encore cassée"... "Maudit que ça m'écoeure, yé là qui m'watch stie"... "Qu'est ce que je vais leur faire pour souper"... Et au-dessus, sur des sortes de banderoles, des phrases de Mao Tsé Toung et d'autres, dans le genre: "Il n'existe pas dans la société d'art pour l'art, d'art au-dessus des classes, ni d'art qui se développe en dehors de la politique ou indépendamment d'elle", ou bien "Tant et aussi longtemps que l'artiste se croira "neutre", il servira les intérêts de la minorité dominante".

L'exposition tend mal à l'aise. On trouve cela enfantin ou très puissant. Pour qui les artistes travaillent-ils? Assurément ici pour les artistes et les intellectuels! Un débat aura lieu sur cette exposition à la Galerie Média, mercredi, le 6 mai, à 19.30 heures.

DÉCAPAGE et REFINITION

Nous décapons:
Bois, métaux, piano

Brûlures de cigarette
Polissage
Réparation
Refinition
Ebénisterie
Ouvrage garanti

Estimation gratuite

Ligne complète de produits de finition
Conseils d'experts



Ateliers
GRONDIN

8151 est, boul. Métropolitain

(Anjou) **351-0840**

EXPOSITION

CATUDAL

Au "Vieux Presbytère"

15, des Peupliers, Saint-Bruno

Samedi, 30 avril et dimanche 1er mai

De 14 à 18 heures

le pop

Robert Paquette, Jim et Bertrand, Philippe Gagnon

Gigues pour la tête et
gigues pour archives

par Bruno Dostie

Et puis voilà qu'il pleut. L'importe, il y a pour les près-midi de pluie des sques auxquels la mélancolie s'accorde (Robert Paquette), des disques qui célèbrent la fête de l'eau (Jim et Bertrand), ou des sques qui trompent le temps (Philippe Gagnon)...

Les deux premiers de ces disques, "Prends celui qui passe" de Robert Paquette et "La tête en gigue" de Jim et Bertrand, sont deux productions Kébec Disc, réalisées par Richard Grégoire, avec l'ingénieur Laurent Meek, au studio 19. Le tandem Grégoire-Meek compte maintenant plusieurs réalisations à son actif, qui sont parmi les plus belles ici, et qui se régent d'ailleurs toujours plus belles d'une fois à l'autre. Elles ont en commun d'avoir retrouvé la valeur du silence en tant que constituante essentielle de la musique. Le silence y est en effet de canevas qui donne à la musique qui vient s'y tisser une transparence unique. Chaque note, encerclée de silence, s'y détache mieux; on les sent qui se font et se défont à travers le silence, comme dans une respiration; leur intensité en est accrue, parce qu'on sent mieux ainsi ce qu'elles ont à la fois de spécifique et d'éphémère; et en retour, chaque silence, en prenant valeur de résonance muette d'une note, devient une note à son tour qui témoigne de l'ambiance dans laquelle naît la musique.

On pourrait donc dire que Grégoire-Meek font de l'anti-Phil Spector, opposant à son "wall of sound" (congestion urbaine) un "créneau de silence" qui abolit la densité du médium électronique et de l'ambiance urbaine pour replacer la musique dans sa relation mécanique avec la ma-

tière organique et physique qui produit le son et lui ouvrir le cosmos où il trouve sa plénitude.

Robert Paquette est un nord-ontarien, le premier à nous avoir initié au pays de Cano dont le très beau disque paraissait l'automne dernier. On retrouve donc un peu de la même sensibilité avec Paquette à travers une musique plus intimiste dans laquelle on sent un désespoir qui est moins évident avec Cano, peut-être du fait qu'on se sent moins seul à huit. C'est un disque mélancolique, parfois triste, dont toute la beauté sonore ne réussit jamais à masquer un certain désespoir. Le vin de "Bleu et blanc", la dope du "Rigodon", le whisky de "Ti blanc" hantent d'un côté ses chansons, avec l'accent du regret plus que la dénonciation, comme une issue fatale à ce désespoir. "Tout le monde parle de révolution", chante-t-il, "malheureusement y en est même pas question". De l'autre côté, on se tourne vers des rêveries sentimentales qui proposent avec mélancolie une issue où la beauté de l'amour s'accorde à la beauté de la forêt.

Mais c'est une polarité propice à la musique. Une instrumentation variée, maniée avec économie, y noue les plus beaux rapports. Les teintes sont douces, les contrastes sont vifs, le relief est étonnant. Tout ça sent bon la nature. Ça n'est pas de la musique de chambre, c'est de la musique de tente!

Le disque de Jim et Bertrand est encore plus beau. Les textes ne manquent pas eux non plus d'une certaine mélancolie, mais la musique exprime l'espoir et la joie. On sent constamment une atmosphère de fête avec des pas-

sages qui sont comme de grands éclats de rire (comme les harmonies de "Séjour à Stoke") et d'autres passages qui jaillissent comme l'eau, inépuisables, rafraîchissants, toujours renouvelés (comme les dix minutes de guitare de "Remplis mon verre" qui pourraient durer deux heures sans me lasser).

Ici, l'économie des moyens est poussée à son paroxysme, et les contrastes, plus nombreux, sont encore plus vifs, plus tranchants, plus surprenants. "La tête en gigue" est un titre qui lui convient parfaitement. Ça évoque rarement le folklore musicalement parlant; ça n'est pas non plus de la musique qui soulève physiquement parlant; mais ça a sur les cellules grises le même ef-



Jim et Bertrand

fet que le violon sur les pieds!

Le disque de Philippe Gagnon, lui, paru au Tamarois ("Mon Québec, c'est mon désir"), est peut-être moins emballant même s'il pourrait s'appeler à bon droit "Les jambes en gigue". Irrésistible s'il s'agit de danser, il vous laisse sur votre faim à précisément où son vrai titre voudrait le situer. "Si l'hi-

ver peut prendre, torrieu qu'on va descendre. En p'tits souliers huilés, torrieu ça va danser" — chante-t-il en effet comme si ce désir n'avait pas plus de consistance. Pourtant, depuis que Charlebois nous a fait connaître Philippe Gagnon, il s'est passé

bien des choses, et notamment qu'on trouve 50 disques comme celui-là aujourd'hui. Musique pour danser, témoignage sincère d'un homme du terroir, c'est malheureusement un disque voué aux archives.

FM 95.4
ckoi etLuc Phaneuf
présente

DIANE

Sans
entr'acte

LA MAISON
NEUVE

DU 29 MARS
AU 17 AVRIL
MAINTENANT EN VENTE

Sem: 20.30hrs.
Sam: 18.30hrs. et 22hrs.
Relâche les lundis
en vente chez Sauvé Frères et P.D.A.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9Coursiers: du lundi au
samedi (sauf le samedi
de midi à 21 heures). Pas de
réserv. autres téléphoniques.
Renseignements: 842-2112Du 16 mars
au 20 mai

Charlequin

valet de deux maîtres
de goldoni

Jean Besré

Yvan Canuel
Edgard Fruitier
Françoise Graton
Josée LabossièreGeorges Carrère
Benoit Girard
Marcel Girard
Jo Ann Quérel etc.

Mise en scène: Gilles Pelletier

Décors et costumes:

François Barbeau et Claude Pelletier

Musique: Pierre Voyer

1200 Bleury — Renseignements — 866-1964

Théâtre

Abonnez-vous au Tremplin!

*(Utilisation tendancieuse d'un titre
justifié en fin d'article)*

par Bernard Andrès

Spectacle Barbeau au Vieux-Québec

Au Théâtre du Vieux-Québec, le Théâtre en Couleurs présente jusqu'au 8 mai (et peut-être plus tard) un spectacle Barbeau, avec **Goglu** et **Joualez-moi d'amour**. Tout près du Café-Rimbaud et selon une formule similaire (spectateurs regroupés autour de guéridons et scène tassée dans le fond), l'équipe du Théâtre en Couleurs animée par Jean-Guy fête ainsi, avec Marie-Hélène Gagnon et Rémy Girard, le 10^e anniversaire de la carrière de Jean Barbeau. De ces deux pièces devenues des classiques et qui furent un peu faites (et créées) pour le Café-Théâtre, peu à dire sinon que malgré son caractère statique et défaitiste, **Goglu** émeut toujours la salle qui mesure certainement les progrès accomplis dans la conscience collective depuis le complexe de l'échec et de l'existence avortée. Barbeau a expliqué depuis qu'il veut "inculquer le complexe de la victoire" en mettant en scène "des personnages qui agissent, avec la volonté de gagner". **Joualez-moi d'amour** a toujours autant d'impact et de dynamisme avec sa réflexion comique sur les rapports entre impuissance et langue parlée. Marie-Hélène et Jean-Guy brûlent les planches dans leur irrésistible duo joulargot parisien, tout comme ils avaient "dynamité" le Théâtre d'Aujourd'hui avec **Le Club Frank Eros Robidoux**, l'an passé.

Cocteau au Café-Rimbaud

Après le **Quatre à Quatre** de Garneau, le Café-Rimbaud n'a pas craint

d'inscrire à son programme, en avril, un texte dramatique de Cocteau: **La voix humaine** (1930). On n'a pas manqué de s'en étonner à Québec, allant même de façon peu "fair-play", jusqu'à condamner le spectacle avant même la première. Ce drame de la solitude, présentant un personnage unique pendu au téléphone, aurait en effet de quoi surprendre dans le cadre d'un Café-Théâtre. D'autant que, ni le texte (très beau du reste), ni l'espace du Rimbaud ne permettraient de prouesses en matière de mise en scène, Michel Viel s'étant contenté de diriger Sarah Lamarque aux seuls niveaux de l'expression et des glissements entre le lit, la table et le fauteuil. Tout repose en fait sur la performance de la comédienne dont le jeu délibérément non distancé emporte le texte aux confins de la passion et de l'angoisse, sans aucune trêve, pause ou gradation marquante, d'un bout à l'autre modulé sur un état de crise aussi éprouvant à rendre pour elle qu'à supporter pour le public. Mais si l'on en juge par les spectateurs du 17 et, de l'avis des organisateurs, par l'assistance tout au long du mois d'avril, il n'en reste pas moins que le succès de cette pièce exigeante donne à réfléchir sur la vocation de divertissement habituellement dévolue à ce genre de spectacles (il en est du Café-Théâtre comme du Théâtre d'Été, qui pourrait se permettre d'être plus exigeant dans la définition de ses programmes champêtres).

Théâtre-Midi et prochaine saison du TNM

Le TNM qui trouve dans sa formule du Théâtre-Midi une occasion unique d'attirer un nouveau public,

semble opter pour des pièces bien légères en regard de ce que pourraient "recevoir" les employés de l'Hydro-Québec et de la Place Desjardins. Pas question, bien sûr de nous infliger une indigestion métaphysique à l'heure du lunch; mais entre l'échange de farces plates sur les filles à se "faire" dans le quartier et la réflexion humoristique de **Joualez-moi d'amour** (présentée naguère au même Théâtre-Midi), il y a une marge... Sans compter que le choix d'oeuvres aussi mineures peut alimenter dans ce nouveau public un préjugé défavorable à l'égard du répertoire québécois, par rapport aux grandes - belles - pièces - sérieuses du répertoire international jouées le soir. Reconnaissons que la tâche du TNM n'est pas aisée depuis quelque temps avec le harcèlement de la critique au sujet des programmations. Ces petites pièces servent quand même de tremplin à de jeunes artisans. Cependant, même quand il frise la polémique, le débat offre au moins à chacun l'occasion de réajuster ses vues. Aucun excès n'est réclamé: simplement la priorité accordée au domaine national. La dernière conférence de Presse du TNM, qui présentait sa prochaine saison, a reflété ces préoccupations. En dépit des communiqués attribuant à la seule valeur dramatique le choix des pièces québécoises (**Ti-Jésus** de J. Frigon, **Ah Ah!** de Ducharme et la reprise de **Sainte Carmen de la Main**, de Tremblay), il est permis de croire que la pression de la critique n'est pas étrangère au passage de 15% à près de 50% du pourcentage de créations locales au TNM, des années cinquante à nos jours. Sur la question du "service public" auquel Jean-Louis Roux semble très attaché, j'ai compris à ses réponses qu'il s'agis-

sait surtout du système d'abonnements, du prix moyen du billet (\$3) et de l'élargissement du public (qui n'atteint toujours pas le milieu des travailleurs: référence commode à l'échec de Vilar au TNP). Notons, en prévision de ralentissements ou de gels possibles de subventions, l'annonce d'une période d'austérité et de productions plus modestes (coupures dans les frais de décors et d'engagement de comédiens).

La Prison et le Théâtre

Il ne fut pas question, lors de la conférence, de la production de **L'Attente**, pièce écrite par une vingtaine de détenus de Cowansville et rejouée par eux-mêmes le 18 avril, au TNM. Si l'équipe de ce théâtre n'oeuvre pas comme telle en milieu populaire (certains le font à titre individuel dans des comités de citoyens), elle s'est quand même associée à la Semaine du Prisonnier en organisant cette production dont la recette servit à financer des débats sur les effets de l'incarcération sur l'individu, la famille et la collectivité. Je reviendrai sur **L'Attente**, création collective des plus intéressantes au niveau de la conception et de la performance de ces amateurs qui surent parfaitement nous sensibiliser à leurs problèmes (qui sont aussi **les nôtres**). Je signale donc, pour revenir au titre, l'abonnement souhaitable (\$2) au mensuel **Le Tremplin** (526-2516), destiné à "favoriser l'intégration de l'ex-détenu dans le milieu du travail et dans un contexte social favorable". On trouvera dans le numéro d'avril une pétition pour "la libération immédiate et sans conditions de tous les prisonniers politiques détenus dans les pénitenciers fédéraux".

Cinéma

Olympiques, art et jour de fête

Trois films à ne pas manquer

Primés par notre collaboratrice, "Jeux de la XXI^e Olympiade", "Edvard Munch", et "Jour de fête" ne vous laisseront pas sur votre faim.

par Anne Constanty

C'est en quelque sorte la dernière manifestation des Jeux Olympiques de 1976 que l'on nous offre avec: "**Jeux de la XXI^e Olympiade**". Réalisé par Jean-Claude Labrecque, en collaboration avec Jean Beaudin, Marcel Carrière et Georges Dufaux, le film officiel des Jeux Olympiques de Montréal qui dure deux heures, avec son stéréophonique, a obligé Werner Nold, monteur en chef de ce film, à visionner environ cent kilomètres de pellicule ce qui représente quelque 185 heures de projection.

Les drapeaux claquent au vent, les athlètes défilent, chacun est attentif, nous sommes à Montréal et c'est juillet 1976 que l'on nous fait revivre. L'émotion nous ressaissit à la gorge. "**Jeux de la XXI^e Olympiade**" nous restitue tout le côté humain de ces jeux inhumains. Une caméra attentive et fort probablement discrète, fondue dans le paysage, a saisi des expressions fugitives, des angoisses, des rages, des impuissances, des larmes de joies ou de dépit. Eh oui! les athlètes ne sont pas seulement des robots bien huilés, bien musclés, bien entraînés, ce sont aussi des hommes et des femmes, des êtres humains.

Si toutes les disciplines ne sont pas représentées dans ce film c'est que certaines délégations n'ont pas accepté que leurs athlètes vivent, évoluent sous l'oeil inquisiteur de la caméra. On a oublié le béton et l'argent pour ne montrer de ces jeux que le visage humain. Un film remarquable et émouvant qu'il ne faut pas manquer de voir.

Afin qu'un maximum de spectateurs puisse voir ce film, l'ONF organise, jusqu'au 15 mai prochain des visionnements gratuits. Les représentations, en version originale française, ont lieu à 20 heures les lundis, mercredis, vendredis, à 16 heures les samedis et à 13 heures 30 et à 20 heures les dimanches.

Ces visionnements ont lieu à l'Auditorium de l'ONF, 3155 Côte de Liesse. Pour retenir une place, il faut téléphoner à: 845-2511.

L'histoire d'un grand peintre

Un autre très beau film sur nos écrans montréalais: "Edvard Munch, la danse de la vie" du cinéaste britannique Peter Watkins. Comme beaucoup d'entre nous, je n'avais jamais entendu



Jean-Claude Labrecque, lors du tournage des Olympiques.

parler de ce peintre norvégien qui vécut de 1863 à 1944. Munch exerça une très grande influence sur la peinture expressionniste. Watkins réussit avec ce film un tour de force. Sans être biographique, ce film nous restitue une époque: la Belle Époque et un milieu: celui de la moyenne bourgeoisie puritaine et surtout le climat familial dans lequel Munch grandit. Il voit mourir de tuberculose sa mère, une de ses soeurs et un de ses frères. Ces images de maladie et de mort, qui influenceront si fort sa peinture, reviennent sans cesse dans le film. Parallèlement, Watkins réinsère dans son film, le plus souvent par une voix "off", les grands événements mondiaux qui marquèrent cette époque. Ainsi, on nous dit qu'en 1885 il se passa telle chose dans la vie de Munch, mais aussi que c'est cette année-là que naquit le général Patton. Décrit par ses contemporains, il fut aussi frappé d'interdit par les Allemands. Munch faisait une peinture où les ombres, l'ombre de la Mort peut-être, prenaient une place démesurée. Il n'était peut-être qu'à côté de ce que l'on appelle la Réalité. L'ombre ne masquait sans

doute que son inquiétude profonde. "Edvard Munch" de Peter Watkins, un film remarquable qui dure trois heures, trois heures qui passent très vite.

Un admirable Tati

À Sainte-Sévère, petit village français comme tant d'autres, c'est la fête! Pour la fête du village, chacun se prépare à sa façon et la vieille, cassée sur sa canne et tenant sa chèvre en laisse, commente. Elle commente l'agitation des habitants à l'approche de la fête. Les forains sont arrivés. On installe le mât sur la place du village et pas sans mal... Les manèges et les stands sont montés, les patrons de bistrot se préparent. Les jeunes filles sortent leurs chapeaux du dimanche et leurs souliers à talons hauts — l'on verra l'une d'elles rentrer les souliers à la main pour avoir trop dansé... Les enfants, eux aussi, portent leurs habits du dimanche et le "petit blanc" coule à flots. Au milieu de tout cela, le facteur, facteur à bicyclette, sorte de grand dadaï, cocasse et à profil de de Gaulle, se retrouvant, quelle analogie! plus souvent qu'à son tour au bal-

con du bistrot. Mais tous ces mots ne traduisent que bien mal le film admirable de Jacques Tati. "Jour de Fête" réalisé en 1948, ce film en noir et blanc avec de temps à autre une touche de couleur: un drapeau tricolore ou un ballon jaune, nous montre le mythe que représentait, à l'époque, l'Amérique, cette terre de cocagne. Une Amérique parfaite. Et cela se précise avec un film présenté pour la fête: "La poste en Amérique". Une poste si rapide que les lettres à peine écrites sont aussitôt distribuées. Rapidité, efficacité, moyens... l'image de l'Amérique modèle et parfaite! Le facteur du village tentera le lendemain même de devenir efficace et rapide... Quelle prouesse! Les gags vont bon train. Ce facteur merveilleusement interprété par Jacques Tati, nous ravit par sa bonne volonté et sa naïveté.

"Jour de Fête" de Jacques Tati m'a restitué les fêtes de village de mon adolescence. Il a su ressusciter, en entrouvrant une porte, des images que j'avais cru un peu effacées. Un film plein de nostalgie, certes! mais aussi quel merveilleux éclat de rire!

Musique

Pour les artistes:

La SSJB talonne l'Etat

par Pierre Prévost

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, se rendant aux conseils de nombre de ses amis, a remanié une résolution sur l'encouragement aux arts qu'avait présentée, au congrès du mois dernier, sa section Hochelaga-Maisonneuve, en a éliminé les inexactitudes et les outrances (voir ma chronique du 18 mars) et enfin a adopté la résolution à l'unanimité des délégués.

Voici cette résolution, avec quelques coupures que m'impose le manque d'espace:

"Attendu que notre indépendance est plus qu'une affaire économique et qu'elle doit se faire sur plusieurs plans, notamment au niveau des arts d'interprétation et particulièrement de la musique;

(...)
"Attendu que l'Orchestre Symphonique de Montréal (O.S.M.), fondé à l'origine pour desservir le public francophone, a été sévèrement critiqué comme ne jouant pas son rôle dans la vie nationale québécoise et, qu'à valeur égale, nos artistes y trouvent difficilement les débouchés auxquels ils ont droit;

(La résolution rappelle ici que les revenus annuels de l'O.S.M. de près de \$3 millions et demi de dollars lui viennent, pour beaucoup plus de la moitié, de subventions gouvernementales et d'une souscription publique, ce qui devrait imposer à l'orchestre des responsabilités envers la société québécoise.)

"Attendu que l'enseignement supérieur instrumental, lyrique et dramatique n'est pas en mesure d'assurer aux jeunes di-

plômés l'entrée dans la carrière professionnelle;

"Attendu que la musique, comme les lettres en général, le théâtre, l'art lyrique et les autres arts, constituent un trésor national qui demande d'être constamment valorisé au même titre que les richesses naturelles, et qu'en refusant de le faire le gouvernement risque d'aliéner une partie substantielle de l'héritage québécois;

"Il est résolu

Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande instamment au gouvernement du Québec de faire en sorte que:

1— la mise en marche et le développement de nouvelles structures musicales et artistiques en général soient considérés prioritaires (et non plus, comme jusqu'ici, laissés pour compte), notamment en favorisant la création et le maintien d'orchestres régionaux et d'orchestres de jeunes sous la responsabilité de maîtres compétents, et toute autre entreprise susceptible de favoriser l'épanouissement de nos jeunes musiciens, ainsi que la remise en marche de l'Opéra du Québec;

2— ce soit d'abord et avant tout aux arts et aux artistes québécois que serve l'ensemble des sommes affectées au domaine artistique sur notre territoire, afin que notre génie national s'épanouisse en toute liberté, tant au-delà de ses frontières qu'ici au Québec;

Que parallèlement, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal entreprenne dans les meilleurs délais une campagne d'information et de sensibilisation à ce sujet."

En résumé, donc, la résolution réclame trois choses: la décentralisation de l'enseignement des arts (la musique surtout), la résurrection de l'Opéra du Québec, et que l'État, sur le plan de l'aide financière, accorde priorité aux artistes québécois.

Sous cette forme, la résolution de la SSJB est acceptable, à mon avis. Le ministre des Affaires culturelles devrait l'examiner attentivement et en faire la base d'une action concrète.

Robert Lemieux, un grand talent

Accueilli par une salle quasi pleine d'"aficionados" enthousiastes, très jeunes pour la plupart, le guitariste Robert Lemieux, élève et disciple d'Alexandre Lagoya, a donné lundi soir, à la salle Port-Royal, un récital qui nous permis de nous rendre compte de son talent remarquable.

Sa technique, sans être parfaite, est fort avancée, il dispose d'une grande variété de nuances dont il use avec goût et réussit presque toujours à donner à son instrument une sonorité moelleuse, très difficile à obtenir avec des cordes pincées.

Pour tous ceux qui y étaient, un plaisir d'une délicate qualité.

Désormais

Démocratique ne veut pas dire: sans douleur



par
Hélène Pelletier-Baillargeon

"—cette ignorante majorité française qui exige tout cela de ses représentants et qui leur demande encore de l'indépendance!"

(L'Aurore, 14 septembre 1841)

Plusieurs des nôtres qui, après avoir donné joyeusement leur vote au PQ le 15 novembre dernier et accueilli avec fierté le projet de Charte du français au Québec, ont été momentanément affectés, sinon ébranlés, par les vives réactions du milieu anglophone à la question linguistique: "N'y a-t-il vraiment pas moyen de nous faire enfin justice en matière de survie et d'épanouissement culturel sans devoir inévitablement faire mal aux "autres" à la même occasion?" Question cornélienne que l'on s'empresse aussitôt de monnayer à la une du Maclean's anglais où se profile, sur fond d'exil fleurdelysé, la famille anglo-québécoise-type, hon-

teusement bannie de ses foyers par les prétentions du docteur Laurin...

Cet état de perplexité douloureuse chez un certain nombre d'entre nous tient à deux facteurs principaux. Le premier a trait à une double conception culpabilisante de la démocratie qui serait "dure mais juste" lorsque nous sommes minoritaires (par exemple dans la Confédération) et qui deviendrait tout à coup "coercitive et dictatoriale" lorsque subitement (le 15 novembre au Québec) la situation s'inverse cette fois en notre faveur. Le second de ces facteurs concerne la longue amnésie historique dont nous nous sommes probablement frappés comme collectivité aux lendemains de la

répression des années troubles de 1837-1839 touchant le rapport de forces réel qui existait alors entre la communauté francophone et anglophone, principalement dans la ville de Montréal.

Autour du premier de ces facteurs, il y a fort peu à élaborer en réalité puisqu'il suffit de la lecture quotidienne du **Devoir** pour en retrouver l'illustration vivante. Double lecture finale de l'exercice du pouvoir par la majorité, angélisme chaque jour redondant et qui s'obstine à faire croire "aux esprits sincèrement épris de justice" que des hommes de chair et d'os puissent, pour la première fois sur la surface de cette planète, mettre fin à une situation coloniale qui les débilite sans laisser à entendre le plus petit grincement et sans rencontrer la moindre résistance.

Au sujet du **Devoir**, on a presque envie de conclure ce que nos arrière-grands-pères patriotes écrivaient d'un autre journal de l'époque, tout aussi fasciné lui aussi par le prestige du colonisateur: "Un tel journal (il s'agissait de l'**Ami du peuple, de l'Ordre et des**

lois...) ne devrait publier que dans la langue du **Herald**" (L'Aurore 22 février 1839).

C'est précisément autour de ces années charnières de 1837 à 1840 qu'il est en effet instructif de remonter en ces semaines et ces mois de discussion publique sur la Charte du français. Ce retour aux motivations trop longtemps occultées qui amenèrent le pouvoir anglophone à imposer ici l'Acte d'union des deux Canadas (1840) pour mieux nous minoriser linguistiquement et politiquement est d'autant plus significatif qu'à l'époque, la minorité anglophone triomphante ne croyait pas devoir censurer son discours comme elle apprit au contraire à le faire dès le début de ce siècle avec, par exemple, l'émergence du nationalisme pan-canadien de Henri Bourassa.

Un linguiste d'aujourd'hui, Maurice Rabin, professeur à l'université McGill, publiait en 1975, grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, **Le vocabulaire politique et socio-ethnique à Montréal de 1839 à 1842** (tré). Ce petit ouvrage scientifique, qui n'a pourtant rien de pamphlétaire, apparaît fort éclairant sur cette période où Lord Durham tirait, aux lendemains de l'insurrection matée des patriotes, sa fameuse conclusion: "Je m'attendais à trouver une contestation entre un gouvernement et un peuple: je trouvais deux nations se faisant la guerre au sein d'un seul état."

(Rapport Durham 1839)

Tout au long de son livre, l'auteur analyse le vocabulaire utilisé par quatre journaux significatifs de l'époque: l'**Ami du Peuple, de l'Ordre et des lois** (avec un pareil titre, inutile d'en préciser la couleur...) L'**Aurore** et **La Minerve** (tous deux pa-

triotiques": Ludger Duvernay, propriétaire-éditeur du second, dut même s'exiler aux U.S.A. à cause de ses antécédents sympathiques à la Rébellion.) et l'**Encyclopédie Canadienne**, journal scientifique et littéraire à caractère nettement intellectuel. La démarche du linguiste est fort judicieuse. Car ce que l'idéologie a de trop pudique en certaines occasions, le vocabulaire spontané le confesse entre les lignes: à Montréal, entre 1839 et 1842, les anglophones constituent déjà un tiers de la population et ils fondent beaucoup d'espoir dans cet Acte d'Union qui va bientôt leur donner les moyens discrets d'assimiler peu à peu non seulement les futurs immigrants, mais surtout ces irréductibles francophones. Irréductibles semble-t-il, puisque, depuis son exil européen, Papineau déploie tous ses dons à faire connaître, à affirmer et à défendre la personnalité **nationale** du Canada français.

Et elle a bien besoin de l'être! L'**Aurore** du 31 décembre rapporte que "M. Thomson" il s'agit du nouveau gouverneur-général Poulett Thomson également lors Sydenham) "M. Thomson, donc, et ses journaux, nous assurent que nous aurons tous de l'esprit lorsque, ayant oublié de parler français, nous aurons remplacé cette langue que parlaient Fénelon et Voltaire par l'idiome tant soit peu tudesque des enfants d'Albion". L'**Aurore** dit vrai puisque M. Thomson (Poulett, pas Dale C...) n'a jamais en la matière caché le fond de sa pensée. Et l'**Aurore** le cite textuellement:

"...Toute tentative qui serait faite pour maintenir la nationalité canadienne-française, serait non seulement infructueuse, mais encore serait un acte de faiblesse, vu que les seuls effets d'une telle démarche seraient

de prolonger l'agonie d'une nation qui, comme telle, doit s'éteindre tôt ou tard."

(L'**Aurore**, 18 octobre 1839)

Le même journal patriotique se plaint amèrement aussi de l'utilisation qui est faite, par certains anglophones, de l'émotivité et de l'insécurité des nouveaux immigrants:

"... ces orateurs du marché, imitant en cela l'exemple de certains journaux, s'efforcent d'allumer dans le coeur des Irlandais (nouvellement immigrés et pauvres) la haine contre la masse du peuple du pays, de le lui faire regarder comme une race d'hommes à combattre, à faire pour ainsi dire disparaître du sol".

(L'**Aurore**, 6 novembre 1840)

Certes le langage d'aujourd'hui s'est prudemment censuré et policé depuis l'enquête Laurendeau - Dunton et les politiques de bilinguisme du gouvernement Trudeau. Quant à nos concitoyens anglophones d'aujourd'hui, ils n'aiment certes pas qu'on leur rappelle le langage cru de leurs pères et ses intentions assimilatrices. Eux aussi ont inconsciemment occulté leur histoire, même s'ils réussissent parfois mal, depuis quelques mois, à en occulter pareillement tous les vieux réflexes naturels. Ceci dit, il faut bien cependant aller reprendre le cours de la joute là où elle a été historiquement interrompue. Et puisque c'est désormais à notre tour de jouer et que nous avons acquis ce "tour à jouer" légitimement et démocratiquement, inverser par un virage à 180° le cours de ce lent processus de notre minorisation linguistique. Et en tout premier lieu à Montréal. Démocratiquement veut dire: le pouvoir de la majorité légitime sans recourir à la violence. Cela ne veut pas dire: sans douleur. Nos concitoyens anglophones n'étant pas chloroformés, il arrivera en cours d'opération que quelque grimace ou quelque cri leur échappe. Cela ne devrait pas décontenancer pour autant un chirurgien qui en a vu bien d'autres en matière de décolonisation.

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

HEBDOMADAIRE DES QUÉBÉCOIS

un simple coup de fil, aux numéros suivants:

● Mtl. Local
332-3890

● Mtl. Extérieur
1-800-361-6059

● Hull Local
234-2078



sans frais de votre part

Service
camelot

● QUÉBEC
683-1517

PAYABLE CHAQUE SEMAINE AU PORTEUR

\$1.00

\$1.00

\$1.00

● Saguenay
543-7715

● Lac St-Jean
1-800-361-5699

● Hull Extérieur
1-800-361-5699

et vous serez heureux de compter parmi nos nombreux abonnés

Dossier

Le PQ et les syndicats

Textes de Louis Fournier

La "lune de miel" risque d'être courte!

A moins que le gouvernement Lévesque n'amorce un franc virage à gauche et satisfasse les revendications les plus essentielles des travailleurs, tout indique qu'on s'oriente — à moyen terme, en tout cas — vers un éloignement progressif du mouvement ouvrier organisé et du Parti québécois.

C'est du moins l'impression qu'on recueille, six mois après la prise du pouvoir par le PQ, dans les milieux syndicaux dits "responsables", c'est-à-dire chez ceux-là même qui se sont battus pour assurer la participation des syndicats au "sommet" économique convoqué par le gouvernement Lévesque pour la fin-mai.

Depuis le 15 novembre, on ne peut dire que ce soient les syndicats qui aient donné le plus de fil à retordre au nouveau gouvernement. Ce sont plutôt les milieux d'affaires alarmistes et les anglophones, sans parler du gouvernement Trudeau et de tous ses Bonshommes Sept-Heures.

Or, la lune de miel entre le syndicat et le gouvernement risque d'être plus courte que lors de la Révolution tranquille, au début des années 1960. L'alliance "tactique" paraît beaucoup plus fragile.

Cela ne tient pas seulement aux "gaffes" d'un ministre du Travail au demeurant sympathique, Jacques Couture. Cela tient aussi désormais au budget Parizeau, à une réforme mi-chair, mi-poisson de l'assurance-automobile, à une refonte du Code du travail qui ne vient pas vite, à beaucoup d'atermoiements.

Cela tient surtout, au fond, à la présence d'un mouvement syndical plus fort, plus aguerri, radicalisé par ses luttes successives et par la grande crise actuelle du capitalisme international qui n'épargne pas le Québec et son gouvernement: le chômage dramatique et la nouvelle flambée des prix sont là pour nous le rappeler.

Le débat sur la participation des syndicats au "sommet" économique n'aurait sans doute pas éclaté au début des années 1960. Le fait qu'il ait eu lieu, et vigoureusement à la CSN et à la CEQ, devrait indiquer clairement au gouvernement Lévesque que la partie est loin d'être gagnée.

Un des avertissements les plus prestigieux, à ce jour, est venu de Marcel Pepin, ci-devant président de la CSN et maintenant président de la Confédération mondiale du travail, l'ancienne

Confédération internationale des syndicats chrétiens.

Pepin, aujourd'hui conseiller spécial à la CSN, pose ainsi le problème:

"La question nationale est primordiale mais la question sociale ne peut être écartée. Les travailleurs des usines, des entreprises resteraient dans leurs mêmes difficultés, dans leurs mêmes souffrances, dans leur même aliénation si le Québec se contentait de régler la question nationale, fût-ce par l'indépendance, si la condition ouvrière restait ce qu'elle est.

"Un piège que le gouvernement devra éviter: attendre la révision complète de la législation du travail avant de légiférer sur quelque partie du Code que ce soit. Le gouvernement sera tenté d'agir ainsi et il est possible qu'il reporte aux calendes grecques tout le domaine du travail. Que le gouvernement applique au moins son programme. S'il agit autrement, nous devons conclure que les travailleurs ont élu le même type traditionnel de gouvernement".

Les travailleurs n'ont jamais rien gagné que par leurs luttes

"Je vous demande instamment de ne pas oublier que le gouvernement est sympathique, plus que jamais, au milieu du travail"...

Décembre 1960. C'est le banquet de clôture du congrès de la FTQ, la plus importante centrale syndicale du Québec. L'orateur invité est un certain René Lévesque. Ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques dans le nouveau gouvernement libéral de Jean Lesage élu 6 mois plus tôt, le 22 juin 1960.

La "Révolution tranquille" est commencée.

Décembre 1960. Voici ce qu'on peut lire dans le rapport de l'exécutif, lors du même congrès de la FTQ: "Aujourd'hui,

nous avons encore un nouveau gouvernement qui nous a fait des promesses précises et au sein duquel les travailleurs du Québec comptent apparemment quelques amis loyaux"...

Or, la Révolution tranquille s'est drôlement tranquilisée et les libéraux ont montré leur vrai visage: ce n'était pas un gouvernement pour les travailleurs.

En juin 1966, l'Union nationale a pris le pouvoir. En novembre 1967, René Lévesque et ses amis quittent le Parti Libéral pour fonder le Mouvement Souveraineté-Association puis le Parti Québécois, en 1968.

Pas d'excuses

Mars 1977. Le PQ est au pouvoir et René

Lévesque premier ministre. Il reçoit un "accueil délirant", note la presse, des quelque 1,000 délégués qui participent à un colloque de la FTQ, à Québec, sur la santé et la sécurité au travail. La FTQ est toujours la plus importante centrale syndicale québécoise, le bastion des travailleurs industriels, avec ses 250,000 membres.

René Lévesque formule à nouveau des promesses. Il parle, une fois de plus, du "préjugé favorable" de son gouvernement à l'égard des travailleurs et des syndicats.

Quelle sera la suite? Cette fois, c'est Lévesque qui est le chef du gouvernement, pas Lesage. Il n'aura plus d'excuses, dit-on à la FTQ où on lui fait confiance.

Un retour au passé

D'ores et déjà, on peut dire que le mouvement syndical est plus critique vis-à-vis du gouvernement Lévesque qu'il le fut, au début de la Révolution tranquille, à l'endroit des libéraux de Lesage et Lévesque bien en selle à Québec et enfourchant tous leurs chevaux de bataille.

À cette époque, le mouvement ouvrier organisé accorde, dans les faits, un appui quasi-inconditionnel aux libéraux québécois. C'est notamment le cas de la CSN, présidée par Jean Marchand qui fera ensuite son lit avec le Parti Libéral.

L'opposition politique des syndicats se concentre sur la scène fédérale où le FTQ, par exemple, accorde son appui au Nou-

veau Parti Démocratique (NPD) fondé en 1961 pour prendre la relève de la CCF. Quand l'opposition syndicale veut s'organiser sur la scène québécoise, elle fait long feu avec l'éphémère petit Parti Socialiste du Québec (PSQ) lancé en 1963.

Et la gauche?

Comment la gauche québécoise voit-elle à l'époque René Lévesque? La réponse nous est alors donnée par Fernand Daoust, aujourd'hui secrétaire général de la FTQ et partisan du PQ, qui était en juillet 1963 le premier président du PSQ: "À gauche des libéraux de Lesage, il n'y a personne en ce moment. Le gouvernement Lesage n'est pas de gauche. Quelques individus, la minorité, en sont peut-être. Personnellement, je souhaite récupérer René Lévesque"...

Le PSQ — et le RIN — mourront de leur belle mort quand surgira le MSA, en 1968. Et n'est-ce pas plutôt Lévesque, la "caution progressiste" du gouvernement Lesage, qui a "récupéré" un bon nombre des premiers militants syndicaux du PSQ? Et même des ministres du PQ comme le syndicaliste Robert Burns, leader de l'aile gauche du parti, et le professeur Jacques-Yvan Morin — dont le socialisme semble avoir singulièrement tiédi!

La question nationale, c'est-à-dire l'étape jugée indispensable de l'indépendance ou de la souveraineté politique du Québec, voilà ce qui a rallié au PQ la plupart des vieux militants socialistes ou sociaux-démocrates des syndicats.

Mais en 1977, la question nationale suffira-t-elle à conserver au PQ l'appui des syndicats?

La bataille en faveur de la participation au "sommet" économique des 24, 25 et 26 mai a été gagnée dans les syndicats.

Cependant, il serait bien malaisé de dénicher un syndicaliste qui veuille affirmer publiquement, aujourd'hui, qu'il est favorable à la "concertation" ou à la "collaboration" avec l'État et le patronat en vue de mettre en place, par exemple, des mécanismes de restrictions volontaires!

Même à la FTQ...

Même à la FTQ — qui, des trois grandes centrales, apparaît comme la plus favorable au PQ —, le débat s'engage sur la nécessité de l'"autonomie complète" du mouvement syndical à l'égard du gouvernement.

Deux textes illustrent cette évolution.

D'abord, en février dernier, "**Le Monde ouvrier**", l'organe officiel de la FTQ, explique ainsi l'appui "critique et conditionnel" que la centrale a apporté au PQ, depuis son congrès de décembre 1975:

"Notre attitude face à ce gouvernement ne peut être la même que face aux gouvernements répressifs précédents. Son indépendance relative face aux employeurs et ses projets de réformes le rapprochent de nous. Aussi, les positions faciles à prendre au niveau fédéral contre le tripartisme (concertation État-patronat-syndicats) avec le gouvernement Trudeau, vendu à l'entreprise privée, ne peuvent être transposées sans discussion face à un gouvernement québécois ayant des volontés social-démocrates".

L'autre texte — dont LE JOUR a obtenu copie — sera débattu les 13, 14 et 15 mai lors du congrès de l'important **Conseil du travail de Montréal (CTM)**, identifié à l'aile gauche de la FTQ. Le Conseil regroupe plus de 80,000 des 160,000 adhé-



Photo LE JOUR, Jean-Claude Champagne

Un mouvement syndical radicalisé par ses luttes successives, plus aguerri...

rents des unions "internationales" (nord-américaines) et canadiennes dans la région métropolitaine de Montréal, soit le tiers des effectifs de la FTQ.

Le document de travail soumis aux congressistes a été préparé par un vice-président de la FTQ, André Messier, et approuvé par l'exécutif du Conseil du travail dont le président est Marcel Perreault, leader du syndicat militant des postiers de la métropole.

Le danger qui nous guette

Que dit ce document?

D'abord que "notre appui au PQ était conjoncturel. Il s'agissait là de la seule formation politique démocratique, indépendante du grand capital et, surtout, capable à court terme de nous débarrasser du gouvernement répressif de Bourassa. Nous voyions en outre dans le programme de ce parti des intentions de réformes susceptibles de satisfaire des revendications importantes et répétées du mouvement syndical".

Ensuite, que "le danger qui nous guette en participant à des rencontres au sommet n'est-il pas qu'à travers le "dialogue", nous glissons de la revendication à la collaboration, à un certain laisser-aller dangereux par rapport à nos positions originales et à notre volonté de lutte?".

Le document conclut que quatre principes doivent guider l'action du mouvement ouvrier:

1 — Le syndicalisme est un instrument de défense et de lutte que les travailleurs se sont donnés librement contre l'exploita-

tion du capitalisme;

2 — Le mouvement syndical a toujours souhaité et a réussi à garder son "autonomie complète", que ce soit dans l'entreprise ou face à l'État: "Cette indépendance du mouvement syndical et de la classe ouvrière est un principe fondamental";

3 — Ce sont les travailleurs qui, démocratiquement, dans leurs organisations, définissent leurs revendications, leurs priorités et leurs moyens d'action: "Aucune intervention ou pression extérieures ne sauraient être tolérées";

4 — **Les travailleurs et leurs organisations n'ont jamais obtenu quoi que ce soit, n'ont jamais arraché de gains aux patrons et aux politiciens que par leurs luttes et à la suite d'un rapport de forces fondé sur la mobilisation.**

À court terme

Conséquence de ces principes, le Conseil du travail de Montréal approuve, "à court terme", la participation au sommet économique de mai, aux conditions suivantes:

1 — La FTQ doit profiter de l'occasion pour mettre de l'avant l'ensemble de ses revendications;

2 — La FTQ ne doit, en aucun temps, accepter d'entrer dans un processus de négociation de quoi que ce soit;

3 — Enfin, la FTQ ne doit d'aucune façon s'engager dans des discussions qui pourraient conduire à "une forme d'autocensure de nos revendications", et surtout pas à un contrôle volontaire des salaires.

On peut présumer que cette position sera celle de la FTQ lors du sommet. Elle ne fait d'ailleurs que refléter l'appui critique que la FTQ a donné au PQ lors de son congrès de décembre 1975, dans le sillage de ses deux grands syndicats affiliés: les **Métallos unis d'Amérique** (45,000 membres) de Jean Gérin-Lajoie ("le plus péquiste de tous", dit-on à la FTQ) et le **Syndicat canadien de la fonction publique** (40,000 membres) de Roger Laramée.

Cet appui critique, il s'exprime ainsi dans le rapport moral du président Louis Laberge, ancien machiniste à Canadair élu à la tête de la centrale en 1964 (contre Fernand Daoust): "Il faut être bien conscient, dit Laberge, que le PQ n'est pas un véritable parti des travailleurs. Bien d'autres intérêts que les nôtres y convergent. Les travailleurs ne seraient pas plus avancés de se trouver en face d'une nouvelle bourgeoisie nationale gouvernant pour elle-même".

La CSN plus acerbe

Du côté de la CSN, le ton est déjà plus acerbe qu'à la FTQ envers le gouvernement Lévesque.

Le vice-président André L'Heureux (favorable à la participation au sommet) n'a pas craint, récemment, de traiter le ministre Jacques Couture d'"animateur social incompetent qui ne semble pas se rendre compte qu'il est au pouvoir"! Et d'ajouter: "Le ministre du Travail n'a pas le droit de susciter des espoirs comme il le fait pour ne pas agir ensuite".

Bien implantée dans les services pu-

blics où elle affronte l'Etat-patron, ayant moins de membres (170,000) que la FTQ, la CSN se fait fort de pratiquer un "syndicalisme de combat et de classe", surtout depuis la scission qui a donné naissance à droite, en 1972, à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

C'est à la CSN que le débat sur la participation au sommet économique s'est étiré le plus longuement. Il s'est soldé par une large victoire des participationnistes — décision que devra ratifier le congrès de la centrale à Québec tout juste avant le fameux sommet.

La "gauche avancée"

La "gauche avancée" de la CSN — baptisée aussi "gauche radicale" ou plus simplement "extrême-gauche" — a fait beaucoup de bruit pour torpiller la participation au sommet, mais en vain. Elle a même perdu des votes significatifs: à la puissante **Fédération des affaires sociales** (60,000 membres concentrés dans les hôpitaux, le tiers des effectifs de la CSN), les 600 délégués au conseil fédéral ont opté à plus de 80% pour la participation,

contre l'avis de leur président Donatien Corriveau.

Il en a été de même à la grande **Fédération des employés des services publics** (25,000 membres, 300 syndicats) présidée par Jean-Paul Lévesque, lui-même favorable à la présence au sommet.

L'extrême-gauche ne l'a guère emporté que dans son bastion du **Conseil central de Montréal**, présidé par Michel Chartrand, et dans ses alentours: les conseils centraux des Laurentides, de Joliette et de Valleyfield.

À Montréal, les délégués super-politisés au congrès du Conseil central ont rejeté à 85% la participation. Ils se trouvent à représenter près de 50,000 membres.

Les cadres et militants du Conseil central montréalais sont jeunes et souvent doctrinaires mais leur président, Michel Chartrand, est un vieux lutteur — il aura 60 ans cette année—. "Baptisé et confirmé", comme il aime à le dire, à Asbestos (1949), Louiseville (1952) et Murdochville (1957), cet ancien typographe et propriétaire d'une imprimerie progres-

siste (Les Presses Sociales à Longueuil) a pris ses distances vis-à-vis du PQ. Le Conseil Central présidé par Chartrand a pourtant été l'un des premiers organismes syndicaux à appuyer le PQ, lors des élections de 1970.

Que dit Michel Chartrand? Que le sommet économique est "une tentative de mystification du PQ à l'égard des travailleurs". Que "ce n'est pas parce que la FTQ est prête à coucher avec le gouvernement à n'importe quelle condition qu'on est obligé de faire pareil"! Que c'est "une manoeuvre de démobilitation de la classe ouvrière".

La "gauche ordinaire"

L'immense majorité de la CSN a vu les choses d'un autre oeil. La "gauche ordinaire" s'est reconnue dans la position de son exécutif et de son jeune président Norbert Rodrigue, 36 ans.

Beauceron d'origine, Rodrigue est arrivé il y a une quinzaine d'années à Montréal où il a d'abord travaillé à l'hôpital Sainte-Justine, pour \$37 "clair" par semaine, comme aide-technicien en radiologie. Il s'est chargé d'expliquer le sens de

la "participation conflictuelle" des syndicats au sommet de mai:

"Il ne s'agit pas, a-t-il dit, de nous concerter mais de nous confronter avec le gouvernement. Nous avons la responsabilité, comme organisation syndicale qui exerce le leadership des forces de changement ou des forces de gauche, d'aller débattre au sommet la position que nous soutenons dans l'entreprise et qui inspire notre pratique syndicale." Cette position, c'est que la CSN n'accepte pas "les contraintes du capitalisme". C'est aussi que "la paix sociale est impossible tant qu'il y a des intérêts contradictoires entre une classe minoritaire qui domine et une classe majoritaire qui est dominée".

Logique avec son orientation anticapitaliste, la CSN va donc aller au sommet pour "servir de contrepoids idéologique au projet du PQ qui peut ralentir l'élaboration d'un projet socialiste chez les travailleurs".

On ne saurait être plus clair. Le gouvernement Lévesque peut donc compter sur la CSN pour lui "pousser dans le dos"! Au-delà de la rhétorique marxiste, la CSN a bien changé depuis qu'elle était dirigée par Jean Marchand et ses compères libéraux, au temps de la Révolution tranquille.

On n'en veut pour preuve que cette étude critique du budget Parizeau préparée par deux économistes de la centrale, François Aubry et Peter Bakvis: le gouvernement Lévesque, y explique-t-on, a choisi de "sécuriser la bourgeoisie canadienne et américaine et d'encourager la PME québécoise en s'attaquant, tout comme le gouvernement Bourassa avant lui, au niveau de vie des travailleurs québécois".

Le gouvernement, ajoute-t-on, avait le choix de réduire le chômage en stimulant la demande pour les biens et services, par le biais de réductions d'impôts, ou bien de rétablir sa crédibilité auprès des détenteurs de capitaux canadiens et américains. Il a choisi la deuxième voie.

La CEQ: comme la CSN

Enfin, du côté de la plus petite des trois grandes organisations syndicales, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ, 70,000 membres), les positions ressemblent à celles de la CSN.

La CEQ et la CSN ont d'ailleurs déjà présenté un mémoire conjoint de revendications au gouvernement, dès le 28 février. Le premier ministre Lévesque n'a pu s'empêcher de dire qu'il s'agissait là d'un document "fort bien préparé".

Les deux centrales se concertent également en vue du sommet économique afin d'aligner des positions communes. La FTQ, malheureusement, ne participe pas à cette démarche.

La difficile unité

C'est que l'unité intersyndicale est loin d'être faite face au nouveau gouvernement. La FTQ, qui se réclame de sa large base ouvrière et pro-PQ, a l'impression que la CSN et la CEQ se rendent au sommet économique "à reculons" alors qu'elle y va en toute bonne foi.

Il est à souhaiter que le gouvernement ne joue pas sur ces divergences pour saper l'unité indispensable du mouvement ouvrier organisé au Québec et, aussi, que les syndicats s'unissent pour assurer la meilleure représentation possible des intérêts des travailleurs.

Un Parti Ouvrier? Oui, mais il y a l'indépendance...

Pour les trois grandes centrales syndicales, le Parti Québécois n'est pas un "parti des travailleurs", formellement en tout cas.

Le PQ a toujours refusé toute forme de liens organiques avec les syndicats, contrairement aux partis travaillistes ou sociaux-démocrates ailleurs dans le monde: Labour Party en Grande-Bretagne, Parti socialiste en Suède (et en Scandinavie), sociaux-démocrates en Allemagne de l'Ouest, NPD au Canada.

Est-ce à dire que les syndicats sont à la veille de créer — ou de susciter la création — d'un Parti ouvrier, à gauche du PQ?

Tant s'en faut, pour le moment du moins, même si la CSN et la CEQ ont officiellement lancé un large débat, en leur sein, sur les "conditions de formation d'un parti des travailleurs au Québec".

Là-dessus, Louis Laberge, Norbert Rodrigue et Yvon Charbonneau ne divergent guère d'opinion.

Prématuré

"Je suis de ceux, déclare Louis Laberge, qui croient prématurée et inopportune la formation d'un parti de la classe ouvrière. Il nous reste du chemin à parcourir dans la formation de la conscience politique des travailleurs".

Norbert Rodrigue, au moment de son élection en juillet 1976 à la tête de la CSN, ne parlait pas autrement: "J'estime que si l'on créait, dès demain, un parti politique ouvrier, ce serait la meilleure façon de le faire avorter. On ne doit pas créer les conditions pour faire avorter le projet mais pour le faire aboutir." Et il ajoutait cet

avertissement: "Les gens de l'extrême-gauche devront tenir compte de moi s'ils veulent que je tienne compte d'eux".

La question nationale

Autrement dit, pour Rodrigue et des centaines de militants syndicaux, cela veut dire non seulement qu'il ne faut pas brûler les étapes et se couper de la base, mais aussi que les groupes de gauche ne doivent pas rejeter l'indépendance (ou la souveraineté) du Québec en rejetant le PQ. Ce serait, comme on dit, jeter le bébé avec l'eau du bain!

La pénétration des groupes "marxistes - léninistes" (maoïstes), par exemple, risque d'être freinée dans les syndicats à cause de leur refus de l'indépendance, pour ne pas dire leur "pancanadianisme aveugle" au nom des intérêts communs de la classe ouvrière du Québec et du Canada — intérêts communs que les indépendantistes de gauche ne nient pas.

Les trois grandes centrales ne se sont pas encore officiellement prononcées en faveur de l'indépendance mais la réponse ne saurait guère tarder, à l'approche du référendum.

À l'avant-garde

Le plus bizarre, c'est de constater que le seul groupe syndical d'importance à avoir appuyé l'indépendance est le **Conseil central de Montréal (CSN)**, lors de son congrès de 1972. Décidément toujours à l'avant-garde, le Conseil central a jugé que "l'indépendance nationale est indispensable

à la prise du pouvoir politique par les travailleurs et au socialisme".

A l'été 1972, ce sera au tour des délégués au congrès de la CEQ à se prononcer (personnellement, il est vrai) en faveur de l'indépendance. Il en sera de même, peu après, des délégués au congrès des Métallos puis de plusieurs syndicats.

La CEQ et la CSN, en congrès, ont décidé de tenir un référendum auprès de leurs membres sur l'indépendance. On n'y a pas donné suite. Dans les trois centrales, des sondages ont donné une majorité d'indépendantistes mais on attend toujours une position officielle.

Et Trudeau?

Quoi qu'il en soit, les centrales ont fait un bon bout de chemin depuis que la FTQ, la CSN et l'Union des producteurs agricoles (UPA) présentaient un mémoire conjoint contre le "séparatisme", en 1966, au comité sur la constitution créé par Daniel Johnson. Pis encore, ce mémoire contre l'indépendance avait été précédé d'un avant-projet confidentiel (non retenu) commandé par les centrales, en 1965, au professeur de droit, Pierre Elliott-Trudeau!

Aujourd'hui, les centrales pourraient bien prendre à leur compte une vieille phrase de Trudeau, souvent citée par Michel Chartrand qui était alors chef de la CCF québécoise, le Parti Social-Démocratique, dont Trudeau était proche: "Pas de libération nationale possible au sein du capitalisme, le socialisme est la seule solution pour les francophones du Québec"...

AGENT DE RECHERCHE
Décanat des études de premier cycle

FONCTIONS: L'agent de recherche exerce des activités d'étude, d'analyse, de synthèse et de recommandation sur différents rapports, dossiers ou projets reliés au développement ou au fonctionnement des études de premier cycle.

Seul ou en collaboration, il prépare et rédige des projets et/ou dossiers spéciaux pour étude par le doyen du premier cycle ou des comités internes ou externes.

EXIGENCES: *Scolarité minimum:* Diplôme universitaire de premier cycle.

Autre: Connaissance du fonctionnement de l'Université du Québec.

TRAITEMENT: \$13 022 à \$25 016/annuel à compter du 1er juin 1977.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17h le 4 mai 1977 à:

Bureau du personnel, Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec G9A 5H7



Université du Québec à Trois-Rivières

CÉGEP DE SAINT-LAURENT ÉTÉ '77

Le Service des cours d'été du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent organise durant les mois de mai, juin et juillet des sessions de cours dans les disciplines suivantes:

SESSION DE MAI — SOIR
COURS DE 45 HEURES:

Du 18 mai au 22 juin, les lundis et mercredis, ainsi que vendredi le 20 mai, de 18h00 à 22h00.

Anthropologie 902 — Géographie 311
Arts 101 — Histoire 972
Économie 924 — Philosophie 101, 301
Français 902, 302, 231 — Psychologie 901

Du 19 mai au 23 juin, les mardis et jeudis, ainsi que vendredi le 27 mai, de 18h00 à 22h00.

Français 202, 402, 946 — Politique 946
Histoire 983 — Psychologie 903
Philosophie 201, 401 — Sociologie 961

COURS DE 60 HEURES:

Du 18 mai au 22 juin, du lundi au jeudi, de 18h30 à 21h30.

Biologie 942 — Comptabilité 110, 210

COURS DE 75 HEURES:

Du 18 mai au 23 juin, du lundi au jeudi, de 18h30 à 22h00.

Biologie 921
Chimie 101, 111, 201, 202, 302
Mathématiques 101, 103, 105, 203, 211, 337
Physique 101, 111, 102, 201, 202

SESSION DE JUIN — SOIR

COURS DE 45 HEURES:

Du 27 juin au 27 juillet, les lundis et mercredis, ainsi que les vendredis 8 et 22 juillet, de 18h00 à 22h00.

Français 902, 402, 331 — Psychologie 904
Histoire 951 — Sociologie 960
Philosophie 101, 301

Du 28 juin au 29 juillet, les mardis et jeudis, ainsi que les vendredis 15 et 29 juillet, de 18h00 à 22h00.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Pour la session de mai (soir) 11 mai 1977, à 16.00 h.
Pour les 2 sessions de juin: 13 juin 1977, à 16.00 h.

Arts 102 — Géographie 212
Économie 921 — Philosophie 201, 401
Français 202, 302, 940 — Psychologie 911

COURS DE 60 HEURES:

Du 27 juin au 28 juillet, du lundi au jeudi, ainsi que vendredi le 8 juillet, de 18h30 à 21h30.

Biologie 943 — Comptabilité 320

COURS DE 75 HEURES:

Du 27 juin au 28 juillet, du lundi au jeudi, ainsi que vendredi le 8 juillet, de 18h30 à 22h00.

Biologie 931
Chimie 101, 111, 201
Mathématiques 101, 103, 105, 203, 307, 311
Physique 201, 202, 301, 302

SESSION DE JUIN — JOUR

(Pas de cours le 1er juillet)

COURS DE 45 HEURES:

Du 27 juin au 29 juillet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h25.

Français 902, 202 — Philosophie 101, 301

Du 27 juin au 29 juillet, du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h25.

Français 302, 402 — Philosophie 201, 401

COURS DE 60 HEURES:

Du 27 juin au 26 juillet, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00.

Biologie 943

COURS DE 75 HEURES:

Du 27 juin au 27 juillet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.

Biologie 921, 931 — Mathématiques 105
Chimie 101, 201 — Physique 111, 201, 301

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT,
Secrétariat des cours d'été,
625 boul. Ste-Croix,
Saint-Laurent, Montréal,
H4L 3X7

TÉL.: 747-6521, poste 281

CITÉ DE LACHINE

OFFRE D'EMPLOI

(homme ou femme)

INSPECTEUR EN CONSTRUCTION:

Inspecteur en construction pour travailler au service de la planification, permis & inspections.

QUALIFICATIONS:

Être bilingue, posséder de bonnes connaissances en technique de construction résidentielle, commerciale, et industrielle, ainsi que la connaissance du Code de la Construction du Québec.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire jusqu'à \$13,000.00 et bénéfices marginaux usuels. Toutes les demandes doivent être soumises par écrit, à Monsieur André Gosselin, ing., D.G.A., donnant les renseignements nécessaires.

Bernard Lortie, ing.,
Directeur, Service de la Planification,
Permis & Inspections.



PHASE I
COMPLEXE BIENVILLE

Un élégant complexe qui fait partie intégrale du centre des affaires appelé à devenir le noyau économique de la rive sud. Idéal pour salles de montre, bureaux de ventes, centres d'apprentissage, bureaux professionnels ou sièges sociaux. Voisin du métro Longueuil et du terminus d'autobus.

Beaucoup d'avantages. Occupation immédiate.

Contactez:
Pierre Mailloux
Ralph Fagen
Vincent Di Venosa

842-2192
Courtiers protégés. Longueuil

LE COLLEGE UNIVERSITAIRE DE HEARST

Affilié à l'Université Laurentienne

**PROFESSEUR DE
COMMERCE
ET D'ADMINISTRATION**

Le Collège Universitaire de Hearst est présentement à la recherche d'un professeur de commerce et d'administration, bilingue de préférence. Ce poste doit être rempli pour le 1 juillet 1977.

Tâche: enseignement et recherche au niveau universitaire. La principale tâche de ce professeur sera de donner des cours à des étudiants qui aspirent au baccalauréat ès arts avec une concentration en études commerciales, un programme unique en Ontario.

Titres requis: M.B.A. ou l'équivalent.

Traitement: à partir de \$16,000., selon les titres et l'expérience, plus les avantages sociaux.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Raymond Tremblay, directeur
Le Collège Universitaire de Hearst,
C.P. 580,
Hearst, Ontario.

ÉTUDIANTS

Voyez notre annonce
en page 2.

ETUDES AU MEXIQUE EN 77-78

- Pour étudiantes et étudiants de niveau collégial, et toute personne désirant mieux connaître le Mexique et l'Amérique Latine.
- De septembre 77 à mai 78. Cependant, ceux et celles qui ne désirent qu'un séjour d'une session, peuvent se joindre au groupe.
- Sous la conduite d'un professeur accompagnateur.
- **Programme d'études:**
Cours sur le Tiers-monde et la décolonisation, cours d'espagnol, histoire de la vicilisation occidentale, philosophie, histoire de l'Amérique pré-colombienne, visite de sites archéologiques et lieux historiques.
- Lieu de résidence: CURNAVACA (50 milles de Mexico)
- Renseignements et Inscription:

CENTRE INTERCULTUREL POUR LA JEUNESSE
4824, Chemin Côte-des-Neiges
Chambre 28, Montréal, Québec, tél: 731-5314
M200.-30-

LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC

est heureuse de présenter une collection de masques en terre cuite émaillée, oeuvre de

CLAUDE JASMIN

du lundi 2 mai au vendredi 20 mai 1977

1450 rue Saint-Denis, Montréal
Métro — Station/Berri-Démontigny
sortie/Saint-Denis

Un voyage
à Cuba,
ça vous
intéresse?

Si oui,
voyez notre
annonce
en page 2.



AU COEUR DE LA DEUXIÈME VILLE DU QUÉBEC

Place Val-des-Arbres est un complexe d'édifices à bureaux, située au sein de la zone industrielle centre-est de Laval. La tour "A" fut la première construite et tout l'espace y est déjà loué. Vous connaissez certainement le prestigieux club de tennis "Val-des-Arbres", reconnu comme l'un des plus complets au Canada. Il est adjacent au complexe.

Espace à louer pour bureaux clinique médicale et commerces

La tour "B" pourra loger votre entreprise dès mai 1977. La Tour "B" est haute de 6 étages de 12,954 pieds carrés chacun. Son rez-de-chaussée abritera des boutiques et commerces, de détail; il en sera de même pour la promenade intérieure qui relie la tour "B" à la tour "A". Une clinique médicale occupera aussi un espace à la "Place Val-des-Arbres" qui possède, en plus, deux vastes stationnements, le seul pouvant offrir du stationnement intérieur.

LE SITE RÊVÉ

Au carrefour de l'autoroute 19 (Papineau— Leblanc) et du boulevard Saint-Martin, et à proximité des autoroutes 440 et 25, la "Place-Val-des-Arbres" est à quelques minutes seulement du Centre-ville de Montréal et de ses deux aéroports, Dorval et Mirabel. Tout près de la Cité de la santé, c'est le site rêvé pour l'homme d'affaires, le professionnel et le commerçant avisé.

POUR L'HOMME D'AFFAIRES DYNAMIQUE, L'AVENIR
SE TROUVE À "PLACE VAL-DES-ARBRES" À LAVAL

RENSEIGNEMENTS:

LES IMMEUBLES CARREFOUR, LTÉE
1600 est, boul. Saint-Martin, Laval

M. Jacques Sauvé

TÉL.: (514) 382-6610

(courtiers protégés)



625
President
Kennedy

Espaces à bureaux encore disponible — occupation immédiate.

311-8,613 pi. ca.

Caractéristiques idéales. Métro McGill (bientôt reliés au réseau sous-terrain de Montréal).

Contactez:
Vincent Di Venosa
Pierre Mailloux
Ralph Fagen

842-2192



Courtiers protégés.

CITÉ DE LACHINE

OFFRE D'EMPLOI

(homme ou femme)

TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL:

Technicien en génie civil pour travailler au service de la planification des permis & inspections.

QUALIFICATIONS:

Être bilingue, D.E.C. ou expérience pertinente dans le domaine du génie civil pour une municipalité.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire jusqu'à \$13,000.00 et bénéfices marginaux usuels.

Toutes les demandes doivent être soumises par écrit, à Monsieur André Gosselin, ing., D.C.A., donnant les renseignements nécessaires.

Bernard Lortie, ing.,
Directeur, Service de la Planification,
Permis & Inspections.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST

Affilié à l'Université Laurentienne

PROFESSEURS RECHERCHES POUR L'ETE 1977

Le Collège Universitaire de Hearst est présentement à la recherche de professeurs pour donner les cours d'été suivants du 4 juillet au 12 août 1977:

Anthropologie: Introduction à l'anthropologie

Français: Littérature canadienne-française

Psychologie: Psychologie de l'éducation

Sociologie: Sociologie de la famille

Sociology: Sociological theories

Titres requis: M.A. ou l'équivalent

Traitement: \$2,500. plus \$300. pour frais de déplacement.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Raymond Tremblay, directeur
Le Collège Universitaire de Hearst,
C.P. 580,
Hearst, Ontario.

PROFESSEURS

FONCTIONS Enseignement et recherche dans les secteurs suivants: méthodologie, psychosociologie des organisations, théorie des communications et pratique des média.

EXIGENCES: Posséder un doctorat dans la discipline concernée ou une discipline connexe et/ou une expérience professionnelle pertinente équivalente.

TRAITEMENT: Selon l'échelle en vigueur dans la convention collective

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 10 mai 1977 à

M. Jean-Paul Lafrance, directeur
Département de Communications
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

CITÉ DE LACHINE

OFFRE D'EMPLOI

(homme ou femme)

COORDONNATEUR PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE QUARTIER ET PROGRAMME DE RESTAURATION

La Cité de Lachine est à la recherche d'un coordonnateur pour la mise en oeuvre et la réalisation d'un programme d'amélioration de quartier, et d'un programme de restauration.

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du Directeur du Service de la Planification, il devra:

Coordonner et surveiller la mise en oeuvre et la réalisation des programmes dans le cadre des contrats et budgets déjà établis.

Participer aux négociations en vue de l'acquisition des propriétés à démolir, s'occuper de la disposition des terrains vacants.

Recevoir et analyser les demandes de restauration des propriétés.

Diriger le personnel administratif et surveillant, rédiger les rapports et autres documents requis par la S.H.Q. et la S.C.H.L.

Assumer les autres fonctions pertinentes, essentielles à la réalisation des programmes établis.

QUALIFICATIONS:

Diplômé en urbanismes, ingénieur, architecte, administrateur, ou toute combinaisons de scolarité et d'expérience, jugée pertinente. Intégrité, habilité à communiquer avec les citoyens, aptitude à diriger et à organiser, connaissance et administration des règlements municipaux et provinciaux de la loi nationale sur l'habitation de la S.H.Q. Être bilingue.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire \$18,000.00 à \$20,000.00 par année. La personne choisie s'engagera à travailler sur une base contractuelle pour la durée des programmes ci-haut mentionnés.

Toutes les demandes doivent être soumises par écrit, à Monsieur André Gosselin, ing., D.G.A., donnant les renseignements nécessaires.

Bernard Lortie, ing.,
Directeur, Service de la Planification,
Permis & Inspections.

**POUR
VOS
ANNONCES
CARRIERES
ET
PROFESSIONS**

**LISE
BOULET**

**842-
4821**

AVOCATS

**LUC ALARIE ET
ANDRÉ LEGAULT**
Avocats

3431, St-Hubert
Montréal

Tél: 524-3521

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300

MONTRÉAL-NORD 323-9000

**UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE,
BONIN & ROBERT**

AVOCATS

1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal

Tél: 934-0841

DUFOUR & COTE

Avocats

23 est, rue RACINE
Chicoutimi

549-8150

AVOCATS

PIERRE LANGEVIN
AVOCAT

255 ST-JACQUES, MONTRÉAL
8269 MAURICE DUPLESSIS, MONTRÉAL-NORD
426 RUE DOLLARD, VILLE LASALLE

845-6126
326-2722
364-1912

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats

1070, Chemin Ste-Foy
Québec

(418) 687-5920

André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, L.L.L.
Marcel Croteau, L.L.L.

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Lussier, Robitaille et Associés
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

- Développement organisationnel
- Gestion financière et administrative
- Comptabilité générale
- Secrétariat

1, Place Ville-Marie Bureau 3235 Montréal H3B 3M7
Téléphone (514) 871-8521 Téléc 05267574

TEL: 382-2080

**CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN
& ASSOCIÉS**

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

10800, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL H3L 2E8, (QUÉBEC)

AVOCATS

PIERRE GINGRAS

Avocat

360 ouest, St-Jacques
Suite 407
Montréal
Tél: 844-9361

CHIRURGIENS-ORTHOPÉDISTES

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste

Saint-Hyacinthe

DENTUROLOGISTES



J. Aimé St-Louis T.D.C.

DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS

6305, rue ST-DENIS

MONTRÉAL

NOTAIRES

HENRI VINET

NOTAIRE

3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL

681-2577

NOTAIRES

Huguette Viger
NOTAIRE

DERASPE,
PAIEMENT, VIGER & VERVILLE
509 EST. BOULEVARD CHAREST,
QUÉBEC 2 IÈME
G1K 3J2 TÉL. BUR.: 418-529-5701

OPTOMÉTRISTES

ARMAND R. BASTIEN & ASS.
Optométristes

Dr A.R. Bastien, o.d.
Dr Y.R. Bastien, o.d.

VISION SOUS NORMALE
VERRES DE CONTACT
STRABISME
DYSLEXIE

7670, Saint-Denis

MONTRÉAL

274-6513

Une Carte d'Affaire dans le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche confiance et
compétence

Communiquer avec

LISE BOULET
842-4821

DIVERS

**AMEUBLEMENT
AU COMPLET**

Tous les styles
Directement du Manufacturier

Jean-Pierre Henri
Courtier en Ameublement

331-1705
Jour et soir

"AU LOTUS NOIR"

Fleuriste

91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3

381-1769

OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.

1600, boul. de la Concorde
Duvrigny, Laval H7G 2E7

669-3598



CONSTRUCTION CHARBEAU INC.

Spécialités.

- Rénovation de sous-sol
- Cuisine
- Salle de bain, etc.

Tél.: 627-2429

CATALOGUE ARTISANAT: 288 pages: rotin, macramé, batik, céramique, poterie, acrylique, papeterie, etc. avec liste de prix du gros. Envoyez \$1.00 pour frais d'expédition.



1100 OUEST, RUE GALT,
SHERBROOKE, QUE J1H 2A4

**JACQUES
DARCHE**



DISCOTHEQUE MOBILE

LE DIAPASON ENR.

Pour une soirée de danse, une réception réussie,
un mariage, ou tout autre service audio...

APPELEZ: CLAUDE: 471-4987
LA MEILLEURE... JACQUES: 471-4501
... AU MEILLEUR PRIX! ROBERT: 471-1876

DIVERS

CLIMATISATEURS

Marques très connues - Prix d'avant-saison. A partir de: \$169.00.

MAISON BEAUDET

8723, 10e avenue
St-Michel

Tél: 729-5217

TV Couleur - Marques très connues

Ecran 26" \$625.00
Ecran 20" \$450.00
Ecran 16" \$359.00

MAISON BEAUDET

8723, 10e avenue
St-Michel

Tél: 729-5217

**POUR VOS
ANNONCES
ET VOS
PLANS MEDIAS**

NORMAND SENAY

ROBERT PEPIN

LISE BOULET

LE JOUR

842-4821

DIVERS

SCRIBEC

45 est, rue Jarry,
Montréal

387-2486

Secrétariat

Impression

Dactylographie

Photocopie Xerox

1-4 11c
5-15 8c
16-25 7c

copies du même original
26-35 6c
36-55 5c
56-90 4c

Format légal et papier

couleur: supplément

Réduction à partir

de 14" x 18"

Impression offset

Copies 8 1/2 x 11' 8 1/2 x
14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85



Société Canadienne du Cancer

DIVERS



**CLINIQUE
D'ÉPILEPSIE
DE MONTRÉAL**

L'épilepsie, un phénomène naturel et qui peut se contrôler.

Tél.: LAN-3000

822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

JEAN CARRIÈRE ET ASSOCIÉS
GÉO-CARTOGRAPHES

RECHERCHES ET PRODUCTION DE CARTES ET GRAPHIQUES

8831 BOUL. LA SALLE
LA SALLE, QUÉ.
H8P 1Z5
Tél.: (514) 366-3121

**À tous
nos lecteurs,**

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.



JARDINIÈRE EN BOIS
7 Modèles admirables

**FAITES \$10.00 L'HEURE
PLANS ET DÉTAILS \$10.00**

Les Jardinières - Atelier 10
99, rue Laurier
Hull, Québec.



VOTRE VIE EST-ELLE EN JEU... À CAUSE DES MATHÉMATIQUES?

- Cours élémentaire
- Cours secondaire
- Cours pré-universitaires

L'enseignement à distance (cours par correspondance) compte au-delà de six millions d'étudiants à travers le monde. Cette forme d'enseignement moderne est reconnue au Québec et pratiquée avec succès au niveau de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire.

À condition de respecter des principes pédagogiques sûrs, une qualité impeccable dans la matière enseignée, l'enseignement à distance s'avère une des meilleures formes d'enseignement qui soit.

Il existe des milliers d'adultes au Québec que seules les mathématiques empêchent

de poursuivre une carrière qui répondrait à la fois à leurs capacités et à leurs aspirations.

De même chaque année un nombre incroyable d'étudiantes et d'étudiants se voit refuser l'entrée au C.E.G.E.P. ou à l'Université dans une discipline de leur choix à cause d'une carence en mathématiques.

Nous avons depuis longtemps fait la preuve que nous pouvons de façon certaine aider les uns et les autres à résoudre leurs problèmes d'ordre mathématique.

Tous nos auteurs sont des professeurs universitaires de réputation et dont plusieurs se sont distingués par leurs travaux de recherches et de publication tant au Québec qu'à l'étranger.

Un service pédagogique sans aucun frais tant pour les adultes que pour les étudiants du secondaire ou du collégial.

Nous vous offrons la garantie écrite d'un recyclage complet conforme aux normes du Ministère de l'Éducation du Québec.

Un service de correction par des universitaires compétents.



INSTITUT QUÉBÉCOIS
DE MATHÉMATIQUES

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

VILLE

No TÉL.

CODE POSTAL

10 St-Jacques, suite 809 Montréal, Québec H2Y 1L3